

Master 2 Direction de Projets ou d'Établissements Culturels,
parcours Médiation Culturelle et Communication
Université d'Angers, ESTHUA, Faculté de Tourisme, Culture et Hospitalité
2024-2025

Maïlys Huet et Adèle Hamon

MÉMOIRE DE RECHERCHE :

Le rôle des pratiques artistiques et culturelles dans l'inclusion
des adolescents immigrants en France : Entre utopie et réalité
dans un climat politique sous tension.

Directeur de mémoire : Mr Hu Olivier, *Maître de Conférences en Informatique et co-responsable du parcours Médiation Culturelle et Communication du Master Direction de projets ou établissements culturels*



Engagement de non-plagiat

Je soussignée Maïlys Huet, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, j'ai veillé à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature :



Je soussignée Adèle Hamon, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, j'ai veillé à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature :



Acronymes et abréviations principaux

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAJMA : Collectif d'Aide aux Jeunes Migrants et leurs Accompagnants

CIE : Compagnie

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EAC : Éducation Artistique et Culturelle

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

MMNA : Mission nationale Mineurs Non Accompagnés

MNA : Mineurs Non Accompagnés

RN : Rassemblement National

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONU : Organisation des Nations Unies

UNICEF : United Nations Children's Funds

Remerciements

Dans un premier temps, nous tenons à remercier notre directeur de mémoire Monsieur HU, responsable du parcours Médiation Culturelle et Communication du Master Direction de projets ou établissements culturels à l'ESTHUA, Institut national de tourisme - INNTO France, pour sa patience, sa disponibilité et ses conseils, ayant contribué à alimenter notre réflexion.

Nous remercions précieusement notre professeure de sociologie Emmanuelle Carinos, qui nous a apporté des connaissances essentielles pour aborder notre sujet, et a su nous guider de façon juste vers notre méthodologie d'enquête de terrain.

Nous remercions aussi toute l'équipe pédagogique de l'université d'Angers et les intervenants professionnels responsables de notre formation pour les savoirs tant pratiques que théoriques qu'ils nous ont transmis durant ces deux années de Master.

Nos sincères remerciements s'adressent également à toutes les personnes ayant consacré du temps pour notre enquête de terrain, ainsi qu'à toutes les autres personnes qui nous ont conseillés et aiguillés vers des contacts pertinents.

Nous remercions vivement nos parents et nos amies, particulièrement Sarah, Solenn et Noé, pour leur soutien constant et leurs encouragements chaleureux.

Enfin, nous nous remercions chaleureusement l'une et l'autre pour ce travail de deux années effectué dans les meilleures conditions, notamment grâce à une écoute attentive, une bienveillance sans faille et une communication mutuelle.

Épigraphhe

« [...] Parce que tu ne peux pas venir dans un endroit sans t'intégrer.
Non, si tu ne veux pas t'intégrer, tu vas dans le Sahara.
Mais c'est clair et net, tous ces braves personnes-là qui traversent la Méditerranée, ils ont connu la pure violence dans les pays maghrébins.
Même à cause d'un morceau de date, tu t'es fait flinguer.
Tu imagines que tu as traversé tout ça, arrivé dans un pays où tu penses qu'il y a la démocratie, la liberté de vivre, l'humanité, tout.
Et après, tu es tombé sur les fesses.
Et même la force, la miette de force que tu vas entrer avec, quand on ne t'accompagne pas avec ça, tu vas la perdre. » - Enquête (PI2)

Tables des matières

Introduction	8
I. Art, adolescence et migration : quels chemins croisés vers l'inclusion ?	10
I. Définition et croisement de nos objets d'études	10
De migrants à mineurs isolés immigrés : affinement de notre recherche	10
L'adolescence, une période transitoire	13
Les adolescents immigrés, un statut complexe	15
Le spectacle vivant et l'art du jeu théâtral	16
II. Art, adolescence et migration : Enjeux et tensions	18
Un climat politique marqué par une montée en popularité de l'extrême-droite	18
Le secteur du social sous tension	20
Politiques culturelles, vers une démocratisation de l'accès à la culture ?	21
L'inclusion et l'acculturation comme enjeux identitaires	23
Le rôle des pratiques artistiques et culturelles dans l'inclusion et l'acculturation	26
III. Une problématique en trois hypothèses	31
II. Méthodologie d'enquête : démarches au sein de structures sociales et culturelles	33
I. Une enquête principalement qualitative	33
II. Une enquête, plusieurs territoires	35
III. Un public souvent stigmatisé, une posture de recherche précautionneuse	35
III. L'inclusion sociale à l'épreuve du terrain : de l'hypothèse à la réalité des dynamiques artistiques et politique	36
I. De la théorie à la pratique : retour sur les objectifs initiaux	36
II. Douze enquêtés, trois projets culturels :	36
III. Une étude de terrain confrontée à des contraintes d'instabilité	41
Hypothèse 1 : Les politiques culturelles et l'inclusion	45
I. Des politiques culturelles pour la jeunesse : inclusion et démocratisation	45
II. Des dispositifs inégalement accessibles : obstacles et logiques d'exclusion	46
III. Des politiques publiques parfois déconnectées des réalités de terrain	48
Hypothèse 2 : Le climat politique actuel face à la migration	50
I. Structures sociales sous tension : l'urgence n'est pas à la culture	50
II. Freins directs et indirects des mesures et décisions politiques	52
III. Climat politique et répercussions directes chez les mineurs immigrés	55
IV. Manquement des services de l'État en matière de prise en charge des immigrants	56
V. Le climat politique et ses effets limités	58
Hypothèse 3 : Les effets de la pratique artistique sur les adolescents immigrants	60
I. Les bénéfices de la dynamique de groupe et de l'expression artistique	60
II. Les bénéfices de la pratique artistique par la reconnaissance des autres	68
III. La pratique artistique et ses effets limités	74
Conclusion de la recherche et prolongement	79
Bibliographie, sitographie et webographie	82



©Cyrielle Voguet, *Les Beautés*, Avignon 2024 (figure 1)



© Jeanne Paturel, *Herbes Folles et Macadam*, Saint-Brieuc 2022 (figure 2)

Introduction

D'où vient l'art, et à quand peut-on dater sa naissance ? Quand ont commencé les premières migrations ? Peut-être envisager l'art sans mouvement, sans échanges ni rencontres ? Que serait l'art de nos sociétés contemporaines s'il s'était limité aux frontières ? La migration a-t-elle favorisé la créativité artistique ? Et aujourd'hui, la pratique artistique peut-elle, à son tour, favoriser l'inclusion des immigrants ?

L'article du sociologue Belge Marco Martiniello¹ apporte un premier éclairage essentiel sur cette question, constituant une amorce précieuse pour introduire notre recherche. Il explique que les rapports entre l'art et la migration ont longtemps été absents des études portées sur les phénomènes migratoires en Europe. Avant les années 2000, l'accent était davantage mis sur les analyses démographiques, sociologiques, politiques. En effet, les personnes migrantes étaient avant tout considérées par le prisme économique, en tant que forces de productions, contribuant alors à négliger l'idée qu'ils puissent avoir un rapport à l'artistique. Réduits au statut de travailleurs, il n'était pas possible pour l'opinion publique de les considérer comme des amateurs ou producteurs d'art. C'est à partir des années 2000/2010 que les liens entre art et migrations ont suscité l'intérêt de chercheurs européens. Toutefois, cet angle d'étude n'a toujours pas été la priorité, face à des phénomènes plus grands et dramatiques, comme celui des noyades en mer par exemple. Par ailleurs, quelques années plus tard, la COVID-19 a freiné la société à tous les niveaux, venant alors repenser l'art et la culture, et limitant la recherche. C'est donc après la pandémie, que les études de terrain ont pu reprendre, et que les liens entre art et migration ont pu être davantage resserrés. Ce sujet de recherche, presque nouveau dans le dialogue international, est important notamment car il permet d'analyser la migration sous un nouveau prisme et met en avant son caractère multidimensionnel, permettant alors d'affirmer que la migration est aussi un phénomène culturel. De plus, les études réalisées ces cinq dernières années par l'auteur, ont mis en lumière que les migrants étaient de réels agents du changement artistique et culturel.

En parallèle, ces dix dernières années, l'émergence de discours divisés sur l'immigration a placé les enjeux d'intégration et d'inclusion au centre du débat social et politique contemporain. En 2024, 7,7 millions d'immigrés étaient installés en France et représentaient ainsi 11,3%² de la population totale, soit 2,2% de plus qu'il y a dix ans (9,1%). L'opinion publique semble se polariser lorsqu'on regarde les chiffres : 73% des Français estiment qu'accueillir des immigrés supplémentaires n'est pas souhaitable,³ ce qui souligne la tension associée à cette question. Avec l'accroissement des mesures, comme la *Loi Immigration* (2024), destinée à gérer les flux migratoires, à intensifier les normes d'intégration, les politiques d'immigration en France sont de plus en plus strictes. Dans ce contexte tendu, s'ajoute la complexité pour les immigrants, notamment les adolescents, à s'adapter et se forger une identité dans une société qui peut être considérée comme méfiante, voire fermée.

Parmi ces immigrants, nous y trouvons les adolescents qui sont au croisement entre deux transitions majeures : l'immigration et la période de l'adolescence. Ils retrouvent alors confrontés à une pluralité d'enjeux. D'une part, la posture d'immigrant dans un nouveau pays

¹ Martiniello, M. Recherche sur les arts, la culture, la migration et le changement: un défi (trans)disciplinaire pour les études sur les migrations internationales. *CMS* 10, 7 (2022). <https://doi.org/10.1186/s40878-022-00281-5>

² Institut National de la Statistique et des Études Économiques [France]. (n.d.). *Les immigrés et leurs descendants*. Consulté le 8 octobre 2025 sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#onglet-1>

³ Ifop. (2024). Balise d'opinion #283 : *Le regard des Français sur l'immigration*. Ifop. Consulté le 13 octobre 2025, sur <https://www.ifop.com/article/balise-dopinion-283-le-regard-des-francais-sur-limmigration/>

entraîne une instabilité de statut et une instabilité de reconstruction de la sphère sociale. D'autre part, l'adolescence est une période primordiale dans la formation de l'identité, où la reconnaissance et la différenciation⁴ avec son groupe de pair joue un rôle central dans la construction d'une nouvelle appartenance sociale. Les jeunes immigrants sont alors susceptibles d'être confrontés à l'exclusion et à la marginalisation dans une situation où l'accès aux services d'hébergement, d'enseignement ou de culture n'est pas systématiquement assuré.⁵

Si, l'art au-delà de sa forme esthétique, peut-être un levier de développement individuel et social (John Ward, 2014)⁶ à présent inséparable de la notion de social, peut-il être un moyen de faciliter l'inclusion des adolescents immigrants, en France ? À partir de ce questionnement, nous avons choisi d'étudier le rôle et les effets des pratiques artistiques et culturelles du spectacle vivant sur le parcours d'inclusion des adolescents immigrants en France, dans un contexte politique sous tension. De plus, nos expériences professionnelles auprès d'associations culturelles et de structures éducatives, nous ont sensibilisé sur la capacité de l'art à susciter des rencontres, créer un dialogue et apporter une liberté d'expression chez des jeunes, parfois en difficulté d'intégration, nous permettant d'aborder ce questionnement avec un intérêt particulier.

Afin de répondre à notre sujet de recherche, dans un premier temps, nous commencerons par définir les termes clés qui cadrent notre sujet, à savoir : Qu'est ce qu'un migrant ? ; Qu'est ce que l'adolescence ? ; Qu'est ce qu'un adolescent migrant ? Qu'est ce que le spectacle vivant ? Nous analyserons aussi le contexte politique actuel sur la question de la migration, notamment sur les évolutions législatives, les discours publics et les sondages d'opinions. Après avoir présenté le contexte culturel contemporain, en France, nous croiserons les apports théoriques portés sur l'art, le social et l'inclusion pour questionner l'étroitesse de leurs liens. Nous exposerons alors ensuite notre problématique et les hypothèses qui en découlent. Dans un second temps, suite à la mise en lumière de notre objet de recherche, nous présenterons la méthodologie d'enquête de terrain que nous avons choisie, en justifiant sa pertinence et nos objectifs liés à celle-ci. Dans un troisième temps, nous répondrons à chacune de nos hypothèses grâce aux résultats de nos entretiens, tout en apportant les limites de notre enquête et de ses résultats. La conclusion de ce mémoire permettra enfin d'apporter une réponse construite à notre problématique, et de proposer une ouverture à notre objet de recherche sur un sujet proche et complémentaire.

⁴ Gourmelon, M. (2018). L'art-thérapie en soutien et complément... à l'accompagnement éducatif et psychologique de mineurs étrangers en situation de précarité. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 97(1), 45-60.

<https://doi.org/10.3917/read.097.0045>.

⁵ Ministère de la Justice. Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. (2024). *Mission nationale mineurs non accompagnés : Rapport annuel d'activité 2023*. Consulté le 20 septembre 2025

https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/rapport_mnna_2023.pdf

⁶ Ward, J. (2014). Introduction. Question sociale, questions artistiques. *Vie sociale*, 5(1), 7-10.

I. Art, adolescence et migration : quels chemins croisés vers l'inclusion ?

I. Définition et croisement de nos objets d'études

De migrants à mineurs isolés immigrant : affinement de notre recherche

Les publics marginalisés comme les migrants peuvent se retrouver dans une démarche d'inclusion sociale puisque ces derniers sont dans une posture « de transition » : comment réussir à trouver sa place dans une nouvelle société ? Le concept de « marge » de Robert Park, sociologue américain, évoqué dans l'ouvrage du sociologue Denys Cuche⁷, éclaire plus en détail notre propos. Il parle en effet de l'homme marginal comme étant un individu « sur la marge » entre deux cultures et sociétés qui jamais ne fusionneront complètement. Cependant, il est important de nuancer cette idée avec le terme « en marge », qui renverrait à une définition plus stricte, parlant d'un individu exclu de tout type d'espace.

Le terme de « migrant » est pourvu d'une grande symbolique et fait l'objet d'une multitude d'interprétations politiques, juridiques, démographiques, sociales... Pour le définir, il est régulièrement mis en comparaison avec d'autres termes : exilés, réfugiés, expatriés, voire sans papiers et clandestins. À ce jour, il n'existe aucune définition juridique internationale du concept de migrant, nous nous sommes donc appuyées sur différentes sources (Organisation Internationale pour les Migrations⁸, La Cimade⁹) pour établir une définition au plus juste de ce terme : les migrants sont des individus qui quittent leur pays d'origine vers un autre pays, pour une durée temporaire ou permanente. Ces individus migrent pour une diversité de motivations, le terme de migrant n'est donc pas attribué à un profil d'individu spécifique. En réalité, il est très complexe de définir un profil type de migrants car leurs trajectoires et leurs motivations sont toutes différentes (politiques, environnementales, sociales, familiales, économiques, culturelles, religieuses, etc).

Par ailleurs, d'autres termes, sont parfois confondus avec celui de migrants :

- Migrants et immigrants : du verbe « migrer » qui signifie « Se déplacer vers un autre lieu »¹⁰, le migrant est donc une personne mobile, qui se déplace. À l'inverse, un immigrant, du verbe « immigrer » : « *Venir se fixer dans un pays autre que le sien* »¹¹ est une personne qui a quitté son pays pour s'installer dans un autre pays différent du sien. Il existe aussi une distinction entre la notion d'immigrant, qui représente une personne qui est en train d'immigrer, ou qui vient tout juste d'immigrer, et la notion d'immigré, qui représente une personne désormais établie dans le pays où elle a immigré. Ainsi, le migrant et l'immigrant ne sont ni dans les mêmes perspectives, ni dans les mêmes parcours, même si, d'une certaine manière, nous pouvons considérer que l'immigration est une conséquence de la migration. De plus, dans le langage commun le terme de « migrant » est souvent employé pour englober ces deux catégories.

⁷ Cuche D. (2009). « L'homme marginal » : une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora.

Anthropologie et Migrations, volume 25 (N°3), 13-31. <https://journals.openedition.org/remi/4982>

⁸ Organisation internationale pour les migrations (OIM). *Définition d'un migrant selon l'OIM*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://www.iom.int/fr/definition-dun-migrant-selon-loim>

⁹ La Cimade. *Qu'est-ce qu'un migrant ?* Consulté le 13 octobre 2025 : <https://www.lacimade.org/faq/qu-est-ce-qu-un-migrant/>

¹⁰ Dictionnaire Larousse [France]. (n.d.). *Migrer*. Consulté le 1 octobre 2025 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/migrer/51401>

¹¹ Dictionnaire Larousse [France]. (n.d.). *Immigrer*. Consulté le 1 octobre 2025 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigrer/41706>

- Étrangers et immigrés¹²: Une personne peut être considérée comme étrangère si elle réside en France et détient une autre nationalité ou est apatride. Un étranger peut être né en France et obtenir la nationalité française par acquisition. À la différence, la notion d'immigré désigne une personne étrangère, née à l'étranger, qui réside en France. Ces personnes peuvent aussi obtenir la nationalité française par acquisition, mais restent considérées comme immigrés de manière permanente.
- Immigrés première et deuxième génération¹³: Les immigrés de première génération sont des étrangers, nés à l'étranger tandis que les immigrés deuxième génération sont des personnes nées en France, dont au moins un des parents est né étranger, à l'étranger. Nous retrouvons également souvent le terme « d'enfant d'immigré » ou « issu de l'immigration » pour expliquer ce cas.
- Demandeurs d'asile¹⁴ : étrangers qui demandent le statut de réfugiés pour bénéficier de la protection internationale de la France, en raison d'un climat politique qui les menace au sein de leur pays (persécution, conflit, violences, guerre etc.)
- Réfugiés politiques¹⁵ : étrangers dont la demande d'asile a été accepté, qui quittent leur pays d'origine en raison d'un climat politique qui les menace. Ils ont obtenu une protection de la France.
- Primo-arrivants¹⁶ : étrangers qui arrivent et veulent s'installer en France pour la première fois, et qui possèdent « une situation régulière vis-à-vis du droit au séjour et signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) »

En somme, le terme de migrant est un concept général qui illustre le circuit migratoire d'un individu de son pays d'origine à un autre. Officiellement, ni les motivations, ni la durée de temps ne permettent de légitimer ou non l'emploi du terme de migrant. Nous avons alors choisi d'étudier plus spécifiquement les publics immigrants (et non immigrés) car ces individus sont à marge et rencontrent alors la nécessité de s'inclure sur une nouvelle société. Parmi ces immigrants, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux adolescents. En ce sens, notre recherche porte alors sur les mineurs isolés immigrants, tels que les mineurs non accompagnés (MNA), qui représentent une partie de la population immigrante en France.

Un MNA¹⁷ est une personne mineure isolée, de nationalité étrangère, qui est sur le sol français. Elle ne dispose pas de l'accompagnement de ses parents ou d'un de ses responsables

¹² Institut National de la Statistique et des Études Économiques [France]. (n.d.). *Les immigrés et leurs descendants*. Consulté le 12 septembre 2025 sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#onglet-1>

¹³ Berchet, C. et Jusot, F. (2010). L'état de santé des migrants de première et de seconde génération en France Une analyse selon le genre et l'origine. *Revue économique*. 61(6), 1075-1098. <https://doi.org/10.3917/reco.616.1075>.

¹⁴ Ministère de l'Intérieur. (n.d.). *Demandeur d'asile*.

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Documentation/Definitions/Glossaire/Demandeur-d-asile>

¹⁵ Organisation des Nations Unies. (1951). *Convention relative au statut des réfugiés* (Convention de Genève du 28 juillet 1951). Entrée en vigueur le 22 avril 1954.

https://www.ofii.fr/wp-content/uploads/2020/07/Convention_de_Geneve.pdf

¹⁶ Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) Bas-Rhin. (n.d.). *L'intégration des primo-arrivants*.

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Travail-et-emploi/Insertion-dans-l-emploi/L-integration-des-primo-arrivants>

¹⁷ Ministère de la Justice [France]. (n.d.). *Mineurs non accompagnés : mise à l'abri, évaluation, orientation*. Consulté le 15 août 2025 sur

<https://www.justice.gouv.fr/justice-france/justice-mineurs/mineurs-non-accompagnes-mise-labri-evaluation-orientation>

légaux sur le territoire. Pour qu'une personne soit considérée comme MNA, les deux principes clefs de l'isolement et de la minorité doivent être vérifiés. Pour cela, en attente de l'évaluation de son dossier, le Conseil Départemental du département dans lequel se trouve le jeune doit mettre en place un accueil provisoire d'urgence de cinq jours. Si les deux critères sont effectivement confirmés par les instances judiciaires (parquet, juge des enfants), le jeune pourra être orienté vers un Département d'accueil (selon des critères, appelés clef de répartition) et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Cette dernière est un service départemental, responsable juridique et administratif de la protection des mineurs. Elle doit se charger, entre autre, du placement de ces jeunes, selon différents critères, au sein de structures telles que les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), les Foyers Jeunes Travailleurs (FJT), les familles d'accueil, les structures associatives dédiées (comme Coallia ou Utopia 56), les structures spécialisées (si handicap, trouble psychiatrique, etc) ou encore les structures d'accueil d'urgence.

Ainsi, lorsque le jeune est considéré comme MNA, il doit obtenir une protection de la France, bénéficiar de droits, notamment ceux prévus par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) mais aussi et surtout, il doit bénéficier d'une régularité de séjour, signifiant qu'il est en situation légale sur le territoire jusqu'à ses 18 ans. Dès la majorité¹⁸, le jeune devra avoir et reçu un titre de séjour pour être sur le territoire français de manière légale, en faisant preuve notamment de son intégration dans la société.

Pour avoir un aperçu global, en 2023, la population immigrée en France représentait 10,7%¹⁹, soit 1,2% de plus qu'il y a dix ans, et 3,4% de plus qu'il y a trente-trois ans, en 1990. En 2023 toujours, la population immigrée représentait 12 %²⁰ de la population active en France. Cette même année, les mineurs non-accompagnés représentait 19 370 personnes selon les chiffres officiels des placements et ordonnances de la Mission nationale des Mineurs Non Accompagnés (MMNA)²¹, ce qui représente donc 0,028 % de la population totale en France à cette période. Il est important de préciser que ce nombre prend en considération les jeunes dont le statut de MNA a été reconnu, et ne reflète donc pas l'ensemble des immigrants mineurs présents sur le territoire. 3 477 jeunes mineurs supplémentaires seraient en errance sur le territoire due à un refus de la reconnaissance de leur minorité ou en cours de procédure judiciaire, selon une enquête²² menée par la Coordination Nationale Jeunes Exilés en Danger (CNJED) auprès d'associations locales. L'UNICEF à son tour comptabilise en tout près de 25 000 MNA en France, selon un rapport²³ publié en septembre 2023.

En s'appuyant sur les chiffres officiels de la MMNA, entre 2022 et 2023, le nombre de MNA a augmenté de 32%. Bien que depuis 2020, le nombre de MNA recensés soit en

¹⁸ Service-Public.fr. (2025, mars 12). *Quel est le titre de séjour délivré à un mineur étranger isolé à sa majorité ?* <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31037>

¹⁹ Institut National de la Statistique et des Études Économiques [France]. (n.d.). *Les immigrés et leurs descendants*. Consulté le 8 octobre 2025 sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#onglet-1>

²⁰ Institut National de la Statistique et des Études Économiques [France]. (n.d.). Activité, emploi et chômage des immigrés. Consulté le 8 octobre 2025 sur <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Activite-emploi-et-chomage-des-immigres>

²¹ Ministère de la Justice. Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. (2024). *Mission nationale mineurs non accompagnés : Rapport annuel d'activité 2023*. Consulté le 20 septembre 2025 https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/rapport_mmna_2023.pdf

²² Utopia 56 (2024, avril). *Recensement national MNA refusés ou en recours*. Consulté le 27 septembre 2025 sur <https://utopia56.org/wp-content/uploads/2024/04/Recensement-national-MNA-refuses-ou-en-recours-CNJED-090424.pdf>

²³ Unité de l'UNICEF, *Rapport sur les adolescents et la protection*. Consulté le 27 septembre 2025 sur https://unicef.hosting.augure.com/Augure_UNICEF/r/ContenuEnLigne/Download?id=E7E4F1FA-F0B5-4F64-B6AE-60C6807D1930&filename=Rapport-unicef_BD.pdf

hausse d'années en années, la MMNA observe un léger rajeunissement des jeunes. En 2023, 68% d'entre eux arrivaient sur le territoire à 16 ans ou plus, dont 91,7% sont de sexe masculin, et 8,3% de sexe féminin.

Ainsi, nous intéresser aux mineurs isolés tels que les MNA semble pertinent notamment car ils correspondent, en termes d'âges et donc de catégorie sociale, aux publics adolescents. Nous avons aussi pensé que, de part leur prise en charge présupposée dans une structure d'accueil, ces derniers sont plus à même d'être incités à participer à des activités, telles que des pratiques culturelles. Nous avons alors établi certains critères pour définir notre échantillon : nous nous intéressons aux mineurs isolés qui ont immigré en France ces dix dernières années, quelles que soient leurs motivations, et qui ont été ou sont inscrits dans une instance de socialisation : collèges et/ou associations, y pratiquant, de manière temporaire ou non, une activité culturelle propre au spectacle vivant.

L'adolescence, une période transitoire

L'adolescence est une construction sociale qui symbolise une période d'âge entre l'enfance et l'âge adulte²⁴ et vient du latin *adulescer*, qui signifie « celui qui est en train de grandir, de croître ». Elle est identifiée comme une période de transition qui s'étend de 10 à 19 ans, selon l'OMS dans son article *Santé des adolescents*. Historiquement, ce passage de la vie d'enfant à celle d'adulte était marqué par des rites explicites (religieux, guerriers ou matrimoniaux) mais sans reconnaissance d'un âge intermédiaire, comme l'indique Philippe Ariès dans son ouvrage *L'enfance et la vie familiale dans l'ancien régime* (1960). Ce n'est qu'au XIX^e siècle que le concept d'« adolescence » s'impose progressivement en Occident (Agnès Thiercé, 1999²⁵), notamment sous l'influence d'une scolarité gratuite et obligatoire (*Lois Ferry*, 1881/1882²⁶), de la montée en puissance des institutions d'éducation et de la régulation du travail aux enfants (*Loi de 1841* en France²⁷). Ceci confère aux adolescents une posture ambiguë puisqu'ils gardent une dépendance familiale tout en aspirant à plus d'autonomie (Olivier Galland, 2011²⁸). Ce nouveau statut s'appuie, entre autres, sur l'apparition de recherches psychologiques à ce sujet, comme celles du philosophe et psychologue universitaire américain G. Stanley Hall (1844). Il propose une théorie qui définit l'adolescence comme une période de « tempête et de stress », marquée par des tensions et contradictions émotionnelles dans son ouvrage *Adolescence : its psychology and its relations to physiology, anthropology, sociology, sex, crime, religion and education* de 1904.²⁹ L'adolescence est aussi fréquemment associée à la « crise » par l'opposition à l'autorité, à une instabilité émotionnelle, à la rébellion contre la famille et les normes sociales. L'état de crise permet à l'humain de se construire tout au long de sa vie. En effet, il est relié à une angoisse de séparation de son enfance durant l'adolescence, pour se construire un soi adulte, comme l'explique Pierre G. Coslin dans *Psychologie de l'adolescent*.³⁰ Erik Erikson, psychanalyste du développement germano-américain, met en avant cette période de

²⁴ Quentel, J.-C. (2011). L'adolescence aux marges du social.

²⁵ Rogers, R. (2001). Thiercé (Agnès). – *Histoire de l'adolescence (1850-1914)* [Compte rendu]. *Histoire de l'éducation*, 89, 157-159. <https://journals.openedition.org/histoire-education/864>

²⁶ Vie-publique.fr (2024). *École : les lois Ferry de 1881 et 1882*, <https://www.vie-publique.fr/fiches/293492-ecole-les-lois-ferry-de-1881-et-1882>

²⁷ France. *Loi du 22 mars 1841 relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines ou ateliers*. (1841). https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/loi_22_mars_1841-2.pdf

²⁸ Galland, O. (2017). Sociologie de la jeunesse. (6e éd.). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.galla.2017.01>

²⁹ Hall, G. S. (1904). *Adolescence: its psychology and its relations to physiology, anthropology, sociology, sex, crime, religion and education*. D. Appleton & Company. <https://doi.org/10.1037/10616-000>

³⁰ Coslin, P. G. (2019). *Psychologie de l'adolescent* (5e éd.). Dunod. <https://www.dunod.com/sciences-humaines-et-sociales/psychologie-adolescent-2>

la vie comme un moment privilégié dont la tâche centrale est la construction de son identité par l'exploration de ses valeurs (*Childhood and Society*, 1950³¹).

Dans les sociétés occidentales, l'adolescence est une période valorisée pour sa créativité et son innovation dans les domaines artistique, culturel et social. Il y a une émergence d'une culture adolescente autonome relayée par les industries culturelles et de consommation (*L'esprit du temps*, Edgar Morin 1962). Par exemple, dans le domaine du cinéma, les « teen movies » sont la propagation d'une culture adolescente distincte avec ses propres codes et modèles.³²

L'adolescence semble alors être une tranche d'âge intéressante dans la précision de notre dynamique de recherche puisqu'elle représente une phase de transition biologique, sociale et culturelle importante. À ce moment de la vie, un grand nombre d'enjeux entrent en compte et c'est ici que l'on acquiert des clefs importantes autour de la construction de soi, par de l'estime personnelle (conscience de son savoir-faire et savoir-être), son rapport au corps (puberté et nouveau rapport à la sexualité), son rapport aux autres (s'intégrer dans la société, avoir conscience de ses enjeux), son rapport à la nouveauté (nouveau groupe de pairs, premières découvertes culturelles et économiques personnelles), son ouverture d'esprit (l'âge de la rébellion et de l'affirmation de ses convictions), etc. L'insouciance d'un enfant cadré par ses parents disparaît pour laisser place à une autonomie face aux codes de la société à laquelle on appartient afin de s'y adapter, ou non. Les adolescents vivent le temps de manière unique car cette période intermédiaire est à la fois un terrain d'expérimentation et une temporalité considérée comme une transition importante qu'il faut « réussir » pour garantir un avenir stable. Cela crée une pression intensifiée par la concurrence en milieu scolaire et social, ainsi que l'incertitude du futur (Marco Bernardini et Andrea Giambartolomei, 2013³³).

Dans son article *Les adolescents et la culture*³⁴, Chantal Dahan explique que cette phase de transition est d'autant plus marquante pour l'adolescent du XXI^e siècle en vue d'une société en évolution constante, notamment par rapport aux dernières avancées technologiques. Le jeune individu se trouve face à des modèles encore instables qui n'auraient pas de références solides, ni collectivement partagées, elle évoque la sociologue Sylvie Octobre qui parle de « culture de transition ». L'adolescent a alors de plus en plus de difficultés à élaborer sa place dans le monde.³⁵

Olivier Galland explique que l'on serait passé de l'adolescence comme « modèle de l'identification où les jeunes reproduisent la trajectoire de leurs parents » à l'adolescence comme « modèle de l'expérimentation ». Ici, le concept d' « Habitus » de Bourdieu³⁶, conditionnement de nos pratiques individuelles par notre éducation et notre classe sociale, est nuancé par un nouveau fonctionnement laissant l'adolescent choisir avant de recevoir. Les adolescents ont une posture complexe dont l'inclusion semble être une épreuve car ces jeunes

³¹ Erikson, E. H. (1950). *Childhood and society*. W. W. Norton & Company.

³² Morin, E. (1962). *L'esprit du temps*. Seuil.

³³ Bernardini, M., & Giambartolomei, A. (n.d.). Chapitre 6 - L'adolescence comme phase de transition. *Métamorphoses possibles et impossibles. Anorexie et boulimie, le temps suspendu : Individu, famille et société* (p.

97-112)<https://www.cairn.info/publications-de-Andrea-Giambartolomei--670491.htm>

³⁴ Dahan, C. (2013). *Les adolescents et la culture*. *Cahiers de l'action*, 38, 9-20. <https://doi.org/10.3917/cact.038.0009>

³⁵ Crépin Christiane, Sylvie Octobre (dir.), *Enfance et culture. Transmission, appropriation et représentation*. In: *Politiques sociales et familiales*, n°108, 2012. pp. 131-133.

https://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2012_num_108_1_2697_t11_0131_0000_1

³⁶ Bourdieu Pierre. Le sens pratique. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 2, n°1, février 1976. L'État et les classes sociales. pp. 43-86. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_1_3383

individus naviguent entre le désir d'appartenir à un groupe, notamment la socialisation par les pairs, et la préservation de l'individualité (Corsaro, 1997³⁷).

René Roussillon, dans son ouvrage *Précarité et vulnérabilité identitaire à l'adolescence*, compare l'adolescent à un individu en migration identitaire : « *L'adolescent est un migrant qui traverse une période « d'entre deux » caractérisée par une certaine forme de vulnérabilité psychique liée en large partie à un sentiment de précarité identitaire.* »³⁸.

Les adolescents immigrants, un statut complexe

Comme évoqué précédemment, il nous a semblé pertinent de relier la catégorie sociale des immigrants à l'âge adolescent, car tous deux sont confrontés à un processus d'inclusion, lié à une situation de transition. De cette manière, les mêmes questions d'inclusion sociale, d'estime de soi, de considération des autres trouvent leur place.

Le regroupement de ces deux catégories : adolescent - immigrant fait écho à la notion d'intersectionnalité, formulée en 1989, par la juriste Kimberlé Crenshaw³⁹. C'est un terme sociologique qui permet de penser que les différentes appartenances sociales (selon le genre, l'âge, la classe, la race, l'orientation sexuelle, la nationalité, le handicap) d'un individu ne s'additionnent pas, mais s'imbriquent et s'articulent entre elles. Ces appartenances sociales sont des catégories sociales qui sont soumises à des rapports de pouvoir. Par exemple, une femme noire lesbienne ne recevra pas le traitement d'une femme, plus d'une personne noire, plus d'une personne homosexuelle, mais plutôt de l'imbrication de ces trois catégories sociales, ensemble. Par ailleurs, le concept de l'intersectionnalité met en lumière quatre systèmes d'oppression, à savoir : le racisme, le classisme, le sexism et l'hétérosexualité normative. Si la catégorisation d'immigrant, ou mineur isolé est assujettie à un rapport de pouvoir et de discriminations, la catégorie d'adolescents n'entre pas totalement dans ce spectre, d'un point de vue sociologique. Toutefois, la notion d'intersectionnalité est essentielle pour comprendre les injonctions spécifiques que rencontrent les adolescents immigrants : du fait de leur migration, ils ne peuvent pas jouir d'un processus d'adolescence normatif, et du fait leur minorité ils vivent un processus d'intégration spécifique en tant qu'immigrant.

Les articles de J. Lachal, J. Rodriguez, MR Moro⁴⁰ et de M. Gourmelon⁴¹ nous ont permis d'avoir un point de vue psychosocial sur cette question. Comme nous l'avons vu, l'adolescence est une période très spécifique dans le processus de développement des jeunes, marquée notamment par un besoin de construction identitaire. Pour s'affirmer, les adolescents ont besoin de se différencier, notamment de leur entourage familial et de leurs pairs, tout en disposant de la reconnaissance sociale et affective de leur sphère sociale primaire. Les mineurs non-accompagnés, en raison de l'absence de leurs parents et de parcours migratoires souvent traumatisants, se trouvent dans une situation de fragilité spécifique. C'est ainsi que l'on peut parler d'une double vulnérabilité, du fait d'être adolescent et migrant, car ces jeunes

³⁷Corsaro, W. A. (1997). *The sociology of childhood*. Pine Forge Press. <https://doi.org/10.4000/lectures.18849>

³⁸Roussillon, R. (2010). *Précarité et vulnérabilité identitaire à l'adolescence*. *Adolescence*, 28(72-2), 241-252.

³⁹Intersectionnalité, A. aunait, S. Chauvin. Dans Dictionnaire. *Genre et science politique* (2013), pages 286 à 297 <https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-286.htm>

⁴⁰Lachal, J., Rodriguez, J., & Moro, M. R. (2022). *La dépression chez les adolescents migrants*. *Annales médico-psychologiques*. EM-Consulte.

<https://www.em-consulte.com/article/1549052/resume/la-depression chez-les-adolescents-migrants>

⁴¹Gourmelon, M. (2018). L'art-thérapie en soutien et complément... à l'accompagnement éducatif et psychologique de mineurs étrangers en situation de précarité. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 97(1), 45-60. <https://doi.org/10.3917/read.097.0045>

sont non seulement isolés de leur sphère sociale, mais se retrouvent également dans un environnement qui leur est étranger, où les codes et les représentations sont souvent très différents. Cela affecte donc les adolescents à se construire dans ce métissage de culture.

Après un parcours migratoire pour le plus souvent dangereux et violent, ces jeunes arrivent seuls, sans famille ni ressources. Ils sont disqualifiés socialement car ils n'ont plus leur statut d'enfant et se retrouvent plongés rapidement dans des contextes d'insécurité, de précarité, voire de survie. Éloignés de leurs marqueurs sociaux et culturels, essentiels à leur développement en tant qu'adolescents et contraints par une insécurité à tous les niveaux, les adolescents immigrants sont confrontés à une incapacité à se projeter dans l'avenir. De cette manière, les jeunes perdent peu à peu confiance en eux, ce qui donne la place à des sentiments de honte, d'infériorité, d'impuissance mais aussi d'auto-exclusion. En ce sens, cette souffrance psychosociale impacte les capacités des jeunes à se projeter dans une activité artistique, qui peut se traduire par l'omniprésence de pensées, un repli, un désinvestissement corporel ou encore un manque de confiance en l'autre. À cela s'ajoute une nouvelle tension expliquée par M. Gourmelon : « *La déssubjectivation renvoyée par la société est intégrée par l'individu lui-même, qui est alors dans l'incapacité de s'affirmer comme sujet. De là l'insupportable double injonction, à s'intégrer, être inclus, et à rester exclu, puisque c'est là que la société place le sujet...* ». En ce sens, ces adolescents, sur la marge entre l'enfance et l'âge adulte et sur la marge entre deux cultures, se retrouvent également sur la marge opposant une dynamique nécessaire d'inclusion, à une dynamique contrainte d'exclusion.

Au constat de la spécificité de ce public, doublement, voire triplement, en marge, il nous a semblé pertinent d'analyser comment les pratiques artistiques, notamment celles du théâtre, pouvaient être vecteur d'inclusion sociale et de confiance en soi.

Le spectacle vivant et l'art du jeu théâtral

Le spectacle vivant occupe une place particulière dans l'histoire culturelle et sociale en tant qu'art de la scène : il se caractérise par l'usage de la représentation directe, devant un public, d'une œuvre impliquant la présence physique des artistes. Selon l'article L.7122-1 du Code du travail français, le spectacle vivant suppose « *la présence physique d'au moins un artiste lors de la représentation en public d'une œuvre de l'esprit.* »⁴² Ce domaine regroupe un ensemble de disciplines artistiques qui sont le théâtre, la danse, les arts et le spectacle de rue, les arts du cirque, les arts de la marionnette, l'opéra, la musique live, l'illusionnisme et la poésie, selon le Ministère de la Culture⁴³.

La discipline que nous souhaitons approfondir est le théâtre, elle se distingue des autres par son aptitude à mettre en présence sur scène des acteurs qui jouent des personnages, qui vivent et font vivre des émotions. Le théâtre implique la coprésence des acteurs et spectateurs, mobilise le corps, la voix, et les émotions pour incarner des personnages, raconter des histoires et générer du sens.⁴⁴ Il est à la fois un genre littéraire et un art du

⁴²Légifrance. (2025). *Code civil, section 1 : De l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant* (Article L. 223-1-1). Consulté le 13 octobre 2025 sur https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT00006072050/LEGISCTA00006189958/#LEGISCTA000038723901

⁴³Ministère de la Culture [France]. (n.d.). *Spectacle vivant (musique, danse, théâtre...)*. Consulté le 13 octobre 2025 sur <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-centre-val-de-loire/nos-secteurs-d-activite/spectacle-vivant-musique-danse-theatre-pole-creation>

⁴⁴ Ministère de la Culture. (n.d.). *Spectacle vivant*. Consulté le 4 octobre 2025 sur <https://www.culture.gouv.fr/themes/spectacle-vivant#:~:text=Selon%20l'article%20L..du%20spectacle%20percevant%20une%20%C3%A9mission%C3%A9ration%E2%80%9D>

spectacle. Sa spécificité se retrouve également dans la pluralité de ses formats, qui inclut les pièces classiques où l'espace et le temps du spectacle sont structurés en actes, scènes et péripéties, afin d'aboutir à un dénouement final. Il y a aussi l'improvisation, dont l'histoire se construit au fur et à mesure par les acteurs, également la performance expérimentale ou le mime. C'est une expérience artistique éphémère qui ne vit que dans l'instant et la mémoire des comédiens et du public.⁴⁵

Le théâtre naît dans l'Antiquité grecque où il était une pratique civique, associée à la religion et à la politique. En France et dans le monde, l'évolution du théâtre à travers les siècles montre sa capacité à s'adapter à la société dans laquelle il existe : un théâtre religieux médiéval laissant place aux tragédies de la Renaissance, spectre du talent d'écrivain (comme le célèbre théâtre Shakespearien), puis la montée du théâtre populaire durant la Révolution française servant à démocratiser l'accès aux représentations.⁴⁶ À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle apparaissent de nouveaux courants : le *naturalisme*, mouvement théâtral réaliste dont l'objectif était de mettre en lumière la réalité par un théâtre d'expérimentation, et le *symbolisme*, qui délaisse les repères spatio-temporels afin de remettre en question la notion des mondes matériel et invisible. C'est alors le théâtre de l'avant-garde, qui propose de nouvelles façons de penser le corps, l'espace, le langage et le rôle du spectateur. De plus, durant cette période arrive la création de festivals internationaux et de Centres Dramatiques qui structurent le théâtre contemporain.⁴⁷

Le théâtre possède une dimension libératrice car il encourage l'expression émotionnelle. Nous pouvons prendre l'exemple du « Théâtre de l'Opprimé » d'Augusto Boal qui montre comment le théâtre peut devenir un outil d'émancipation, de prise de parole, de transformation sociale et politique. Cela participe à la connaissance de soi et à l'appropriation de récits individuels et collectifs. Une des formes de ce théâtre est le *théâtre forum*, impliquant les spectateurs comme acteurs, dans l'optique d'explorer, analyser, déconstruire la société dans laquelle nous vivons.⁴⁸ Nous pouvons également citer le *théâtre d'improvisation* qui ouvre des espaces de liberté et de créativité renforçant l'expression personnelle grâce à une création immédiate. Il permet aussi un dialogue particulier avec autrui à travers une adaptation et une écoute attentive avec l'interlocuteur pour créer une histoire.⁴⁹

D'un point de vue psychologique, le théâtre est une porte de sortie de la réalité, une échappatoire, comme le précise Jean Florence dans l'article *Une scène pour l'adolescent : l'école du jeu*⁵⁰ en parlant du jeu théâtral, « [...] quel que soit le débouché du jeu, ceux et celles qui sont passés par cette école de la théâtralité s'accordent à souligner son effet bienfaisant [...] ». L'auteur ajoute alors que le jeu théâtral « constitue une sorte de recherche ayant sa finalité en elle-même, par sa vertu exploratrice, sa liberté de recherche, par sa non-dépendance à l'égard de toute instance extérieure. ». Pratiquer le théâtre est un moyen d'expression intellectuel et corporel permettant de s'imposer dans l'espace, de s'affirmer en

⁴⁵ ArtTShow. (n.d.). *Théâtre : Histoire, définition et caractéristiques*. Consulté le 4 octobre 2025 sur <https://arttshow.fr/theatre/>

⁴⁶ Rabier, C. (n.d.). *Brève histoire des lieux du théâtre. Essentiels BNF*. <https://essentiels.bnf.fr/fr/article/96e68706-88d4-4d4c-b649-6b039bab9ed9-breve-histoire-lieux-theatre>

⁴⁷ Ministère de la Culture. (n.d.). *Repère théâtre. Histoire des arts*. <https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/Fiches-reperes/Theatre>

⁴⁸ Théâtre Bordeaux. (2025). *Les bienfaits méconnus du théâtre sur la santé mentale*. <https://www.theatrebordeaux.com/actualites/les-bienfaits-meconnus-du-theatre-sur-la-sante-mentale.html>

⁴⁹ Acte à Cie dans la Cité. (n.d.). *Le théâtre d'improvisation : libération créative et développement personnel*. <https://acteaciedanslacite.fr/le-theatre-dimprovisation-liberation-creative-et-developpement-personnel/>

⁵⁰ Florence, J. (2005). *Une scène pour l'adolescent : l'école du jeu*. *Études théâtrales*, 34, 11-20. <https://shs.cairn.info/revue-etudes-theatrales-2005-2-page-11?lang=fr&ref=doi>

tant qu'individu et au sein d'un collectif. Par ailleurs, le théâtre est aussi utilisé en psychologie, appelé le « psychodrame », qui est une forme de thérapie.

Cette dimension nous semble intéressante au vu du public que nous souhaitons étudier. Comme l'explique l'auteur, « *À travers une série de paradoxes, confiance en soi gagnée par l'oubli de soi, il s'appuie sur le crédit que les autres vous accordent et que vous accordez aux autres.* ». L'art du théâtre, au-delà du jeu, repose sur une énergie commune et réciproque entre une mixité d'acteurs. En ce sens, pour obtenir des résultats tangibles en réponse à notre problématique, l'étude des pratiques artistiques dans le domaine du spectacle vivant, idéalement du théâtre, comme levier d'inclusion d'un public marginalisé, nous semble pertinente.

II. Art, adolescence et migration : Enjeux et tensions

L'ensemble de ces apports théoriques nous a permis d'apercevoir les prismes peu abordés dans la littérature française. Ainsi, nous avons défini plusieurs angles de recherche afin de délimiter notre sujet et de produire de la connaissance, permettant ainsi de formuler notre problématique.

Un climat politique marqué par une montée en popularité de l'extrême-droite

En France, le sujet de l'immigration fait débat, notamment depuis la montée en popularité des politiques d'extrême droite qui tendent à opposer les citoyens aux populations arrivantes. En effet, selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur⁵¹, aux dernières élections présidentielles de 2022, 41,45% des électeurs ayant voté, avaient choisi la candidate d'extrême droite, Marine Le Pen, la plaçant alors en deuxième position après Emmanuel Macron, illustrant sa popularité. De plus, les récentes élections législatives de 2022 et 2024 mettent en évidence une croissance importante du nombre de députés du Rassemblement National (RN) au sein de l'Assemblée Nationale : en 2017, s'ils disposaient de 8 sièges, 5 ans plus tard, le RN devient alors, pour la première fois, la plus grande opposition à la majorité présidentielle avec un total de 89 sièges, soit 71 de plus. Aux dernières élections législatives de 2024, le RN a obtenu cette fois-ci 125 sièges ce qui illustre une réelle croissance de la popularité de ce parti.

En ce qui concerne la question de l'immigration, le parti d'extrême droite affirme explicitement son opinion défavorable, en usant d'un vocabulaire péjoratif : « *Les Français ont subi, faute de volonté politique pour la maîtriser, une immigration hors de contrôle [...] La nationalité française, l'identité française, le patrimoine français, parce qu'ils sont gravement menacés, doivent être protégés par la Constitution* » et tend à propager l'idée que les immigrants bénéficient d'une facilité à être régularisé sur le territoire, penchant vers l'idée qu'ils auraient même une forme de supériorité de décision « *D'autant que nombreux sont ceux qui bénéficieront de la « régularisation » [...] Les conditions permettant cette « régularisation » sont si peu exigeantes qu'elle est devenue de fait un droit [...] ce sont bien les immigrés qui décident de la politique migratoire de la France.* ». De plus, d'après l'article

⁵¹ Ministère de l'Intérieur [France]. (n.d.). *Résultats des élections législatives et présidentielles 2017, 2022, 2024*. Consulté le 16 septembre 2025 sur :

2017 : <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives-2017/FE.php> ,

2022 : <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives-2022/FE.php> ,

2024 : https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives2024/ensemble_geographique/index.php

Présidentielle 2022 : <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2022/FE.php>

« Analyse sémantique des discours de Marine Le Pen »⁵², les auteurs mettent en évidence que l'adjectif le plus utilisé pour qualifier l'immigration, par la représentante du parti, est « massif », suivi des termes « insécurité » « incontrôlée » ou encore « illégale » qui sont des termes connotés négativement. À titre de comparaison, Emmanuel Macron utilise quant à lui les adjectifs d' « asile » « sujet » ou encore « politique ». Pour aller plus loin, le candidat aux élections présidentielles de 2022, Eric Zemmour, soutient explicitement avec la théorie du « grand remplacement⁵³ », créée par Renaud Camus en 2011, selon laquelle la population française risque d'être rapidement remplacée par une population immigrée, non-blanche, venant alors annoncer le déclin démographique et culturel de l'Occident. Son programme électoral⁵⁴ prône des idées totalitaires et négatives à propos de l'immigration « *Mettre fin à la submersion migratoire qui menace la paix et la prospérité [...] Pour sauver la France du grand remplacement [...] Arrêter l'immigration pour sauver notre identité* ».

Bien que le parti « Reconquête » d'Eric Zemmour soit bien moins populaire (7,07 %⁵⁵ des suffrages exprimés, au premier tour des présidentielles 2022), les idées du RN à propos de l'immigration le sont, elles, beaucoup plus. En effet, un sondage de l'Ifop⁵⁶, réalisé en octobre 2024 sur un échantillon de 1003 personnes représentatif de la population française, annonce qu'en termes d'immigration, les français accordent le plus leur confiance à Marine Le Pen et Jordan Bardella parmi les personnalités politiques, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente. La montée de la popularité du RN et des discours négatifs portés sur l'immigration illustre un contexte politique actuel peu favorable à la question migratoire.

L'article de A. Boursier et A. Seoane intitulé « Les discours de haine contre les migrants : une stratégie politique⁵⁷ » explique que ces discours cristallisent les stéréotypes et représentations des migrants comme ceux « *qui viole, vol et tue, perdant ainsi toute humanité* ». En effet, par exemple, Marine Le Pen, invitée sur le plateau de RMC le 20 juin dernier à l'occasion des 20 ans du talk-show « les Grandes Gueules » déclarait : « *ceux qui viennent sans demander l'autorisation il faut qu'ils repartent, et ceux qui viennent, y compris s'ils ont l'autorisation, mais qui violent nos lois, qui commettent des violences, mais dehors quoi, de-hors, c'est clair [...] ça ferait de la place dans les prisons s'ils rentrent chez eux* ⁵⁸ ». Ces propos déshumanisants explicitement soutenus et visibles dans la société attirent l'intérêt des médias à creuser le lien entre migration et violence, faisant de l'actualité une preuve et conduisant à rendre le sujet de la migration comme un problème public légitime. La question de « la peur de l'Autre », traitée par Michel Agier dans son essai anthropologique⁵⁹ met en lumière la complexité des dynamiques migratoires en France et des enjeux face à la gestion de l'inclusion par les politiques publiques et les médias.

⁵² Jamet, D. et Lafiandra, B. (2023). « Crise migratoire » et discours politique d'extrême droite en France : 2015-2019. Analyse sémantique des discours de Marine Le Pen. *Mots. Les langages du politique*, 131(1), 119-144. <https://doi.org/10.4000/mots.30959>.

⁵³ Institut Convergences Migrations (ICMigrations, CNRS), *Le mythe du grand remplacement*. Consulté le 13 septembre 2025 sur <https://www.icmigrations.cnrs.fr/wp-content/uploads/2022/03/DM-Fiche-2-Mythe-grand-replacement.pdf>

⁵⁴ Le programme d'Eric Zemmour. *Programme officiel*. Consulté le 10 octobre 2025 <https://programme.ericzemmour.fr/>

⁵⁵ Ministère de l'Intérieur [France]. (n.d.). *Résultats des élections présidentielles 2022*, Consulté le 16 septembre octobre 2025 sur : <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2022/FE.php>

⁵⁶ Ifop. (2024). *Balise d'opinion #283 : Le regard des Français sur l'immigration*. Ifop. Consulté le 13 octobre 2025, sur <https://www.ifop.com/article/balise-dopinion-283-le-regard-des-francais-sur-limmigration/>

⁵⁷ Boursier, A. et Seoane, A. (2024). Les discours de haine contre les migrants : une stratégie politique. *Hermès, La Revue*, 94(2), 95-100. <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2024-2-page-95?lang=fr>.

⁵⁸ Marine Le Pen, invitée exceptionnelle des 20 ans des Grandes Gueules. *YouTube*. [en ligne]. Disponible sur : <https://youtu.be/-RBhzPKEu0E?t=952> à partir de 15 min 52 s

⁵⁹ *La peur des autres : Essai sur l'indésirabilité*, Michel AGIER. Septembre, 2022.

Ainsi, en 2024, selon l'enquête de l'Ifop (citée au-dessus) « *73% des Français estiment que notre pays compte déjà beaucoup d'étrangers et accueillir des immigrés supplémentaires n'est pas souhaitable* » contre 65% en 2023⁶⁰. Par ailleurs, en 2024, 67% des Français estiment qu'il n'est plus possible d'accueillir des immigrants, car les valeurs sont trop différentes, ce qui pose des problèmes de cohabitation. Au niveau législatif, la *Loi n° 2024-42* intitulée « *Loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration*⁶¹ » annoncée par Gérald Darmanin, adoptée en décembre 2023 et promulguée le 26 janvier 2024, vise à limiter l'immigration et à en durcir les conditions. Ses principes fondateurs sont le durcissement du droit du sol par la remise en cause de certains automatismes, la réforme du système de l'asile pour en limiter ses délais et abus potentiels, la limitation des conditions de regroupement familial, la nécessité d'une caution pour les étudiants étrangers, ou encore le renforcement des mesures de contrôle des étrangers en situations irrégulières.

En parallèle des discours politiques et médiatiques anti-migratoires, couplé à une volonté partagée pour près des trois quarts de la population d'arrêter l'immigration, le rapport⁶² annuel de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) de 2024 annonce un niveau inédit des crimes ou délits racistes, avec une hausse de 11 % par rapport à l'année 2023, elle-même qualifiée d' « *année marquée par une explosion des actes racistes* ». Le rapport précise que les données sont issues des rapports de la police et de la gendarmerie, et explique aussi que 97% des personnes se déclarant victime d'au moins une atteinte à caractère raciste chaque année, ne portent pas plainte, ce qui amène à penser qu'une grande part des actes racistes ne sont pas connus des services de la police.

Le secteur du social sous tension

En France, les métiers du social connaissent une crise importante. Le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) a publié un avis⁶³ en 2024 sur les métiers de la cohésion sociale, mettant en évidence ce phénomène. De grandes difficultés affectent ces professions illustrées par différents exemples : des difficultés de recrutement et le turn-over important dégrade le travail social, produisant des conséquences à plusieurs échelles, tant sur les professionnels que sur les publics sociaux, avec notamment un manque de temps pour accompagner et écouter suffisamment les personnes en difficulté. Aussi, de nombreuses insuffisances en termes de moyens financiers, matériels et humains, face à une augmentation des besoins des personnes accompagnées ont été mises en avant pour expliquer cette crise.

De plus, une grande part des financements du social dépendent des collectivités territoriales, qui définissent ces budgets selon leurs orientations politiques, créant de grandes disparités à l'échelle nationale. Par ailleurs, les collectivités locales se plaignent régulièrement des décisions de l'État, selon l'Avis du CESE, en matière de finance publique, expliquant qu'elles ne prennent pas en considération les conséquences induites sur leurs ressources, notamment lorsque les décisions de revalorisation sont insuffisantes face à la hausse des dépenses et des besoins. Du côté des salariés, le CESE évoque des « *métiers*

⁶⁰ Ifop. (2024). *Balise d'opinion #283 : Le regard des Français sur l'immigration*. Ifop. Consulté le 6 octobre 2025, sur <https://www.ifop.com/article/balise-dopinion-283-le-regard-des-francais-sur-limmigration/>

⁶¹ Légifrance (2025) *LOI n° 2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration*. Consulté le 10 octobre 2025 sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000047079143/>

⁶² Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme [France]. (2024). *Rapport 2024 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*. Consulté le 13 octobre 2025 sur <https://www.cncdh.fr/publications/rapport-2024-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie>

⁶³ Conseil économique, social et environnemental (CESE). *Les métiers de la cohésion sociale*. Consulté le 13 octobre 2025 sur https://www.unafo.org/app/uploads/2022/07/2022_12_métiers_cohesion_sociale.pdf

invisibilisés », peu valorisés et éloignés du débat public, traduisant un fort manque de cohérence entre les mesures décidées et la réalité de terrain.

Quant à l'ASE, le rapport⁶⁴ de L'Inspection Générale des Affaires Sociales (Igas) publié le 03 septembre dernier, expose les difficultés de l'ASE face aux augmentations du nombre d'enfants accueillis, des difficultés de recrutement et de moyens.

La tension vécue par des structures sociales s'explique alors par une hausse des besoins, confrontés à un manque de moyens (« *places disponibles, professionnels, disponibles, budget* ») comme l'explique le Rapport⁶⁵ de la Mission Nationale des Mineurs Non-Accompagnés en 2023. Il explique aussi que face à cette tension, certains départements ont dû refuser la prise en charge de mineurs qui leur était pourtant confié par l'autorité judiciaires.

Ainsi, la montée en popularité de l'extrême droite, face à la crise du secteur social, qui prend en charge notamment les immigrés, nous questionne sur les dynamiques anti-migratoires actuelles et à venir en France particulièrement à l'instar des présidentielles en 2027. Quel est l'impact du contexte politique actuel sur les initiatives artistiques visant à favoriser l'inclusion des adolescents immigrants ? Quel rôle la culture peut-elle jouer dans l'inclusion des adolescents immigrants face à un contexte politique marqué par la montée en popularité de l'extrême droite prônant des politiques anti-migratoires ?

Politiques culturelles, vers une démocratisation de l'accès à la culture ?

En France, les politiques culturelles ont traversé une succession de ruptures et d'évolutions fondant ainsi notre modèle actuel. Les origines des politiques culturelles françaises remontent à la création de l'Académie et du Mécénat Royal à la fin du XVII^e siècle et début XVIII^e siècle. Les objectifs étaient multiples comme la glorification du pouvoir, la diffusion du savoir et l'encadrement des artistes. La Révolution française de 1789 introduit une rupture car l'accès à la culture et au patrimoine devient une préoccupation collective. L'apparition de la Bibliothèque nationale (aujourd'hui la Bibliothèque nationale de France BnF), des archives nationales ou le Muséum central des arts mènent une politique du patrimoine. Au XIX^e siècle, l'État s'occupe de la protection du patrimoine et de son enseignement, tandis que le marché des arts structure une reconnaissance artistique. C'est à la période du Front populaire dans les années 1930 qu'une vraie première politique culturelle met en avant la démocratisation, l'éducation populaire et le soutien aux loisirs culturels, notamment pour la jeunesse. Des initiatives portées par des figures politiques comme Léo Lagrange valorisent la culture scientifique et populaire et instituent les congés payés afin de favoriser l'accès des pratiques culturelles pour tous.⁶⁶

En 1959 est créé le Ministère des Affaires Culturelles dont s'occupe André Malraux, qui fonde officiellement le terme de « politique culturelle ». Ce ministère marque un tournant politique et institutionnel car il distingue les politiques culturelles et éducatives. Il y a une

⁶⁴ Inspection générale des affaires sociales (IGAS). *Pour une mobilisation collective en faveur des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance*. Consulté le 13 octobre 2025 sur <https://www.igas.gouv.fr/pour-une-mobilisation-collective-en-faveur-des-jeunes-sortant-de-laide-sociale-lenfance>

⁶⁵ Ministère de la Justice. Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. (2024). *Mission nationale mineurs non accompagnés : Rapport annuel d'activité 2023*. Consulté le 20 septembre 2025 https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/rapport_mmma_2023.pdf

⁶⁶ Poirrier, P. (1997). Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine. *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 2, 110-111. https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1998_num_57_1_3736_t1_0175_0000_3

affirmation du rôle central de l'État sur la culture. Cette période est l'avènement de premières structures culturelles pour la décentralisation et la démocratisation culturelle à l'échelle nationale, notamment avec la mise en place des Maisons de la Culture. Ces structures régionales servaient à rendre la culture accessible à tous, sur tous les territoires, pour n'importe quel âge et classe sociale.⁶⁷

Dans cette continuité, les années 1970 marquent la montée des collectivités territoriales dans le financement et la gestion des politiques culturelles.⁶⁸ En 1981, Jack Lang arrive au Ministère de la Culture et accélère la démocratisation culturelle par la mise en avant de la diversité des pratiques et par le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Cette période est également consacrée au soutien à la création, à l'élargissement des publics et au développement d'actions locales innovantes avec les fonds d'intervention culturelle, « *un budget d'intervention dont les axes sont définis par le Comité interministériel* », d'après France archives.⁶⁹

À partir des années 2000, le modèle français fait face à de nouveaux enjeux tels que la mondialisation, la révolution numérique amenant de nouveaux acteurs, des contraintes budgétaires. Il y a également une montée d'enjeux identitaires et sociaux. La politisation croissante du débat culturel, la réduction des crédits et la défense de la diversité constituent les principaux défis contemporains. C'est alors que des dispositifs pour la jeunesse comme le Pass culture se mettent en place.⁷⁰ Ce dispositif à destination des jeunes a vu plusieurs évolutions depuis sa création en 2021, où il était un budget accordé aux jeunes de 18 ans, qu'ils pouvaient dépenser dans plusieurs secteurs culturels. D'après le site officiel du Pass culture⁷¹, en 2023 « *3,04 millions de jeunes de 15 à 18 ans ont ouvert un compte sur l'application, et la part collective du pass Culture est étendue aux élèves de 6e et 5e* » et depuis 2024 « *plus de 93 % des élèves, soit plus de 4,2 millions, ont eu accès à au moins une action d'éducation artistique et culturelle sur l'année scolaire écoulée ; plus de 35 000 acteurs culturels présents sur le dispositif ; en juillet, le taux de couverture s'élevait à 83%.* »

Actuellement le Pass culture combine deux volets, il y a un volet individuel d'allocation numérique progressive à utiliser à partir de 15 ans jusqu'à 20 ans, utilisable pour des sorties, des achats et abonnements à diverses plateformes culturelles, et un volet collectif, destiné à financer des projets culturels portés par les établissements scolaires et leurs partenaires (musées, compagnies, etc.).⁷² En mars 2025, d'importantes réformes ont été mises en place avec une réduction du montant individuel alloué, passant de 300 euros à 150 euros modulable jusqu'à 200 ou 250 euros sous conditions.⁷³ Malgré cela, les analyses montrent tout de même un effet globalement positif pour l'ouverture des jeunes à de nouveaux lieux et

⁶⁷ Les maisons de la culture (1973) (Centres régionaux d'action culturelle) Courrier hebdomadaire du CRISP, 593(7), 1-28. <https://doi.org/10.3917/cris.593.0001>.

⁶⁸ Ministère de la Culture [France]. (n.d.). *Histoire du ministère : 60 ans d'action en 500 dates*. Consulté le 26 septembre 2025 sur <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Ministère-de-la-Culture-60-ans-d-action-en-500-dates#/vendredi-2-janvier-1959-Ministère-de-la-Culture-60-ans-d-action-en-500-dates>

⁶⁹ FranceArchives. (2024, décembre 23). *Stratégie interministérielle des archives 2025-2029*. <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/94914993>

⁷⁰ FranceArchives. (2006). *Culture ; Cabinet et services rattachés au Ministre ; Fonds d'intervention culturel (1969-1986)* [Fonds d'archives]. Archives Nationales. https://francearchives.gouv.fr/fr/authorityrecord/FRAN_NP_005050

⁷¹ Ministère de la Culture. *Pass Culture*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://pass.culture.fr/>

⁷² Pass Culture. (2025). *Les effets du pass Culture - Étude sur les cohortes sortantes*. <https://pass.culture.fr/ressources/analyse-effets-pass-culture>

⁷³ Pass Culture. (2025, octobre 7). *Réforme du pass Culture*. <https://pass.culture.fr/actualite/reforme-du-pass-culture>

activités culturelles, même si l'impact sur la durabilité et la diversification des pratiques culturelles reste incertain selon les rapports d'inspection.⁷⁴

Si nous faisons un état général des politiques culturelles en 2025, la France traverse une période critique dans le secteur culturel, où près de la moitié des collectivités territoriales ont réduit leurs budgets culturels, parfois de plus de 20%, ce qui affecte notamment le spectacle vivant, les festivals, l'éducation artistique et culturelle. Les baisses des subventions publiques fragilisent l'écosystème culturel local. D'après l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC), ces évolutions sont vécues comme historiques en trente ans d'observation.⁷⁵ Les initiatives pour maintenir l'accès à la culture subsistent, notamment avec des évènements gratuits et accessibles, si nous prenons l'exemple de l'*Eté culturel*. Un dispositif qui permet des évènements gratuits et accessibles durant l'été ou en période scolaire, ciblant prioritairement les jeunes et les publics éloignés ou isolés, partout en France.⁷⁶ Cela témoigne d'une volonté de maintenir une offre accessible à tous malgré un contexte budgétaire incertain.

Actuellement, il existe des effets contrastés des politiques culturelles, avec une intensification de certaines pratiques mais une difficulté à mesurer une réelle réduction des écarts des pratiques culturelles entre les milieux sociaux. Un questionnement est présent sur l'impact effectif de ces dispositifs à long terme. Alors, même si les politiques culturelles⁷⁷ françaises sont à l'origine d'un grand nombre d'initiatives culturelles prônant l'idée de garantir l'accès à la culture pour tous, la mise en œuvre concrète de ces politiques peut être variable et est confrontée à des défis importants. En effet, l'accès à la culture peut être inégal en fonction du sexe, de l'âge, de l'origine culturelle, y compris donc pour les jeunes immigrants.⁷⁸

Ainsi, cela nous amène à nous interroger sur comment, en pratique, les politiques culturelles françaises actuelles répondent-elles aux besoins des adolescents immigrants en termes d'accès aux droits culturels et à la participation active dans la société ? Les pratiques artistiques sont-elles vraiment efficaces pour l'inclusion sociale des adolescents immigrants, ou restent-elles utopiques face à des défis réels tels que l'acculturation et l'intégration dans une société pouvant être perçue comme « normative » ?

L'inclusion et l'acculturation comme enjeux identitaires

Le Dictionnaire Larousse définit l'inclusion⁷⁹ comme l'action « *d'inclure quelque chose dans un tout, un ensemble ; état de quelque chose qui est inclus dans autre chose [...] Action d'intégrer une personne, un groupe, de mettre fin à leur exclusion (sociale, notamment).* » Si cette définition large permet de prendre en considération la multiplicité des déclinaisons possibles (inclusion économique, culturelle, citoyenne...), nous nous intéressons

⁷⁴ Sénat. (2023). *Projet de loi de finances pour 2025 : Culture (rapport n° 24-144-38)*.

<https://www.senat.fr/rap/I24-144-38/I24-144-3810.html>

⁷⁵ Artcena. (2025, juillet 16). *Près de la moitié des collectivités ont baissé leurs budgets culturels en 2025.*

<https://www.artcena.fr/fil-vie-pro/pres-de-la-moitie-des-collectivites-ont-baisse-leurs-budgets-culturels-en-2025>

⁷⁶ Gouvernement français. (2025, juillet 21). *L'Été culturel 2025 : des animations gratuites pour les vacanciers.*

<https://www.info.gouv.fr/actualite/lete-culturel-2025-des-animations-gratuites-pour-les-vacanciers>

⁷⁷ Poirrier, P. (2018, août 20). La politique culturelle. *Vie-publique.fr.*

<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/269603-la-politique-culturelle>

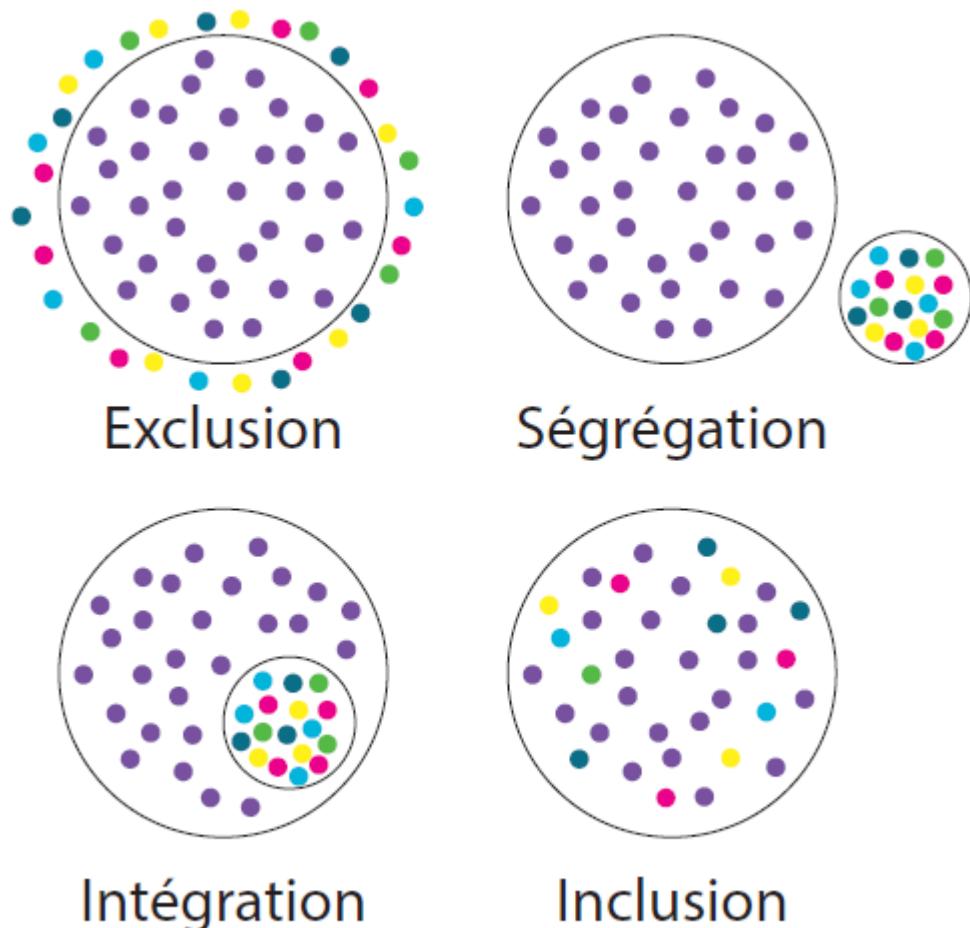
⁷⁸ Belkacem, L. et Chauvel, S. (2020). Introduction Comment traiter de la question du culturalisme dans l'encadrement de la jeunesse ? *Agora débats/jeunesses*, 84(1), 41-51. <https://doi.org/10.3917/agora.084.0041>

⁷⁹ Dictionnaire Larousse [France]. (n.d.). *Inclusion.* Consulté le 1 octobre 2025 sur

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281>

à la notion d'inclusion sociale au sein de « l'inclusion dans la société ». De cette manière, Charles Gardou⁸⁰, anthropologue spécialisé dans les questions relatives au handicap, met en avant l'idée que « *Une société inclusive c'est une société sans priviléges, exclusivités et exclusions* ». Une société inclusive, dont l'inclusion sociale n'est plus à prouver, serait donc une société qui prend en considération chacun de ses membres, en écartant la norme, où tout le monde peut vivre dans le respect et l'égalité, sans exclusion. La notion d'inclusion est à distinguer de celle d'intégration qui sous-entend l'idée du rapprochement d'un groupe vers un autre déjà défini⁸¹, en adoptant les normes de ce groupe, ce qui renvoie à l'idée d'assimilation. La notion d'inclusion correspondrait davantage à celle d'acceptation de la diversité. Par ailleurs, la dynamique d'inclusion implique un effort mutuel, une responsabilité collective.

Par ailleurs, de nombreux concepts existent pour distinguer clairement ce qu'est l'inclusion en parlant de l'exclusion, la ségrégation et de l'intégration, illustré par ce schéma :



« Intégration versus inclusion: deux approches très différentes! » - *Ligue de l'Enseignement Bruxelles (figure 3)*

Par ailleurs, l'inclusion sociale d'un individu peut être mesurée selon certains critères économiques, sociaux, culturels, etc. En ce qui concerne le public des immigrants adolescents, leur inclusion à la société française peut être évaluée selon leur apprentissage de

⁸⁰ Le marché de l'inclusion. *Qu'est-ce que l'inclusion ?* Consulté le 12 octobre sur : <https://lemarche.inclusion.gouv.fr/ressources/quest-ce-que-linclusion/>

⁸¹ Grand Dictionnaire Terminologique (GDT). Office québécois de la langue française. *Inclusion*. Consulté le 11 octobre 2025 sur : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26560999/inclusion>

la langue, s'ils sont scolarisés, ont un métier, etc. Cette inclusion est mesurable et donc relativement objective. Mais il existe toutefois une logique inclusion subjective, perçue et propre à chacun selon son sentiment d'appartenance, de confiance, de sécurité, de satisfaction, de légitimité, qui relève davantage du ressenti personnel de chacun que de réelles données perceptibles.

Le terme de légitimité renvoie au droit de faire, dire quelque chose ou tout simplement d'exister, selon le bon sens, la raison⁸². C'est une notion sociologique, politique, mais aussi juridique, définie par le dictionnaire juridique⁸³, comme étant « *la conformité à un principe supérieur qui dans une société et à un moment donné est considéré comme juste* ». En ce sens, la question de la légitimité interroge les normes, les valeurs, la représentation et les attributs de représentations et de posture. Comme l'explique Hélène Haztfeld⁸⁴, enseignante chercheuse en science politique, les revendications de légitimité peuvent être illustrée par « *l'affirmation du droit à la parole des « acteurs faibles » ou des « sans voix », et la référence à des principes, qui sont partagés par une pluralité d'individus et peuvent avoir une traduction juridique* »

D'un point de vue institutionnel, l'ouvrage de Brigitte Bouquet⁸⁵ nous apprend que la notion d'inclusion est entrée peu à peu dans le vocabulaire politique européen et français, venant se substituer aux notions d'intégration et d'insertion jusque-là utilisées. Elle est devenue une priorité européenne notamment à travers la *Stratégie de Lisbonne de 2000*, visant à faire de l'Union européenne « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ». Cette première introduction du concept d'inclusion reposait prioritairement sur la question de l'économie, de l'environnement et du social.

En France, la notion d'inclusion était plus généralement utilisée dans les secteurs du handicap et l'éducation : l'école inclusive. Le 3 octobre 2007, les figures politiques de Christine Boutin et Martin Hirsch ont utilisé le terme de l'inclusion dans le *Plan National d'Action pour L'inclusion (PNAI)*, permettant d'institutionnaliser le terme d'inclusion, comme lutte contre la pauvreté. En 2013, le Comité interministériel de lutte contre l'exclusion (CILE) a également repris le terme dans le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, officialisant sa place dans les politiques publiques. Aujourd'hui, le terme d'inclusion est devenu un repère central pour désigner les politiques publiques visant à lutter contre les inégalités sociales, et se retrouve facilement dans le vocabulaire institutionnel et les rapports officiels.

La question de l'acculturation, c'est-à-dire « *l'ensemble des phénomènes résultant d'un contact continu et direct entre groupes d'individus appartenant à différentes cultures et aboutissant à des transformations affectant les modèles culturels originaux de l'un ou des deux groupes* » (Guerraoui et Troadec)⁸⁶, est centrale dans le processus d'inclusion

⁸² CNRTL – Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. *Légitime*. Consulté le 10 octobre 2025 sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/l%C3%A9gitime>

⁸³ Dictionnaire juridique (Serge Braudo). *Légitimité*. Consulté le 10 octobre 2025 : <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/legitime.php>

⁸⁴ Dicopart (2013). *Légitimité*. Consulté le 10 octobre 2025 sur : <https://www.dicopart.fr/legitime-2013>

⁸⁵ Bouquet, B. (2015). L'inclusion : approche socio-sémantique. *Vie sociale*, 11(3), 15-25. <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0015>.

⁸⁶ Amin, A. (2005). L'intégration des jeunes Français issus de l'immigration: Le cas des jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane et turque : Maghreb, Moyen-Orient et Turquie. *Connexions*, 131-147. <https://doi.org/10.3917/cnx.083.0131>

d'adolescents migrants⁸⁷. Le sociologue Roger Bastide, dans son ouvrage *Les Amériques noires : les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Paris, Payot, 1967, approfondi cette définition en ajoutant l'idée que l'acculturation n'est pas un simple transfert culturel, mais implique la création de nouvelles formes métissées. De plus, le rapprochement de deux cultures engendre un conflit⁸⁸, dans la mesure où l'individu est confronté à des rapports asymétriques et à une dévalorisation symboliques liées aux stéréotypes et préjugés de la société d'accueil, du groupe majoritaire. L'individu doit alors mettre en place des stratégies de protection identitaire visant à rétablir la valeur de soi, tout en trouvant un équilibre entre l'acquisition des valeurs et représentations de la société d'accueil qui lui semble essentielles, rapportées à la possibilité pragmatique de s'adapter à cette société.

Le concept d'acculturation est souvent comparé à celui de l'assimilation sociale⁸⁹ qui est un processus plus total, dans lequel, selon notre sujet de recherche, les individus intègrent et adoptent totalement la culture d'un autre pays, en renonçant à leur propre culture d'origine. Dans le cadre de notre recherche, la notion d'acculturation nous intéresse davantage, notamment pour questionner et nourrir la notion d'inclusion vue au-dessus.

Ainsi, le rapprochement de ces deux concepts suscite nos interrogations : Comment ces jeunes vivent-ils le contact avec la culture française ? Les projets culturels peuvent-ils permettre une inclusion sans pour autant effacer leur identité culturelle ? Ces ateliers permettent-ils de créer un espace de dialogue, vierge, où les français et les immigrants ont une place à égalité ? Comment les adolescents immigrants naviguent-ils entre leur besoin de se conformer aux normes de la société française et leurs propres références culturelles ? Quel rôle jouent les pratiques culturelles dans cette transformation identitaire ?

Le rôle des pratiques artistiques et culturelles dans l'inclusion et l'acculturation

« *L'art et la culture constituent un terrain où se joue notre humanité et où se développe notre capacité d'exister, comme personne et en société* », comme les définit la Fondation de France.⁹⁰ La participation à des activités artistiques crée et renforce le capital social, c'est-à-dire l'ensemble des liens de confiance, la tolérance, la solidarité et l'engagement civique entre individus de divers milieux. La culture agit comme un espace où se rencontrent des groupes sociaux différents, facilitant le bénévolat, la participation démocratique et la reconnaissance mutuelle, y compris au sein de quartiers populaires ou de publics vulnérables selon un rapport de culture Action Europe en 2018.⁹¹ Lors de l'Année européenne du dialogue interculturel en 2008, une enquête portée sur les programmes de la politique de cohésion menée par la Commission européenne a évalué que « *l'initiative a révélé que 73% des participants en avaient appris plus sur des populations de cultures différentes; 73% avaient une vision plus positive de la contribution de différentes cultures à la société; 70% avaient acquis un respect accru pour les personnes d'autres cultures; et 46%*

⁸⁷ Immigration et acculturation à l'adolescence, Derya Güngör, *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, Belgique. Février 2023, Éd. rév.

<https://www.enfant-encyclopedie.com/immigration/selon-experts/immigration-et-acculturation-ladolescence>

⁸⁸ Velandia-Coustol, C.-R., Navas-Luque, M. et Rojas-Tejada, A.-J. (2018). Le Modèle Amplifié d'Acculturation Relative (MAAR). État des lieux et perspectives de recherche *Revue européenne des migrations internationales*, 34(2), 299-317.

<https://doi.org/10.4000/remi.11433>.

⁸⁹ Encyclopædia Universalis. *Assimilation sociale* Consulté le 13 octobre 2025 sur :

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/assimilation-sociale/>

⁹⁰ Fondation de France. (n.d.). *La création artistique, moteur d'inclusion sociale*.

<https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-culture-et-creation/la-creation-artistique-moteur-d-inclusion-sociale>

⁹¹ Culture Action Europe. (2018). *La valeur et les valeurs de la culture* (résumé).

<https://cultureactioneurope.org/wp-content/uploads/2018/02/La-Valeur-et-les-valeurs-de-la-culture-re%CC%81sume%CC%81.pdf>

avaient développé des amitiés avec des personnes de cultures ou de communautés différentes
» La cohésion sociale favorise donc une société plus inclusive.

Les projets d'arts participatifs tels que la médiation, la création participative et les ateliers collectifs favorisent l'expression de soi, la valorisation de l'identité individuelle et l'« agency », signifiant l'autonomie d'agir. Ce sont des éléments essentiels pour une acculturation intégrative et pour un dialogue interculturel, où chacun peut éprouver un sentiment d'appartenance collective sans renier ses origines, ce qui renforce la reconnaissance et le pouvoir d'agir en société.⁹² Le sentiment d'appartenance renvoie à la « *capacité de se considérer et de se sentir comme faisant partie intégrante d'un groupe, d'une famille ou d'un ensemble* », comme le définit l'Office Québécois de la langue française⁹³.

La pratique artistique collective, notamment dans des contextes multiculturels, constitue un « espace sûr » pour l'acquisition et l'usage des langues, la gestion des malentendus interculturels et l'apprentissage de compétences de communication, selon la théorie du philosophe John Berry sur les types d'acculturation⁹⁴ : « *Dans la vision Saussurienne, la langue est un système social, « comme tout système symbolique et comme tout fait de culture, [la langue] est l'objet de multiples représentations et attitudes individuelles, collectives, positives ou négatives, au gré des besoins et des intérêts. Ces représentations qui trouvent leur origine dans le mythe ou la réalité du rapport de puissance symbolique, dictent les jugements et les discours, commandent les comportements et les actions.* » (Desbois, Rapegno, 1994 : 3-4)., extrait de *L'enseignement des langues-cultures : dimensions et perspective*, étude de la doctorante Samira Boubakour.⁹⁵ Le faire-ensemble artistique aide à dépasser les préjugés et barrières de la langue et à instaurer la réciprocité et la solidarité, en créant un cadre favorable à l'intégration.⁹⁶ « *Faire entrer l'art dans la vie de quelqu'un par le biais d'activités telles que la danse, le chant ou la fréquentation de musées et de concerts nous donne une clé supplémentaire pour améliorer notre santé physique et mentale* », souligne dans un communiqué le Dr Piroska Östlin, Directrice régionale de l'OMS pour l'Europe par intérim d'après l'article de l'ONU.⁹⁷

Pour la santé, des revues comme celles de l'OMS « Art et santé » démontrent que la pratique artistique contribue au bien-être physique et mental, notamment par ce schéma⁹⁸ :

⁹² L'Observatoire. (n.d.). *L'Art peut-il être utile au Social ?*. Revue Observatoire.

<https://revueobservatoire.be/L-Art-peut-il-etre-utile-au-Social>

Dubé, M. & Belhadj-Ziane, K. (2020). Médiation, art et inclusion sociale des femmes : l'expérience des « Moments Créatifs » au Musée d'art contemporain de Montréal. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(1), 24–39. <https://doi.org/10.7202/1069912ar>

⁹³ Grand Dictionnaire Terminologique (GDT). Office québécois de la langue française. *Sentiment d'appartenance*. Consulté le 11 octobre 2025 sur : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17011354/sentiment-dappartenance>

⁹⁴ Berry, J. W., Kim, U., Power, S., & Young, M. (1989). *Acculturation attitudes in plural societies*. (traduit en français) <https://psycnet.apa.org/record/1989-32604-001>

⁹⁵ Boubakour, S. (2010). L'enseignement des langues-cultures : dimensions et perspectives. *Synergies Algérie*, 9, 13-26. <https://gerflint.fr/Base/Algérie9/boubakour.pdf>

⁹⁶ Ravez, C. (2019). *L'interculturel à l'école : quels cadres de référence ?* (Dossier de veille n°129). Institut français de l'éducation, ENS de Lyon. https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DS-Veille/dossier_interculturel.pdf

⁹⁷ Organisation des Nations Unies. (2019, novembre 11). L'art peut être bénéfique pour la santé, tant physique que mentale (OMS). *ONU News*. <https://news.un.org/fr/story/2019/11/1055841>

⁹⁸ World Health Organization. (2022). *Arts and health: Supporting the mental well-being of forcibly displaced people*. Culture Action Europe. https://cultureactioneurope.org/wp-content/uploads/2022/07/WHO_Arts-and-Health-forcibly-displaced-people-.pdf

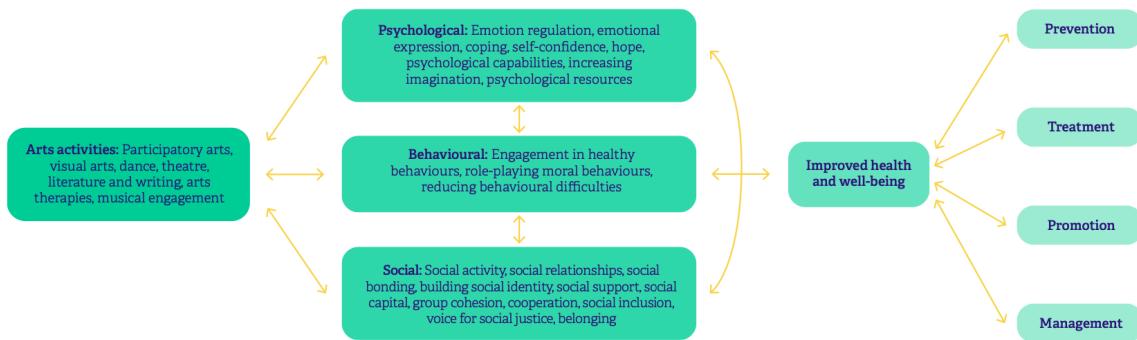


Fig. 1. Theoretical model of how the arts can help to improve health and well-being

« Arts and health: supporting the mental well-being of forcibly displaced people » - OMS (figure 4)

L'activité artistique favorise la qualité de vie, par la réduction de la dépression, l'amélioration du moral, ou encore la stimulation cognitive chez les personnes âgées par exemple. Les politiques de prescription sociale commencent à intégrer l'art dans le parcours de santé et dans l'accompagnement social, compte tenu de ses effets prouvés.⁹⁹

Étudié par des sociologues comme Pierre Bourdieu avec sa théorie sur le capital culturel, l'accès à la culture demeure inégal par des barrières socio-économiques. Actuellement, nous pouvons penser ces inégalités liées au revenu, à la situation de handicap ou au statut migratoire qui limitent encore la portée inclusive des pratiques artistiques.¹⁰⁰ Les politiques publiques comme la *Loi d'Orientation de 1998* insistent donc sur la nécessité de garantir un accès effectif à la culture comme droit fondamental, condition nécessaire pour une véritable inclusion : « *La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation. La présente loi tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance. L'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics dont les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les organismes de sécurité sociale ainsi que les institutions sociales et médico-sociales participent à la mise en œuvre de ces principes.*

¹⁰¹

La plupart des études sur ce sujet restent observationnelles et il est difficile d'établir un lien direct de causalité entre la participation culturelle et l'inclusion sociale, qui interroge alors l'évaluation des effets. La mesure de dimensions intangibles comme la confiance ou le sentiment d'appartenance à une nouvelle culture reste complexe, et la pérennité des bénéfices des pratiques culturelles et artistiques n'est pas toujours démontrée sur le long terme. Ces pratiques agissent selon des mécanismes complémentaires qui mêlent le lien social, la reconnaissance, le développement personnel et l'ouverture à l'altérité. Ces effets sont réels mais conditionnés par la qualité des dispositifs, la vigilance sur l'accès effectif de tous. Une réflexion continue sur la mesure de leur impact sur le long terme.¹⁰²

⁹⁹ Organisation des Nations Unies. (2019, novembre 11). *L'art peut être bénéfique pour la santé, tant physique que mentale* (OMS). ONU News. <https://news.un.org/fr/story/2019/11/1055841>

¹⁰⁰ Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS). (2007). *L'accès à la culture des plus défavorisés* [Rapport]. <https://sites.ensfea.fr/escapes/wp-content/uploads/sites/7/2009/03/2007-igas-acces-la-culture-pdf.pdf>

¹⁰¹ France. (1998). *Article 140 - Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions*. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000206>

¹⁰² Donnat, O. (2015). *Les inégalités culturelles. Qu'en pensent les Français ? (1-)*. Département des études, de la prospective et des statistiques. <https://books.openedition.org/deps/939>

Les pratiques artistiques peuvent aussi être un levier d'inclusion sociale par la création d'espaces d'interaction où les adolescents immigrants peuvent s'exprimer mais aussi partager leur culture. Dans son article « L'accès à la culture, un moyen de faciliter l'accueil des migrants¹⁰³ ? » Luc Gruson met en avant l'idée que « toute démarche d'intégration culturelle nécessite une « interaction souhaitable », une « dynamique inclusive », qui transforme tant les populations migrantes que la société d'accueil. ». Si pour une inclusion totale, les efforts doivent être faits autant des « inclus » que des « incluants », cela signifie que les projets culturels doivent offrir une plateforme d'expressions culturelles pour les immigrants, tout en concevant la favorisation d'une dynamique d'inclusion réciproque. Comment des pratiques artistiques comme le spectacle vivant peuvent-elles générer cette dynamique inclusive, selon l'idée de Luc Gruson ?

Au-delà d'un processus thérapeutique, ces démarches relèvent d'expériences humaines favorisant un épanouissement global comme le souligne le sociologue Francis Loser. Le mieux-être est défini selon différentes dimensions qui sont émotionnelles, sociales et cognitives, en lien avec la confiance, la conscience de soi et la capacité à établir des relations positives. L'art devient un moyen d'expression de soi, de revalorisation personnelle et d'ouverture à l'autre.¹⁰⁴

Trois grandes approches structurent cette réflexion : l'art pour l'inclusion sociale, l'art pour l'éducation et l'art pour la santé physique et mentale. Dans la perspective d'inclusion, celle qui nous intéresse, l'art et la culture agissent comme leviers d'émancipation et d'autonomisation pour des populations vulnérables, touchées par la pauvreté, la maladie ou l'exclusion. Les activités artistiques leur permettent de retrouver une capacité d'agir et réinvestir l'espace social. Cela favorise la motivation, l'engagement et la réussite, ce qui rejoint la réflexion de John Ward¹⁰⁵ sur la place centrale de la création dans les enjeux sociaux contemporains. Effectivement, il rappelle que l'art dans le travail social s'inscrit dans une dynamique de démocratisation culturelle, initié par André Malraux. Selon lui, il ne s'agit pas d'un supplément mais d'un outil indispensable de lutte contre l'exclusion. L'expérience artistique selon Hans-Georg Gadamer, constitue une source de connaissance éthique qui permet de s'ouvrir à l'altérité et à dépasser les frontières culturelles. Ainsi, dans cette logique, les formations en intervention sociale intègrent désormais des approches créatives favorisant la médiation et le développement personnel. Patrice Meyer-Bisch ajoute qu'il s'agit d'une revendication fondamentale, qui est celle du droit de savoir, choisir, se reconnaître à travers ses propres références culturelles. Une réflexion qui ouvre à la réflexion sur les droits culturels de chacun en France.¹⁰⁶

Le texte *Les travailleurs sociaux à l'épreuve de la question artistique* de Gérard Creux prolonge cette idée en interrogeant l'apport concret de l'art dans le travail social. Il constate une évolution du métier vers une rationalisation instrumentale qui fragilise le sens des pratiques, provoquant un « désenchantement professionnel » au sens de Weber. L'introduction

¹⁰³ Gruson, L. (2017). L'accès à la culture, un moyen de faciliter l'accueil des migrants ? *L'Observatoire*, 49(1), 80-84. <https://doi.org/10.3917/lob.049.0080>.

¹⁰⁴ Hamel, S. (2011). Compte rendu de [Francis Loser, *La médiation artistique en travail social : enjeux et pratiques en atelier d'expression et de création*, Genève, Institut d'études sociales (IES) Éditions, 2010, 272 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 24(1), 175–178. <https://doi.org/10.7202/1008228ar>

¹⁰⁵ Ward, J. (2014). Introduction. Question sociale, questions artistiques. *Vie sociale*, 5(1), 7-10. <https://doi.org/10.3917/vsoc.141.0007>.

¹⁰⁶ Donnat, O. (2015). *Les inégalités culturelles. Qu'en pensent les Français ?* Département des études, de la prospective et des statistiques. <https://books.openedition.org/deps/939?lang=fr>

de démarches artistiques agit alors comme un « réenchantement », c'est-à-dire que l'art selon Marcuse ne change pas directement le monde mais ouvre un espace critique propice à la transformation. Un des résultats de l'enquête de G. Creux montre que 32,3% des travailleurs répondant au questionnaire trouveraient une transformation des relations avec les usagers. Il s'agirait d'une « violence symbolique » amoindrie, terme de Pierre Bourdieu qui signifie que la relation entre les travailleurs sociaux et les usagers est une relation de pouvoir, même si elle est inconsciente, ils ne sont pas sur le même pied d'égalité. Ainsi, les pratiques artistiques, en abolissant les distances hiérarchiques et en favorisant le collectif, instaurent une relation plus égalitaire. L'art devient ainsi un espace partagé où se reconstruit l'humain à travers le dialogue.¹⁰⁷

Cette dimension collective et transformatrice se retrouve aussi dans les propos de la doctorante en anthropologie Ophélie Mercier en 2017 à Alexandrie, dans son article « Expériences théâtrales à Alexandrie auprès de population locale et réfugiée : un éveilleur de conscience politique¹⁰⁸ ? ». Pour réaliser son étude, O. Mercier a utilisé la méthode de l'observation participante d'un atelier de théâtre du collectif Outa Hamra, ce qui a été facilité grâce à son rôle dans la compagnie : comédienne et administratrice. Elle a également réalisé des entretiens avec les participants, mais aussi avec les spectateurs lors des représentations (familles, passants, amis).

À travers le projet du collectif, réunissant jeunes Égyptiens et réfugiés Syriens, le théâtre apparaît comme un lieu de rencontre interculturelle et d'expression politique. Inspirée par les travaux de Asef Bayat, professeur de sociologie, O. Mercier montre comment ces ateliers favorisent la confiance, l'expression de soi et la conscience collective. Le théâtre devient un espace de résistance créative face aux fractures sociales et aux contraintes politiques, permettant aux participants de se reconnaître comme acteurs de leur société. Par ailleurs, le projet a été freiné à plusieurs reprises par diverses mesures politiques : la destitution du président M. Morsi en 2013 qui a produit une grande vague de contrôle des manifestations artistiques dans l'espace public, les réglementations très strictes (« pas plus de trente Syriens dans la rue »), la pression de l'état égyptien (surveillance, contrôle des autorisations). En parallèle, le gouvernement véhiculait massivement des représentations sur la communauté syrienne comme « potentiels terroristes » et « danger pour la sécurité nationale ». Tous ces éléments de censure ont conduit le collectif Outa Hamra à repenser leur atelier et n'ont pas facilité la création de conditions pour que les participants puissent s'épanouir librement. Cette situation politique conflictuelle a permis à O. Mercier d'être immergée dans la réalité des enquêtés, ce qui a nourri son étude de terrain tout en complexifiant sa réalisation. Même si ces projets ne bouleversent pas totalement les structures, ils ouvrent un champ de pensée et d'expérimentation qui constitue un premier pas vers l'émancipation et le mieux-être social. La lecture de son article nous permet alors de constater un lien entre la pratique artistique et l'inclusion d'un groupe immigrés dans la société d'accueil, freiné par un contexte politique sous tension.

¹⁰⁷ Creux, G. (2014). Les travailleurs sociaux à l'épreuve de la question artistique. *Vie sociale*, 5(1), 185-202. <https://doi.org/10.3917/vsoc.141.0185>.

¹⁰⁸ Mercier, O. (2017). Expériences théâtrales à Alexandrie auprès de population locale et réfugiée : un éveilleur de conscience politique ? *Égypte/Monde arabe*, 15, 125–146. <http://journals.openedition.org/ema/3672>

L'ensemble de ces interrogations nous ont conduites à formuler la problématique suivante :

Comment les pratiques artistiques, notamment celles du spectacle vivant, peuvent-elles contribuer à l'inclusion sociale des adolescents immigrants en France, dans un climat politique migratoire sous tension ? Ces initiatives culturelles parviennent-elles à rendre compatibles acculturation et intégration, ou sont-elles confrontées à une réalité plus complexe et limitante ?

III. Une problématique en trois hypothèses

Afin de répondre à notre problématique, nous avons établi trois hypothèses répondant à trois grands questionnements de notre sujet :

- Hypothèse 1 : Les politiques culturelles en France, comme le Pass Culture et l'EAC, visent à favoriser l'inclusion sociale et l'accessibilité à toutes et tous à l'art et la culture, mais ces objectifs ne sont pas atteints en ce qui concerne le public des adolescents immigrants.
- Hypothèse 2 : Le contexte politique de ces cinq dernières années et le climat anti-migratoire sont des obstacles pour le développement des objectifs d'inclusion et de cohésion sociale des adolescents immigrants des projets culturels concernés.
- Hypothèse 3 : Les ateliers artistiques renforcent le sentiment de légitimité des adolescents immigrants sur l'instant, mais n'offrent pas une véritable inclusion dans la société française. Les effets positifs de ces ateliers sont temporaires et ne garantissent ni un sentiment d'appartenance durable, ni une acculturation épanouissante.



© Jeanne Paturel, *Herbes Folles et Macadam*, Saint-Brieuc 2022 (figure 5)



© Cyrielle Voguet, *Les Beautés*, Avignon 2024 (figure 6)

II. Méthodologie d'enquête : démarches au sein de structures sociales et culturelles

I. Une enquête principalement qualitative

La méthodologie d'enquête que nous avons choisie pour répondre à nos hypothèses repose sur une démarche principalement qualitative adaptée aux spécificités de notre public qui sont les adolescents immigrants et les professionnels ayant travaillé avec ce public lors d'ateliers artistiques. Opter pour une méthodologie qualitative se justifie par l'importance de recueillir des témoignages de ressentis et d'expériences par notre public lors d'ateliers, une requête qui n'aurait pas été possible par un biais quantitatif.

En premier lieu, il nous paraît pertinent de réaliser un entretien exploratoire, afin de mieux aborder notre terrain d'enquête et d'envisager la construction de notre méthode d'enquête la plus adaptée. Cet entretien permettra d'axer de la façon la plus pertinente notre enquête grâce à un échange avec des professionnels ayant l'expérience du terrain et connaissant les adolescents. Ensuite, afin de répondre au mieux à chaque hypothèse, nous avons donc déterminé les outils d'enquête les plus appropriés selon nos recherches :

Pour l'hypothèse 1 :

« Les politiques culturelles en France, comme le Pass Culture et l'EAC, visent à favoriser l'inclusion sociale et l'accessibilité à toutes et tous à l'art et la culture, mais ces objectifs ne sont pas atteints en ce qui concerne le public des adolescents immigrants. »

L'objectif est d'examiner l'accès des adolescents immigrants aux dispositifs d'EAC tels que le Pass Culture ainsi que les conditions concrètes d'accès à ces outils. Pour cela, nous avons choisi deux méthodes d'enquêtes :

- Enquête quantitative par un questionnaire auprès d'un échantillon d'adolescents immigrants et non immigrants, par exemple dans une classe, afin de mesurer leur connaissance des dispositifs, leur utilisation, les éventuels obstacles rencontrés. En effet, apporter une approche comparative dans nos résultats nous paraît pertinent afin de jauger les bénéfices ou non de l'art sur l'intégration de ces jeunes. Les premiers résultats nous permettront de diriger nos questions pour les prochains entretiens.
- Enquête qualitative par des entretiens semi-directifs avec des professionnels du secteur culturel et social ainsi que les adolescents immigrants sur l'accès aux dispositifs des politiques culturelles, aux financements des politiques publiques des actions d'EAC pour mesurer leur utilisation et les potentiels freins qu'ils rencontrent.

Pour l'hypothèse 2 :

« Le contexte politique de ces cinq dernières années et le climat anti-migratoire sont des obstacles pour le développement des objectifs d'inclusion et de cohésion sociale des adolescents immigrants des projets culturels concernés »

L'objectif est de comprendre le rapport des adolescents immigrants au contexte migratoire en France et analyser la manière dont le climat politique sous-tension en

France influence ces jeunes, leur inclusion et les projets culturels qui leur sont dédiés. Pour cela, nous avons choisi deux méthodes d'enquêtes :

- Enquête qualitative par des entretiens individuels ou de groupe avec des adolescents immigrants, pour aborder leurs trajectoires, leur perception des dispositifs d'accueil, leurs ressentis liés à leur parcours migratoire et au quotidien en France
- Enquête qualitative par des entretiens semi-directifs avec des professionnels et responsables associatifs, axés sur le contexte politique en France pour connaître l'impact qu'il peut avoir sur les actions culturelles à destination des jeunes immigrants.

Pour l'hypothèse 3 :

« Les ateliers artistiques renforcent le sentiment de légitimité des adolescents immigrants sur l'instant, mais n'offrent pas une véritable inclusion dans la société française. Les effets positifs de ces ateliers sont temporaires et ne garantissent ni un sentiment d'appartenance durable, ni une acculturation épanouissante. »

L'objectif est d'évaluer les effets des ateliers artistiques (immédiats et dans la durée) sur l'inclusion sociale des adolescents immigrants. Pour cela, nous avons choisi deux méthodes d'enquêtes :

- Enquête qualitative par entretiens semi-directifs avec deux publics distincts qui sont des adolescents immigrants ayant participé à des ateliers il y a plusieurs années afin d'apprécier la durabilité des effets, et des adolescents immigrants actuellement dans ces ateliers pour analyser les effets immédiats.
- Observation participante non-participante lors de cinq ateliers artistiques, pour étudier les interactions verbales et non-verbales entre les adolescents eux-mêmes, avec les professionnels.

Ainsi, les outils d'enquêtes utilisés pour répondre à nos hypothèses sont :

- Un questionnaire : destiné à une classe ou un groupe d'adolescents immigrants et non immigrants, avec une partie dédiée aux pratiques culturelles, à la connaissance des dispositifs et à l'évaluation de l'inclusion sociale.
- Plusieurs guides d'entretien semi-directifs : élaborés selon les profils enquêtés (professionnels culturels et sociaux, adolescents immigrants), structurés autour de thèmes : parcours personnel, perception des ateliers artistiques, accès aux dispositifs, obstacles rencontrés, ressenti sur l'inclusion sociale.
- Plusieurs grilles d'observation : centrées sur la participation, l'expression corporelle et verbale, la dynamique de groupe et l'attitude vis-à-vis des encadrants.

Par ailleurs, dans le cadre de notre recherche, nous avons également mis en place un outil de veille informationnelle à propos du contexte politique autour de la migration sur des actualités, lois, rapport d'enquêtes, etc, rendre compte d'une évolution, ou non et d'avoir les informations les plus actualisées possibles. Nous avons utilisé des outils de veille et des sites

fiables que nous connaissons pour cela (Google Alerts, PressReader, ACPM etc.). Ceci permettra de situer notre enquête dans le cadre le plus contemporain possible.

II. Une enquête, plusieurs territoires

Nous avons identifié quatre terrains potentiels pour notre terrain de recherche (notre ville d'origine, notre ville d'études, et nos deux villes de stage). Nous avons sélectionné une liste de structures sociales et/ou culturelles, par le biais de recherches ou bouche-à-oreille, en lien direct ou indirect avec notre public et le milieu artistique. Nous les avons contactés par mail et appels téléphoniques en présentant notre sujet, pour formuler une demande de rencontre :

- En Maine-et-Loire, à Angers et ses alentours, avec les associations APTIRA, AFODIL, Pôle Migrants de la Providence, Réseau des maisons de quartier comme le Quart'Ney, Ligue de l'enseignement 49, Le Quai, Vincent Pineau (professeur de théâtre)
- En Mayenne, à Mayenne et ses environs, avec la ligue de l'enseignement 53, Citoyens du monde 53, Mia Mia, Lycéens Réfugiés 53
- En Côtes d'Armor, à Saint-Brieuc avec l'association CAJMA 22, La Ruche, MJC du Plateau, Asti 22, La Passerelle, compagnie L'Artère, Pôle Jeunes Étrangers (ENVOL), CDE22, CIMADE 22
- En Bouches-du-Rhône, à Arles : CADA Arles, SOS Méditerranée, Centre social Christian Chèze, Centre social Mas Clairanne, Maison de Quartier de Griffeuille, Département...

III. Un public souvent stigmatisé, une posture de recherche précautionneuse

La recherche sur l'inclusion sociale des adolescents immigrants comporte un risque de catégorisation qui pourrait induire un sentiment d'exclusion chez les enquêtés. Une attention particulière est portée de notre part à adopter une attitude neutre et ouverte, favorisant la liberté de parole et l'expression spontanée de toutes les personnes interrogées. Comme évoqué ci-dessus, nous souhaitons commencer notre investigation par un échange avec les professionnels pour déconstruire d'éventuels préjugés inconscients et apprendre les meilleures stratégies de contact avec les adolescents. Nous garantissons la confidentialité et l'anonymat des participants, conformément aux règles éthiques de la recherche.

III. L'inclusion sociale à l'épreuve du terrain : de l'hypothèse à la réalité des dynamiques artistiques et politique

I. De la théorie à la pratique : retour sur les objectifs initiaux

À ce jour, nos résultats sont différents des objectifs que nous nous étions fixés initialement pour notre méthode d'enquête en ce qui concerne l'échantillonnage de nos enquêtés, les lieux de terrain, le profil des enquêtés, et les outils qui ont pu être utilisés. Au total, depuis le début de notre travail de recherche au printemps 2024 jusqu'à octobre 2025, nous avons réalisé deux entretiens exploratoires, six entretiens semi-directifs avec des professionnels, ancien-adolescents immigrants et ancien-adolescents français. Suite à un questionnaire diffusé sur WhatsApp, nous avons obtenu des retours d'expérience par écrit de quatre immigrants ayant participé à un projet artistique. En ce sens, notre recherche est riche de douze enquêtés.

Nos enquêtes ont été réalisées sur trois territoires, à savoir Saint-Brieuc et Arles comme convenu, et un nouveau territoire : Avignon, où nous nous sommes intéressés à l'association Rosmerta. Nous avons également obtenu de nouveaux profils d'enquêtés, notamment celui d'une jeune française ayant participé à un projet de théâtre avec des adolescents immigrants, qui nous a permis d'avoir un autre point de vue sur notre question de recherche. À Arles, nous avons enquêté sur un projet artistique mené avec un CADA, qui est une structure accueillant principalement des immigrants majeurs. Bien que ce projet ne concerne pas spécifiquement les adolescents, mais plutôt les jeunes adultes, il nous a semblé pertinent de le prendre en compte dans notre recherche, permettant de mieux situer la place des pratiques artistiques dans les politiques culturelles, et de connaître les potentiels effets procurés par la danse, pour les publics immigrants.

Tous nos entretiens se sont déroulés dans de bonnes conditions, chaque personne était dans un cadre calme, avec un temps prévu pour notre échange. Nous n'avons remarqué aucun biais pouvant influencer le propos de nos enquêtes dans leurs réponses.

II. Douze enquêtés, trois projets culturels :

Afin d'anonymiser nos répondants, nous avons choisi de remplacer leur nom et prénom par une attribution de pseudonymes :

<i>PI1</i>	Participant Immigrant 1	Immigrants ayant participé à un projet culturel lorsqu'ils étaient adolescents
<i>PI2</i>	Participant Immigrant 2	
<i>PIA1</i>	Participant Immigrant Adulte 1	
<i>PIA2</i>	Participant Immigrant Adulte 2	
<i>PIA3</i>	Participante Immigrante Adulte 3	Immigrants ayant participé à un projet culturel en tant qu'adultes / jeunes adultes
<i>PIA4</i>	Participant Immigrant Adulte 4	
<i>PF</i>	Participante Française	Jeune française ayant participé à un projet culturel avec des adolescents immigrants, lorsqu'elle était adolescente

<i>B1</i>	Bénévole encadrant 1	Bénévole travaillant dans une structure sociale de prise en charge d'immigrants
<i>B2</i>	Bénévole encadrante 2	
<i>E</i>	Éducateur spécialisé	Salarié travaillant au CADA
<i>A1</i>	Artiste 1	Artistes ayant mené un ou plusieurs projets de théâtre avec des adolescents immigrants
<i>A2</i>	Artiste 2	

Tableau d'anonymisation des répondants à l'enquête (*figure 6*)

1) Entretien exploratoire (23 min)

14 août 2024, Saint-Brieuc

A1 - Comédien et fondateur de la compagnie Auguste

A1 est un comédien-metteur en scène et fondateur de la compagnie Auguste, ayant réalisé plusieurs projets de théâtre avec des publics différents. Nous l'avons interviewé dans le cadre d'un projet de théâtre, réalisé en début d'année 2024 avec des lycéens (Lycée des Lumières, Lycée Petite-Terre) mahorais et issus de l'immigration (première génération), provenant majoritairement de l'Île des Comores, mais aussi de Madagascar et d'Afrique de l'Ouest. Nous avons connu *A1* car il est le proche d'un membre de la famille d'Adèle.

2) Entretien exploratoire (1h12)¹⁰⁹

10 octobre 2024, Saint-Brieuc

B2 - Ancienne présidente de l'association CAJMA

B2 a été co-présidente de l'association CAJMA à Saint-Brieuc (pour Collectif d'Aide aux Jeunes Migrants et leurs Accompagnants), pendant deux ans, puis présidente pendant trois ans jusqu'à janvier 2024. CAJMA est une association créée en 2018 qui vient en aide aux jeunes migrants et à leurs accompagnants, qui est structurée en 2025 autour sept commissions : hébergement, juridique, scolarité, santé, jeunes, finance et communication. L'association permet notamment aux jeunes d'être accueillis au sein de familles d'accueil « à tour de rôle », c'est-à-dire que deux ou trois familles se relaient chacune leur tour pour accueillir des jeunes. CAJMA est une association qui repose uniquement sur des bénévoles depuis sa création, mais depuis fin 2024 un salarié y travaille à plein temps. Le financement de l'association repose en majeure partie sur les dons (44,2 % de leur budget en 2023)¹¹⁰ et sur les subventions de fondations privées à hauteur de 23 650 € en 2023 (Fondation de France, Fondation Datcha Douglas notamment), mais aussi par les institutions et collectivités territoriales à hauteur de 15 000€ (5 000 € des municipalités, 5 000 € du conseil régional, et 5 000 € du conseil départemental en 2023). Cette même année, l'association a eu un budget d'environ 80 000 € pour quarante-cinq jeunes, soit l'équivalent de 1 777 € par jeune, par an pour couvrir l'hébergement, la scolarité, la santé, le soutien juridique.

Nous avons contacté CAJMA par mail suite à des recherches sur les structures travaillant avec des adolescents immigrants à Saint-Brieuc

¹⁰⁹ Guide d'entretien, voir annexe 1 (page 2 des annexes)

¹¹⁰ CAJMA22. (2024). *Assemblée générale 2024 : présentation PowerPoint*. CAJMA22.

<https://www.cajma22.fr/wp-content/uploads/2024/02/CAJMA22-AG-2024-Diaporama.pdf>

Par ailleurs, la ville de Saint-Brieuc est représentée par le maire Hervé Guihard¹¹¹, ancien partisan du Parti Socialiste, classé à gauche. Située dans le département des Côtes-d'Armor, la majorité politique du Conseil Départemental est détenue par le groupe de la Gauche Sociale et Écologiste, avec Christian Coail comme président.

3) Entretien semi-directif (1h26)¹¹²

22 octobre 2024, Saint-Brieuc

A2 - Compagnie L'Artère

A2 est auteure, metteuse en scène, comédienne et fondatrice de la compagnie L'Artère. C'est une compagnie de théâtre bretonne professionnelle avec un bureau d'administration constitué de cinq membres bénévoles et d'une équipe artistique et technique composée de douze personnes (vidéaste, photographe, chargé de production, comédiens, etc.). L'objectif artistique de cette compagnie porte sur les rapports des humains au monde et aux autres êtres vivants. Les œuvres qui sont créées sont à destination des salles de théâtre mais également d'autres lieux comme des places de quartiers, ou encore des champs. Nous avons contacté la compagnie en leur envoyant un message sur leur page Facebook suite à des recherches sur les projets artistiques à Saint-Brieuc avec des adolescents immigrants.

→ Projet étudié : Herbes Folles et Macadam

Herbes Folles et Macadam est un projet porté par la compagnie l'Artère depuis 2018, qui a donné lieu à quatre créations théâtrales. Chaque année, ce projet a réuni un groupe de dix à trente jeunes environ, composé d'une première moitié de mineurs isolés de l'association CAJMA et la seconde moitié de jeunes français pratiquant du théâtre au conservatoire de Saint-Brieuc. Les ateliers se déroulaient à raison d'un dimanche par mois, d'octobre à avril, ensuite quatre à six représentations publiques avaient lieu dans divers lieux et structures de Bretagne. Après chaque journée d'atelier, le public était invité à venir voir le travail en cours et sa progression, une grande partie des familles d'accueil des jeunes mineurs immigrants étaient présentes. Certains temps étaient réservés à des espaces d'échanges entre les jeunes et les habitants de Saint-Brieuc, en lien avec la thématique de leur création théâtrale. Quatre éditions de ce projet ont alors vu le jour : en 2018/2019 *Douar*, en 2020/2021 *Nos morts dorment entre les racines et se dispersent dans la pluie* – Crédit (film), en 2021/2022 *Enracinement* et en 2022/2023 *Rêves et commencements*. La compagnie a bénéficié de différents soutiens au fil des années, comme la DRAC Bretagne, le Département des Côtes-d'Armor, Saint Brieuc Armor Agglomération, la Ville de Saint-Brieuc, le conservatoire de Saint-Brieuc, par exemple.

4) Entretien semi-directif (1h32)¹¹³

9 avril 2025, Arles

B1, bénévole chez Rosmerta

B1 est bénévole au sein de l'association Rosmerta depuis sa création en 2018. Rosmerta est un lieu d'accueil de mineurs isolés et familles en exil qui s'est créé suite au constat qu'un grand nombre de jeunes vivaient dans les rues d'Avignon sans

¹¹¹ Mairie de Saint-Brieuc. (n.d.). *Le maire*. <https://www.saint-brieuc.bzh/action-publique/conseil-municipal/le-maire>

¹¹² Guide d'entretien, voir annexe 2 (page 5 des annexes)

¹¹³ Guide d'entretien, voir annexe 3 (page 7 des annexes)

logement. C'est également un centre social et culturel qui est autogéré depuis 2023 en tant que SCI Citoyenne sous le nom de « la Maison de Rosmerta ». Une trentaine d'individus, familles et jeunes accueillis y logent et participent collectivement à son bon fonctionnement par une organisation des tâches du quotidien (ménage, cuisine, etc.). Rosmerta accompagne à travers l'accès aux soins, l'aide pour les démarches juridiques, l'accompagnement à la scolarité et pour les projets professionnels, et permettant une meilleure intégration dans la société. Les personnes faisant vivre l'association sont tous bénévoles, il n'y a pas de salariés. L'activité de Rosmerta n'est financée par aucune subvention publique, mais plutôt grâce aux dons (associations, commerces, particuliers), aux adhésions et grâce à des fonds privés tels que la Fondation de France ou la Fondation Abbé Pierre. En 2023, l'association a bénéficié d'un budget d'environ 400 000¹¹⁴ euros. Nous avons contacté Rosmerta par mail suite à des recherches sur les structures travaillant avec des adolescents immigrants près de Arles.

Par ailleurs, la ville d'Avignon¹¹⁵ est représentée par la maire Cécile Helle, du Parti Socialiste classé à gauche. Située dans le Département du Vaucluse¹¹⁶, la majorité politique du conseil départemental est détenue par le parti Les Républicains, classé à droite, avec Dominique Santoni comme présidente.

→ Projet étudié : Les Beautés

Le projet *Les Beautés* a été pensé par le Festival *C'est pas du Luxe* à Avignon, qui a pris la forme d'un spectacle / défilé de mode avec les mineurs isolés de Rosmerta. Il a été porté par la metteuse en scène Edith Amsellen. Pendant six mois, près d'une vingtaine des jeunes de Rosmerta se sont prêtés au jeu des interviews et ateliers de danse et de théâtre pour préparer le spectacle. L'idée était de mettre en avant trois passages symboliques au cours du défilé. Le premier passage faisait écho à la royauté pour incarner l'idée de la grandeur des rêves de grandeur, le deuxième passage mettait en avant les métiers de rêve de chacun des jeunes, et le dernier passage valorisait les tenues traditionnelles de chaque jeune. L'idée de ce projet était de créer une métaphore, en s'appuyant sur l'outil du vêtement, pour évoquer la déconstruction des apparences. Le spectacle s'est clôturé sur une prise de parole des jeunes prônant des appels à la paix et à la solidarité. Le spectacle a eu lieu dans le jardin de la Maison Jean Vilar à Avignon, un lieu historique emblématique de la ville.

Ce projet a été aussi réalisé en partenariat avec *La Garance*, scène nationale de Cavaillon, La Maison Jean Vilar et Le Relais Provence.

5) Entretien semi-directif (40 min)¹¹⁷

11 septembre 2025, Arles

E - Educateur spécialisé

E est éducateur spécialisé référent, au sein du CADA d'Arles depuis plusieurs années. Il travaillait initialement au poste d'intervenant social polyvalent, qui lui permettait de monter des projets d'animations, des projets culturels, d'être en lien avec les

¹¹⁴ Rosmerta Avignon. *Bilans Rosmerta 2023*. Consulté le 13 octobre 2025 :

<https://rosmerta-avignon.fr/wp-content/uploads/bilans-ROSMERTA-2023-complet.pdf>

¹¹⁵ Mairie d'Avignon. *Le Maire d'Avignon*. Consulté le 10 octobre 2025 : <https://www.avignon.fr/ma-mairie/le-maire>

¹¹⁶ Conseil départemental de Vaucluse. *Annuaire des élus*. Consulté le 10 octobre 2025 :

<https://www.vaucluse.fr/information-transversale/annuaire-des-elus-315.html>

¹¹⁷ Guide d'entretien, voir annexe 4 (page 11 des annexes)

bénévoles, d'organiser les cours de français, etc. En 2024, il a contribué à la gestion d'un projet artistique *Cœurs Battants*. La structure de stage d'Adèle travaillant avec le CADA, nous les avons rencontrés pour la première fois à cette occasion, puis convenu plus tard d'un échange dans leurs locaux.

En 2023, la Dotation Globale de Financement (DGF), soit le budget annuel accordé à l'État pour le CADA, était de 674 106, 31 € couvrant les frais d'exploitation courante, c'est-à-dire les frais de l'activité principale du CADA, à savoir la prise en charge des demandeurs d'asile, à hauteur de 94 695,50 €.¹¹⁸ Sachant que le CADA de Arles dispose de 86 places¹¹⁹, cela représente une prise en charge financière à hauteur de 91,76 € par personne, par mois.

Par ailleurs, la ville d'Arles est représentée par le maire Patrick de Carolis¹²⁰, partisan du parti Horizons, classé au centre droit. Située dans le Département des Bouches-du-Rhône, la majorité politique du conseil départemental est détenue par le parti Les Républicains¹²¹, avec Martine Vassal¹²² comme présidente.

Projet étudié : *Cœurs Battants*

En 2024, le CADA d'Arles a réalisé un projet artistique reliant le slam et la danse, qui a donné lieu à la réalisation d'un petit film rétrospectif. De janvier à avril, une dizaine de personnes prises en charge par le CADA, ont réalisé des ateliers d'écriture avec l'artiste comédien et slameur Aissa Mallouk. Ces ateliers se sont déroulés pendant deux heures à raison d'un à deux ateliers par mois. L'idée était de recueillir leur témoignage sur la migration et leur rapport à la France, permettant ensuite de regrouper les textes en slam. Ensuite, durant une semaine en avril, les artistes Cécile Combaret (structure Momentum) et Tarek Aït Meddour (compagnie Colégram) ont mené des ateliers de danse avec le groupe, à raison de trois heures par jour. Le vendredi, le groupe a produit la chorégraphie finale, que le réalisateur vidéaste Mathieu Blanc Francard a filmé en une prise. Il a ensuite monté la vidéo, faisant une rétrospective du projet, présentant la chorégraphie finale et assemblant les textes de slam récités par les immigrants. Le court-métrage a ensuite été diffusé au cinéma *Le Méjan*, à Arles. Par ailleurs, le groupe a également pu monter sur la scène du Théâtre Antique d'Arles, en août 2024, à l'occasion de l'ouverture du festival *Les Rencontres FMR*.

6) Entretien semi-directif (1h02)¹²³

13 septembre 2025 - Arles

PII, 18 ans

PII est un jeune ivoirien qui est arrivé en France, à Massy en février 2023, à l'âge de seize ans. Suite à plusieurs refus de prise en charge des départements (ex : Essonne,

¹¹⁸ Préfectures et Régions. (2023, août 31). *Recueil R93 2023*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/irecontenu/telechargement/108639/817720/file/Recueil-r93-2023-131_31%20ao%C3%BBt%202023.pdf

¹¹⁹ Groupe SOS. *CADA Arles*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://www.groupe-sos.org/structure/cada-arles/>

¹²⁰ Ville d'Arles. *Le Maire d'Arles*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://arles.fr/la-mairie/le-maire-et-les-elus/le-maire/>

¹²¹ France 3 Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur. Départementales 2021 : Martine Vassal renforce sa majorité à la tête des Bouches-du-Rhône. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://france3-regions.franceinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/departementales-2021-martine-vassal-renforce-sa-majorite-a-la-tete-les-bouches-du-rhone-2156332.html>

¹²² Département des Bouches-du-Rhône. *Les élus de la majorité et leurs délégations*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://www.departement13.fr/mon-departement/linstitution/lassemblee-departementale-et-les-elus/les-elus-de-la-majorite-et-leurs>

¹²³ Guide d'entretien, voir annexe 5 (page 13 des annexes)

Rhône), il s'est retrouvé à Avignon et a été pris en charge par Rosmerta en tant que jeune mineur isolé. L'association lui a trouvé un hébergement (familles d'accueil), l'a aidé dans ses démarches administratives et dans son intégration. Grâce au soutien de Rosmerta, *PII* a pu être pris en charge par le département du Vaucluse, en juillet 2024. Nous avons pu contacter *PII* grâce à *B1*, bénévole de l'association Rosmerta, qui nous a parlé de son implication dans le projet *Les Beautés* et nous a donné son numéro de téléphone. Il savait que *PII* était plutôt accueillant, puisque c'est un jeune qui raconte assez régulièrement son histoire et ses expériences pour aider l'association dans le cadre de nouveaux projets.

7) Entretien semi-directif (38 minutes)¹²⁴

19 septembre 2025, Saint-Brieuc

PF, 23 ans

PF est une jeune française du conservatoire de Saint-Brieuc ayant participé aux ateliers et à la pièce de théâtre *Herbes Folles et Macadam* avec les jeunes immigrants. C'est parce qu'elle faisait du théâtre au conservatoire de Saint-Brieuc que ce projet lui a été proposé. C'est à la suite de notre entretien avec *A2* de la compagnie L'Artère que nous avons pu avoir le contact de *PF*.

8) Entretien semi-directif (1h11)¹²⁵

25 septembre 2025, Saint-Brieuc

PI2, 23 ans

PI2 est un jeune malien, âgé de 23 ans. Il est arrivé en France à l'âge de seize ans et a été exclu de la prise en charge du département des Côtes-d'Armor. Suite à cet événement, il a été pris en charge par l'association CAJMA à Saint-Brieuc, en tant que mineurs isolés et a été accueilli en famille d'accueil pendant cinq ans. Nous avons eu son contact grâce à *PF* qui était restée en lien avec lui suite au projet *Herbes Folles et Macadam* qu'ils avaient réalisé ensemble. En effet, *PI2* a participé à trois éditions du projet en 2018/2019, en 2020/2021 et en 2021/2022.

9) Questionnaire écrit¹²⁶

Données recueillies entre le 01 octobre et le 05 octobre 2025

Nous avons cherché à recueillir les témoignages des participants au projet *Cœurs Battants* à distance. Pour cela, nous avons utilisé le groupe WhatsApp auquel appartenait initialement Adèle dans le cadre de cours de Français Langue Étrangère (FLE) qu'elle disposait à un public immigrant. Quatre des membres du groupe avaient effectivement participé à ce projet et ont accepté de répondre à nos questions, envoyées à chacun personnellement, pour recueillir leur avis personnel. Notre questionnaire comprenait trois questions ouvertes. Parmi les répondants, nous comptabilisons trois hommes (*PIA1*, *PIA2*, *PIA4*) et une femme (*PIA3*).

III. Une étude de terrain confrontée à des contraintes d'instabilité

¹²⁴ Guide d'entretien, voir annexe 6 (page 15 des annexes)

¹²⁵ Guide d'entretien, voir annexe 7 (page 16 des annexes)

¹²⁶ Questionnaire, voir annexe 8 (page 18 des annexes)

Nous avons été confrontées à un ensemble d'obstacles qui ont freiné les objectifs d'enquête de terrain que nous avions initialement prévus.

Il s'est avéré complexe d'obtenir des entretiens avec des jeunes immigrants volontaires. Cette difficulté tient à plusieurs facteurs, comme un manque de disponibilité souvent lié à des impératifs quotidiens (emploi, études, démarches administratives) et une réticence à évoquer des expériences personnelles relevant de trajectoires migratoires ou d'inclusion. Nous pouvons prendre l'exemple de deux amis de *PI2* qui avaient aussi participé au projet *Les Beautés*. *PI2* nous a fait part de leur crainte et timidité d'aborder avec nous leur expérience.

Aussi, les mineurs isolés immigrants arrivant en France vivent une grande instabilité, notamment liée aux difficultés d'être pris en charge par les dispositifs départementaux. Ils se retrouvent donc souvent à cheval entre plusieurs structures, voire plusieurs territoires (notamment lorsqu'ils ont un refus). Puisque qu'ils ne sont pas ancrés dans un dispositif et un territoire précis, il n'est pas évident de pouvoir rentrer en contact avec eux du fait de leur instabilité. La question de la langue a également été un obstacle car nous devions rencontrer des jeunes qui parlaient français pour pouvoir instaurer une compréhension mutuelle dans nos échanges.

Ces éléments traduisent la fragilité de ce public et la nécessité, pour toute démarche de recherche, d'instaurer un climat de confiance sur le long terme. Par ailleurs, il est important de préciser que les deux jeunes que nous avons interrogés, qui étaient adolescents lors des ateliers, sont maintenant de jeunes adultes majeurs et que nous n'avons pas pu avoir d'entretiens avec des mineurs. Certains interlocuteurs nous ont souligné la difficulté légale et éthique d'entrer en contact avec des mineurs, qui sont en plus en situation d'immigration.

L'enquête des professionnels a également rencontré plusieurs difficultés. Malgré plusieurs relances par mail et par téléphone, le nombre de réponses des structures souhaitées est resté faible. Sur une vingtaine de structures contactées, une dizaine nous ont répondu et trois se sont portées volontaires pour des entretiens. Parmi celles qui ont répondu, plusieurs associations ont indiqué qu'elles ne proposaient pas d'activités culturelles. Par ailleurs, il est à préciser que certaines proposaient des sorties culturelles mais pas de pratiques culturelles à proprement parler. D'autres structures proposent des activités artistiques mais hors du champ du spectacle vivant. Ainsi, le nombre de professionnels à enquêter était donc assez limité, et les publics y participant également. Par ailleurs, plusieurs professionnels du secteur socioculturel qui nous ont exprimé un intérêt pour le sujet, ont dû refuser un entretien, évoquant une surcharge de travail. Cela témoigne des conditions difficiles dans lesquelles évoluent ces acteurs par la tension permanente qu'impliquent leurs missions.

La temporalité que nous avions pour effectuer nos recherches de terrain s'est révélée inadaptée au rythme réel des projets associatifs culturels. Nous voulions également nous intéresser au secteur des établissements scolaires, mais notre temps restreint n'était pas non plus en phase avec les disponibilités des écoles.

Ces initiatives d'enquête supposent donc de procéder à une investigation de terrain plus longue afin d'observer des changements en profondeur et d'instaurer une relation de confiance, notamment avec les jeunes. Cependant, notre emploi du temps universitaire et nos périodes de stage ont réduit notre disponibilité et ont limité la possibilité de suivre les dynamiques sur la durée et dans un même territoire géographique.

En effet, cette expérience souligne que le travail de recherches auprès d'adolescents immigrants dans un contexte artistique et culturel exige des moyens spécifiques, une disponibilité sur le long terme et une organisation importante en amont de l'enquête de terrain entre les structures et les chercheurs.



© Sophie Talu, *Coeurs Battants*, Arles 2024 (figure 8)



© Jeanne Paturel, *Herbes Folles et Macadam*, Saint-Brieuc 2022 (figure 9)

Hypothèse 1 : Les politiques culturelles et l'inclusion

Les politiques culturelles en France, comme le Pass Culture et l'EAC, visent à favoriser l'inclusion sociale et l'accessibilité à toutes et tous à l'art et la culture, mais ces objectifs ne sont pas atteints en ce qui concerne le public des adolescents immigrants.

I. Des politiques culturelles pour la jeunesse : inclusion et démocratisation

De nos jours, les politiques culturelles françaises articulent l'inclusion et la démocratisation, notamment celles à destination de la jeunesse par des dispositifs tels que l'EAC ou le Pass culture. L'objectif est de « Rendre la culture accessible à tous les jeunes » par la pédagogie et participation active. Pour cela, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs artistiques mettent en place des dispositifs de partenariats. Nous avons pu analyser cette logique à travers nos divers entretiens effectués.

I.1. Le cadre institutionnel de l'EAC et du Pass culture

Les dispositifs d'EAC, comme le Pass culture, ont été conçus pour renforcer la démocratisation culturelle, comme le rappelle *A1*, fondateur et metteur en scène de la compagnie Auguste, lors de notre entretien : « *Moi à Mayotte j'y suis allé plusieurs fois. La première fois je travaillais avec l'éducation nationale. [...] Et du coup la moitié des élèves étaient des élèves en situation irrégulière, revenant des Comores ou alors de l'Afrique des Grands Lacs. [...] Et du coup je faisais des cours de théâtre dans ce cadre-là [...] Là du coup c'était financé par le Pass culture. Donc c'est toujours au sein des établissements scolaires.* » Ce témoignage illustre l'existence de financements institutionnels facilitant la mise en œuvre d'activités artistiques en milieu scolaire, qui sont destinés à tous les élèves, dont certains sont en situation irrégulière. *A1* précise : « *Avec une classe de première en une semaine on a monté un spectacle et le vendredi on a joué devant d'autres élèves et d'autres enseignants [...] Financement du projet par le Pass culture.* ».

Le Pass culture, financé par l'État, représente donc un levier pour le développement de projets artistiques, en encourageant une collaboration entre les établissements scolaires et les artistes, afin de mettre en place des actions à destination de jeunes dans des zones prioritaires ou auprès de jeunes issus de l'immigration. Même si dans ce cas de figure, le projet n'était pas ciblé exclusivement pour des adolescents immigrants.

I.2. Implication des acteurs culturels et éducatifs sur le terrain

Les membres des établissements scolaires, des structures culturelles et les artistes jouent un rôle primordial dans l'élaboration des projets artistiques à destination des jeunes et en sont les principaux déclencheurs et acteurs. Leur intervention commune peut concerner des groupes de jeunes parfois hétérogènes et/ou issus de secteurs géographiques prioritaires. Ici, l'EAC est un outil de rencontre, de transmission et d'éveil culturel. Nous pouvons prendre l'exemple de *A2*, artiste de la compagnie L'Artère, qui après s'être rendue compte d'un isolement d'adolescents immigrants à Saint-Brieuc, a souhaité proposer un projet qui puisse pallier cette problématique : « *J'ai remarqué que depuis quelques temps il y avait des jeunes noirs, des jeunes hommes noirs qui étaient là aussi, et qui étaient appuyés au mur, regardaient leur téléphone, souvent par groupe de 2, 3, des fois ils jouaient au foot à côté, et* ».

*je ne les avais pas vus avant, mais quand même des jeunes hommes noirs ça se voit, et j'ai remarqué aussi que personne ne leur parlait, et je m'étais dit tiens c'est bizarre, je m'étais renseignée un peu, et j'avais compris que peu de temps avant il y avait un foyer d'accueil du département. [...] Et donc je me suis dit, c'est con, il y a des jeunes pour l'âge de la plupart des élèves du conservatoire, enfin de beaucoup d'élèves du conservatoire [...] Et je me suis dit, c'est con, ça serait quand même une occasion de se rencontrer quoi. Que des jeunes du même âge puissent avoir une pratique. En plus dans ma tête, la culture c'est censé rapprocher les gens, permettre le dialogue entre les cultures, tout ça quoi.» Afin de faire un projet inclusif entre des jeunes du même âge, elle a donc proposé au Conservatoire de Saint-Brieuc de mener, avec sa compagnie, un projet de théâtre avec leurs élèves et les jeunes de l'association CAJMA. Les trois structures ont donc monté ensemble le projet *Herbes Folles et Macadam*.*

Mais cette intention d'universalité est à nuancer, comme nous l'a explique A1, lors de son expérience à Mayotte, le projet n'avait pas pour objectif direct d'intégrer un public immigré. Il s'agissait de faire participer chaque élève scolarisé, qu'il soit en situation régulière ou non. Cela peut laisser entrevoir la complexité d'une inclusion « par défaut » qu'il faut savoir nuancer.

I.3. Une vision politique de la culture comme levier d'inclusion

Les financements par les fonds publics témoignent de la reconnaissance d'un enjeu social associé à la culture. L'importance de l'art comme outil d'inclusion constitue un enjeu politique assumé des politiques culturelles, qui est incarné par des projets tels que celui de la compagnie L'Artère, soutenus par des collectivités territoriales et également par l'État. A2 nous explique la nature des financements du projet *Herbes folles et Macadam* et les objectifs associés : « *La première année, on a eu la région qui nous a soutenus aussi, puis la deuxième année, non, parce que notre compagnie finalement ne répondait plus aux critères de la région. [...] C'est la deuxième année, on a eu la DRAC. Donc la DRAC, c'est le ministère, c'est l'État. Et là, c'était pas pareil. Ils ont deux volets. Ils ont le volet création, donc aide à la création, coproduction, blablabla. Et ils ont le volet éducation artistique et culturelle. Donc là, c'est transmission, public éloigné de la culture, tout ça, quoi. Voilà. Et donc du coup, nous, bien sûr, on était sur ce volet-là. [...] Le conservatoire déposait le projet au Ministère, demandait les sous, et nous, on faisait une facture.* ». Nous voyons que la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a financé le projet dans un objectif d'EAC car il correspondait aux objectifs de démocratisation culturelle par la transmission à des publics dits « éloignés », qui sont les adolescents immigrants de l'association CAJMA.

Malgré cette ambition d'accès à la culture pour tous les jeunes, la réalité des dispositifs reste bien plus complexe, notamment pour les jeunes immigrants, dont les expériences révèlent des obstacles structurels.

II. Des dispositifs inégalement accessibles : obstacles et logiques d'exclusion

II.1. Le cas du Pass culture : accessibilité limitée par le statut administratif

Même si les objectifs du Pass culture s'inscrivent dans une démarche d'ouverture culturelle pour toutes et tous, des témoignages illustrent une faille dans l'accessibilité à ce

dispositif pour les adolescents immigrants. Nous pouvons citer un extrait de notre entretien avec *B2*, qui accompagne les jeunes de l'association CAJMA : « *Sinon, nos jeunes peuvent avoir accès au Pass culture. [...] Déjà, pour les plus de 18 ans, je crois qu'il faut qu'ils aient un titre de séjour.* ». Ce récit montre la limite de l'accès au Pass culture pour les jeunes en situation irrégulière, malgré une intention d'inclusion affichée. La question de leur statut juridique est nécessaire pour l'allocation numérique du volet individuel du dispositif, excluant alors les adolescents immigrants en France.

Ce constat est confirmé par l'expérience *PI2* qui témoigne d'un véritable blocage : « *Alors, la pass culture. L'initiative était parfaite, mais malheureusement, je n'ai pas pu profiter. [...] j'avais pas de papiers français, donc je pouvais pas profiter. [...] Il fallait expliquer ça aux autres camarades de classe, parce que comme je faisais théâtre déjà, [...] En fait, pour te dire qu'on ne va pas loin ou d'aller chercher loin, le proviseur même [...], il a fait tous les démarches avec un documentaliste. Vous voyez ce qu'il veut dire? Mais c'était l'impasse, quoi. Donc ça n'a pas été réfléchi avant que ça soit lancé. Mais c'est un projet magnifique pour les jeunes français qui s'intéressent à ça, quoi. [...] c'est dommage que ce ne soit pas possible, accessible pour tout le monde. [...] Ça c'est au niveau national.* » Malgré sa scolarisation et son implication déjà concrète dans des projets culturels au sein de son lycée, couplé à la volonté de la Direction de l'établissement à lui faire obtenir le Pass culture, il a été impossible pour lui d'en bénéficier.

Le propos de *PI2* fait ressortir une dissonance entre un discours inclusif et la réalité du terrain. Dans les faits, « tous les jeunes » se transforme en « les jeunes français », ce qui peut générer une incompréhension et un repli de ces adolescents finalement non bénéficiaires.

II.2 Des inégalités d'accès par la méconnaissance

D'autres témoignages montrent que certains jeunes ignorent ou délaissent le Pass culture, comme *PII* : « *À l'école, on nous a parlé de ça, mais je m'étais pas intéressé. [...] Je n'ai pas réfléchi beaucoup.* » Également, *B2* de CAJMA, exprime qu'elle n'a pas porté d'intérêt au Pass culture pour les jeunes mineurs : « *Pour les moins de 18 ans, nous n'en avons même pas fait pour nos jeunes. On n'en parle plus parce que j'ai l'impression que c'est compliqué. Je crois que l'accès est assez limité pour ces publics-là. Il y a plusieurs conditions à remplir et ça rend l'accès hyper constraint.* »

Ces propos soulignent qu'au-delà des critères administratifs, il y peut y avoir un manque de communication et que la priorité pour ces adolescents est donnée sur d'autres aspects tels que l'hébergement ou la régularisation de leur situation en France. Ceci constitue un frein à la mobilisation de ces dispositifs.

II.3. Structures d'accueil : tensions budgétaires et précarité

Dans les structures d'accueil comme les CADA, il y a un manque de budget dédié aux activités culturelles, une dépendance au bénévolat et aux appels à projets. C'est ce que nous témoigne *E*, éducateur spécialisé au CADA d'Arles : « *Au départ, on a cherché le CADA. Moi, j'avais soumis le projet, tout ça. Mais le CADA, on n'a pas de budget. Même pour un truc de foot, on n'a pas de budget. [...] Donc, on compte beaucoup sur les bénévolats, tout ça. [...] on a monté des projets. On a fait des appels à projets, tout ça. Et puis, soit ça s'est mal goupillé, on ne l'a pas rendu à temps. [...] Ils ont réussi à débloquer 5000 euros. [...]* ».

Cela rend des possibilités de projets artistiques difficiles, qui peuvent démotiver les personnes voulant initier des actions à cet édifice.

Malgré une régularité de certains financements de la compagnie L'Artère, une instabilité budgétaire est également ressentie par A2 dans cet extrait : « *On n'a pas eu de dégradation des financements, [...] la dernière année, on a eu plus de sous que les années précédentes. [...] le département, il a un double politique en ce qui concerne la culture. [...] Mais en ce moment, ils ne s'engagent plus sur le long terme. C'est soit de l'appel à projets, soit du dépôt de projets, mais tous les ans, tu vois, là, on est un peu en plein dedans. [...] C'est beaucoup de travail. Le dossier région, il est dur à monter, il est long, et en fait, si c'était pour y passer des heures et avoir zéro euro au bout de mon compte, je préférerais passer des heures à faire autre chose. [...] Voilà, pour les partenaires, les financements, les politiques, elles n'ont pas tellement changé depuis qu'on a démarré, depuis du temps. Ce qui a changé, c'est les budgets.* »

Ces passages mettent en avant la problématique de l'administration liée aux financements publics, qui complique la pérennisation de projets auprès de publics marginalisés. L'absence du soutien financier sur le long terme impose que la culture soit placée au second plan derrière d'autres priorités telles que le logement, la santé ou la scolarité de ces jeunes.

III. Des politiques publiques parfois déconnectées des réalités de terrain

III.1 Décalage entre intention politique et mise en œuvre

Le témoignage de la compagnie L'Artère montre un désengagement progressif des institutions face à des projets culturels : « *C'est les problèmes des politiques, c'est qu'en ce moment, ils ne s'engagent plus sur le long terme. C'est soit de l'appel à projets, soit du dépôt de projets, mais tous les ans, tu vois, là, on est un peu en plein dedans. S'il n'y a pas de projet l'année prochaine, en fait, ça ne sert à rien.* »

Cette absence de soutien place les porteurs de projets dans une incertitude constante face à des financements publics peu stables, ce qui engendre des manques de propositions artistiques pour les publics éloignés.

III.2. Initiatives associatives et artistiques : « l'inclusion à la marge »

Face aux lacunes des politiques culturelles évoquées précédemment, les associations et les artistes se mobilisent tout de même pour engager des projets avec des immigrés. Le projet de danse *Coeurs Battants* a été mené par le CADA à Arles malgré l'absence de subventions pérennes, en étant financé par le Groupe SOS. Il en est de même pour les actions culturelles de l'association Rosmerta à Avignon, qui sont bénéficiaires de financements exclusivement privés. C'est ce que nous a expliqué B1, bénévole de l'association ayant participé au projet *Les Beautés* : « *A ce jour pas de financement d'État, que ce soit l'État, que ce soit la région, que ce soit le département, pour une raison qui est très très simple, c'est que vu également l'évolution politique de notre pays, tant qu'on s'occupe de personnes en situation irrégulière, considérée comme irrégulière [...] évidemment que ces institutions-là ne vont pas nous financer pour l'instant* »

L'action associative est fragile par sa dépendance à un engagement local. En effet, la collaboration entre artistes et structures sociales s'avère décisive pour continuer de mener à bien des démarches d'inclusion par les pratiques artistiques.

Conclusion

Malgré l'ambition d'inclusivité et d'accessibilité des politiques culturelles, nos entretiens révèlent que l'accès aux dispositifs culturels est inégal, notamment pour les adolescents immigrants. Cela s'explique par des freins administratifs des structures sociales, une méconnaissance des dispositifs en place, une précarité financière. L'idéal d'inclusion par les pratiques artistiques des politiques publiques est confronté à des obstacles de la réalité de terrain qui ne permettent pas une réalisation concrète de cet objectif.

Cette analyse croisée sur le discours politique, les témoignages de l'enquête de terrain et les dispositifs actuels montre que les acteurs territoriaux ont un rôle fondamental dans la mise en place des projets artistiques. Il semble également nécessaire de repenser les modalités d'accès à des dispositifs d'EAC, tel que le Pass culture, si l'enjeu est réellement de garantir l'accès à l'art et la culture à chaque jeune en France, sans imposer alors de critère de situation administrative.

Hypothèse 2 : Le climat politique actuel face à la migration

Le contexte politique de ces cinq dernières années et le climat anti-migratoire sont des obstacles pour le développement des objectifs d'inclusion et de cohésion sociale des adolescents immigrants des projets culturels concernés.

Suite à notre questionnement et à travers nos résultats d'enquêtes, nous avons cherché à savoir si les potentiels effets du contexte politique, et notamment de la montée en popularité des discours anti-migratoires, peuvent être des freins dans la quête d'inclusion des adolescents immigrants en France. À travers cette hypothèse, nous nous intéresserons également au potentiel impact causé sur le développement des projets culturels à destination de ce public.

I. Structures sociales sous tension : l'urgence n'est pas à la culture

Dans un premier temps, les résultats de nos enquêtes ont mis en avant la tension des structures opérant dans le milieu du social et de la gestion des immigrants, conduisant alors à penser la culture dans un deuxième plan. Nous avons relevé différentes formes de manque, permettant d'illustrer la notion de tension.

I.1. Le manque de financement de l'État des structures et de leurs projets

Le faible financement de l'État, pour certaines structures, impacte directement la bonne prise en charge des immigrants qui en bénéficient, créant ainsi une difficulté à valoriser concrètement une démarche d'inclusion, comme le rapporte *B2* « *Alors, on n'a quasiment pas d'aides institutionnelles de l'État. On a 5000 euros par an de la région, et depuis l'année dernière, 5000 euros du département pour 50 jeunes. C'est-à-dire que c'est vraiment quasiment rien. Voilà, mais jusqu'ici, on avait 1600 euros par jeune. Pour l'année, quoi* ». Ce manque de financement impacte alors les conditions mêmes de prise en charge de ces jeunes, qui arrivent seuls, et ont besoin d'une prise en charge assez conséquente pour aller vers une inclusion (hébergement, scolarisation, procédures juridiques, santé, etc). Par le terme de « manque de financement » nous évoquons le budget défini par l'État qui est inférieur à la hausse des besoins de ces structures. Elles se retrouvent alors dans une situation précaire à différentes échelles (besoins humains, financement, matériel, etc.). De plus, le manque de budget général affectant ces structures conduit à une difficulté de mettre en place des projets culturels, comme l'indique *E* : « *[...] Refaire des ateliers, refaire de la danse [...] moi, je pense que ce serait intéressant. Mais après, il faudrait [...] trouver quelqu'un qui puisse s'investir. Puis toujours, après, toujours pareil, c'est trouver le budget que la personne, tu vois. Parce que c'est ça, nous, on est limité vraiment sur ces actions-là.* ». Pour pallier ces difficultés de financements, les structures cherchent des financements privés, comme évoqué précédemment, *E* : « *Au départ, on a cherché le CADA. Moi, j'avais soumis le projet, tout ça. Mais le CADA, on n'a pas de budget. [...] On a vraiment un budget très limité sur les activités. Du coup, on compte beaucoup sur les bénévoles, tout ça. Mais on a cherché, on a cherché. [...] On a fait des appels à projets, tout ça. Et puis, soit ça s'est mal goupillé, on ne l'a pas rendu à temps. Enfin, il y a eu des trucs comme ça. Et puis, au fur et à mesure, en insistant un peu, ma direction s'est montée plus haut au niveau du groupe SOS à Paris. C'était au niveau du siège. Et ça a plu, le projet a plu, tout ça. Puis, ils ont réussi à débloquer 5000 euros. Et donc, c'est le groupe SOS qui est le financeur, en fait. Il n'y a pas eu d'autres... [...] Le groupe SOS, c'est une asso comme un peu la Croix-Rouge.* ». Si le CADA est un organisme de l'État, il subit finalement les mêmes réalités que celles des acteurs de terrain

des milieux associatifs (Rosmerta et CAJMA) qui bénéficient quasiment, voire uniquement, de financements privés, de dons, d'adhésions, etc.

I.2. Le manque de personnel et le recours au bénévolat

Par ailleurs, le manque de financement de l'État de ces structures impacte également le personnel et les missions qui leur sont confiées. *E*, par exemple, nous explique qu'au vu de la charge de travail trop conséquente de ces collègues, il a dû cesser sa mission initiale qui permettait, en partie, de mettre en place des projets culturels, pour occuper une mission de référent éducateur spécialisé : « *Maintenant, on a réorganisé un peu les choses. Maintenant, je suis référent comme mes deux autres collègues parce qu'elles avaient une charge de travail importante au niveau des suivis. Donc, on s'est répartis comme ça. Moi, c'est pour ça que je fais une VAE, pour avoir le diplôme équivalent, en fait. Et maintenant, du coup, on doit se répartir. Là, des projets comme Cœur battant, j'ai beaucoup moins de temps maintenant à consacrer à ce genre de projet, tu vois, ce qui est un peu dommage. [...] Mais après, sur des projets comme ça, culturels, artistiques, c'est vrai que j'ai moins de temps. Avant, vraiment, j'avais du temps à consacrer à ça. Je pouvais faire des recherches, je pouvais faire des liens. Maintenant, j'ai moins de temps pour ça.* » En ce sens, le manque de financement de ces structures a conduit à cesser le développement des projets culturels et autres porteurs d'inclusion.

La pression vécue par les membres de ces structures, due à une charge de travail très élevée, conduit à reposer beaucoup sur le principe du bénévolat comme l'indique *B2* : « *[...] on est tous bénévoles, les familles d'acteurs sont bénévoles. Donc nos ressources dépendent du bénévolat et des propositions.* » ou encore *E* qui explique que la charge de travail se remet sur les épaules des bénévoles : « *On a très peu de budget. Donc, après, moi, les bénévoles, au bout d'un moment, je ne veux pas trop non plus exagérer. Tu vois, je trouve qu'ils en font déjà pas mal.* ». Mais, le recours au bénévolat ne se fait pas uniquement pour venir en soutien aux professionnels. Dans le cadre de ces structures, les artistes qui réalisent des projets avec le public immigrants sont aussi généralement bénévoles, comme l'explique *E* : « *Pour l'atelier, justement, avec Aïssa [...] là, cette année, juste l'atelier d'écriture, et il l'a fait bénévolement, tu vois.* », *B1* « *Et donc, on a discuté pendant un bon moment de savoir comment on allait faire. La peintre colombienne qui fait des fresques murales était prête à le faire gratuitement, bénévolement. En général, c'est quand même a priori le principe qu'on adopte.* » et *B2* « *Alors, pour le théâtre, ce sont des professionnels [...] sauf qu'ils faisaient ça avec une grande partie de bénévolat* ». Sur les trois structures interrogées, les artistes interviennent à chaque fois bénévolement par manque de budget.

I.3. Vers un désengagement de l'État en matière d'inclusion ?

Ainsi, le manque de soutien financier de l'État impacte ces structures à plusieurs niveaux. En effet, cela impose aux salariés une charge de travail importante, délaissant alors certains aspects du travail social conduisant à l'inclusion (mise en place de projet culturel) et conduisant les structures à récolter de l'argent vers des fonds privés, ou directement auprès des citoyens (dons). D'une certaine manière, ce manque de financement est un désengagement de l'État en faveur de la prise en charge et de l'inclusion de ces publics immigrants, soit par manque de considération des besoins, soit par volonté de barrage à leur inclusion. Nous pouvons alors supposer que ce désengagement permet à l'État de se

déresponsabiliser de la question du bien-être des immigrants, et donc de ne pas proposer un terrain propice à leur inclusion, qui est pourtant un critère nécessaire, et évalué (« l'intégration »), pour obtenir des papiers administratifs (titre de séjour, carte étude etc). De plus, l'État, en accordant des budgets faibles par rapport aux besoins de ces structures, impacte également les artistes. En effet, la tension vécue dans le social se répercute dans la sphère artistique. Les artistes, qui participent à des projets culturels avec ces publics, grâce à la volonté des structures, se retrouvent à leur tour dans une situation précaire de bénévolat. Ils ne peuvent pas être correctement rémunérés par les structures porteuses de projets. En ce sens, l'État, par son faible financement, freine la dynamique d'inclusion des adolescents immigrants et des projets culturels qui leur sont dédiés.

II. Freins directs et indirects des mesures et décisions politiques

Dans un second temps, nos résultats ont mis en lumière que le contexte politique et social actuel, et la popularité des partisans d'extrême droite, représentaient tous deux des freins aux objectifs d'inclusion et de cohésion sociale des jeunes adolescents immigrants.

II.1. La pression politique du chiffre

En effet, à plus grande échelle, certaines décisions d'ordre géopolitique en Europe peuvent avoir des conséquences sur les structures d'accueil des immigrants et donc sur leur prise en charge, comme l'explique *E* : « *L'Europe, en général, qui durcit un peu les choses, les frontières, elles se ferment au fur et à mesure. Après, nous, sur ce projet-là, par exemple, on n'a eu aucune... Ça n'a pas eu d'impact. Oui, il n'y a pas eu de frein, d'état. Par contre, ça a un impact sur le CADA lui-même, sur le financement du CADA.* ». De plus, si certaines structures expriment un financement moindre de l'État, comme nous l'avons vu en première partie, le budget de ces dernières se retrouvent également menacées par d'autres représentants de l'État, tels que la Région et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFI), comme l'explique de nouveau *E* : « *On a une pression de la préfecture en ce moment et de l'OFI, notamment des personnes, parce qu'en fait [...] elles ont un statut de réfugiées, et comme le CADA c'est un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, une fois qu'elles sont réfugiées, elles ont 6 mois maximum pour trouver une solution de sortie. [...] Mais vraiment, nous, le plus dur, c'est de trouver un hébergement [...] et qu'elles sortent du dispositif CADA. Donc en fait, on a la pression en ce moment de la préfecture, parce que c'est des histoires de pourcentages. Je crois qu'on a le droit à 3 ou 4 % de présence induite, ce qui est très très peu. Et nous, on est autour des 17 %, je crois. Donc ils nous tapent dessus en disant « on va vous sucer des subventions si vous ne respectez pas la loi, le cadre, le cadre, le cadre législatif ». [...] Et puis en fait, le truc, c'est que nous, on fait tout ce qu'on peut, on leur explique, on essaie de motiver en disant nous, on n'a pas le choix. En fait, c'est saturé. En fait, on essaie de justifier que les personnes, si elles sont encore dans le CADA, c'est parce qu'elles ont eu aucune proposition. [...] Et quand on veut élargir au niveau national dans d'autres départements, les autres départements disent « non, monsieur n'a pas d'ancrage sur le territoire, il n'a pas de projet ». [...] Donc en fait, tu vois, c'est vraiment le serpent qui se mord la queue. Il n'y a pas de solution. [...] Eux, ils nous tapent dessus. Mais derrière, ils ne proposent rien. Ils n'ouvrent pas plus de places d'hébergement. [...] Donc, ouais, l'ambiance, voilà, [...] le risque, c'est qu'ils nous subventionnent plus, qu'ils nous réduisent les subventions. Et donc, c'est pour ça d'où il faut faire des économies. Mais donc on va voir d'ici les années à venir. Mais ça s'est durci depuis Retailleau, là.* ». *E* met donc en lumière un paradoxe total entre les injonctions des institutions politiques et la réalité du terrain, ce qui

indique un manque de connaissance, voire de considération des réalités des acteurs associatifs. Ces derniers se retrouvent donc menacés et impuissants, au risque d'impacter, en première ligne, les bénéficiaires de leur structure. Nous pouvons donc penser que cette pression vécue par les structures, ici le CADA, les contraints à se concentrer uniquement sur des questions prioritaires de logement, venant alors délaisser les projets culturels d'inclusion sociale. En ce sens, il est difficile de parler de la volonté d'inclusion de l'État des publics adolescents migrants dans la société, ni même de soutien de projets qui valorisent leur inclusion.

Par ailleurs, si *E* cite le nom de Bruno Retailleau (ministre de l'Intérieur au moment de notre échange), *B1* l'évoque à son tour, ainsi que le ministre de la Justice Gérald Darmanin, pour évoquer un frein : « [...] *Lorsque la minorité des jeunes a été attestée, normalement les jeunes sont pris en charge par l'ASE. Et donc, on peut à ce moment-là, dès qu'une place est libérée, accueillir un autre jeune qui n'avait pas de place jusqu'à présent. Voilà. Donc ce turnover-là, si vous voulez, il a fonctionné assez bien entre 2019 et 2022. Et ça s'est durci à partir de 2023 pour les raisons qu'on sait, la loi Darmanin, Retailleau, etc* ». En ce sens, nous pouvons constater qu'aux yeux de ces professionnels, les dirigeants politiques actuels représentent des freins, et des durcissements quant à la question de prise en charge des immigrants.

II.2. L'accueil des immigrants directement menacé

De plus, le contexte politique et social tendu représente des freins directs à la prise en charge des jeunes. En effet, le cadre légal d'accueil par les départements et l'ASE pour ces publics immigrants étant strict, *PI1* n'a pas pu être pris en charge pendant plusieurs mois car il n'avait pas de documents officiels de son pays d'origine. Il s'est donc retrouvé seul et à la rue, sans solution : « *Avec d'autres amis aussi que j'ai rencontrés aussi. [...] on dormait comme ça, dans la rue quoi. On mangeait, on allait à l'hôtel de ville. Il y a des gens qui venaient nous apporter la nourriture et tout. [...] À l'époque, j'avais 16 ans. Et du coup, on allait dans les départements et tout, je faisais ma présentation et tout. Mais bon, apparemment, c'était pas cohérent par rapport à ce que je disais et tout. Parce que j'avais pas de documents, donc il y a des départements qui m'ont refusé aussi par rapport à ça aussi.* ». Les mesures législatives inhérentes à notre système politique en termes d'immigrants, semblent donc, parfois, recourir à des processus non-inclusifs, voire exclusifs. *B1* nous explique une situation où l'opinion politique d'extrême droite s'est avérée être un vrai frein dans l'acquisition d'un lieu accueillant les immigrants. Il nous explique qu'au début de la création de l'association Rosmerta, les membres bénévoles cherchaient un lieu d'accueil pour les immigrants, et que le diocèse d'Avignon, à cette période, avait proposé de leur vendre une ancienne école « *mais l'archevêque d'Avignon de l'époque, M. Catenoz [...] étant un [...] proche de l'extrême droite, a tout de suite refusé [...] toute discussion, toute négociation. On a voulu à ce moment-là qu'il nous signe une espèce d'accord de mise à disposition du lieu temporaire, le temps qu'on puisse se retourner, trouver des solutions [...] Mais il a tout refusé et donc il nous a fait un procès tout de suite. Donc ça a pris un peu de temps et on a, si j'ose dire, quand même gagné ce procès, puisque le tribunal d'Avignon nous a octroyé trois ans de mise à disposition du bâtiment, en estimant qu'on apportait plus de biens aux exilés sur la ville qu'on occasionnait de problèmes pour ce pauvre diocèse. [...] Mais ça n'a pas suffit, c'est-à-dire que l'archevêque a quand même fait appel de la décision, donc il y a eu un deuxième jugement et la période qui nous avait été octroyée de trois ans a été réduite à deux ans* ». L'exemple relaté par *B1* illustre ici que l'opinion politique en faveur de l'extrême

droite a été un obstacle concret à la mise à l'abri de personnes immigrantes. En ce sens, cela nous permet d'amener l'idée que s'il n'y a pas de structure pour accueillir ces publics, alors il ne peut y avoir non plus de projets à leur égard. Pour compléter cette question de non-accueil et de manque de considération des publics immigrants, nous pouvons prendre l'exemple d'une expérience vécue par *PI2* avec la Police, service de l'Etat via le Ministère de l'Intérieur. Suite à une altercation causée par des propos discriminants à son égard, le jeune immigrant a été exclu de la prise en charge du Département. Il nous raconte « *Une bagarre avec un jeune qui m'a insulté sale nègre. Donc, c'est parti dans les délires. Et j'ai appelé les flics. Quand les flics sont arrivés, c'est moi qu'ils ont embarqué. Donc, j'ai eu une OQTF, obligation de quitter le territoire français* ». Ainsi, l'ensemble de ces exemples mettent en lumière un système politique défavorable aux immigrants, quitte à les bannir d'une prise en charge, voire à les empêcher de bénéficier d'un abri. Cela nous permet de dire que le contexte politique, de part ses représentants, délégations et mesures, ne facilite pas la dynamique d'inclusion possible de ces jeunes.

II.3. Les projets culturels freinés par la baisse du budget alloué à la culture

Enfin, le système politique actuel freine également l'inclusion des publics immigrants par le biais des pratiques artistiques, en réduisant les budgets accordés à la culture, via le Ministère de la Culture. En effet, *B1* explique le paradoxe entre les intentions de démocratisation de la culture et de droit culturels, et les mesures politiques de baisse des budgets de la culture : « *Je trouve qu'il y a un énorme décalage, actuellement, entre les revendications des gens de la culture et la situation politique actuelle. [...] Il y a un côté complètement absurde, aujourd'hui, de prendre rendez-vous avec Rachida Dati pour essayer de négocier un retour à des financements à peu près normaux, entre guillemets, de la culture, quand on voit qui est cette personne et dans quel gouvernement elle est, et quelle est la ligne directrice de ce gouvernement et par qui lui est dictée sa politique. [...] Comment voulez-vous qu'un gouvernement tel que celui qu'on a aujourd'hui s'intéresse à accorder des financements pour les droits culturels de tous, pour une démocratisation de la culture pour tous, alors que tout ce qu'ils font par ailleurs va à l'encontre de ça ?* » . On peut noter une fois de plus la mention d'un membre du Gouvernement actuel lorsqu'il s'agit de parler de politiques limitantes, à savoir la ministre de la Culture Rachida Dati. Par ailleurs, *A2*, en tant qu'artiste, explique que la baisse de budget alloué à la culture, à l'échelle nationale peut avoir de réelles conséquences sur la sphère artistique : « *Et en parallèle au niveau des financements. C'est la catastrophe. Tout s'écroule. [...] Ça remet en cause même nos activités en tant qu'artiste en fait.* » . En ce sens, nous pouvons alors penser que les décisions restrictives de l'État, ici via le Ministère de La Culture, peuvent avoir de réelles conséquences négatives sur les activités et acteurs qui en découlent. Ces conséquences se répercutent ensuite sur les projets, ici dédiés au public des immigrants, par la réduction, voire la suppression de ces actions. Ce phénomène risque d'être accentué par un besoin grandissant de financer les acteurs de la culture. En effet, comme nous l'avons vu, le travail des artistes au sein des structures sociales est généralement bénéfique. Cependant, les artistes risquent d'être de moins en moins enclins à accepter des propositions sans rémunération, face à la baisse financière considérable du budget de la culture, impactant leur niveau de vie.

Ainsi, l'ensemble de ces extraits nous amène à penser que le système politique actuel freine de manière directe (non prise en charge des jeunes mineurs issus de l'immigration) et indirecte (menace de baisses de subventions, réduction des budgets de la culture) les démarches d'inclusion des adolescents immigrants en France, et des projets culturels qui leur sont destinés.

III. Climat politique et répercussions directes chez les mineurs immigrants

Dans un troisième temps, les témoignages des professionnels encadrant les jeunes immigrants, mais surtout les témoignages de ces jeunes eux-mêmes, ont mis en évidence les répercussions directes qu'ils vivent, liées au climat politique actuel.

III.1. Le climat politique renforce l'instabilité des jeunes

En effet, la forte instabilité de la situation de ces jeunes sur le territoire (isolement, demande de prise en charge, démarches administratives et juridiques complexes, vulnérabilité...) les constraint dans leur recherche « d'épanouissement » par la participation par exemple à des projets culturels, comme en témoigne *P11* « *Ils m'ont mis à peu près au centre du projet, [...] c'est comme ça, je me suis dit, il faut y aller, il ne faut pas abandonner le projet. Et après aussi, il y avait ce côté administratif par rapport à ma situation, qui fatigue un peu mentalement, qui ne savait pas comment ça allait se passer, donc quelque part, ça se manifestait aussi. [...] Et pendant ce temps, j'étais toujours dans ma bataille administrative. Donc, c'était un peu plus compliqué.* ». *B1* met également en avant cette idée, expliquant que la situation incertaine des jeunes, vecteur de stress, rend difficile pour eux le fait de se projeter dans des activités ludiques, telles que les projets culturels « *[...] Depuis que les tensions se sont aggravées à cause des incertitudes qui ne cessent de monter sur la possibilité pour eux de récupérer des papiers, des titres de séjour, etc, ça devient de plus en plus compliqué de les embarquer dans des choses un peu festives, sympas, des projets artistiques ou autres parce qu'ils sont trop stressés, tout simplement.* ». Il explique aussi que cette instabilité croissante vécue par les jeunes peut amener des tensions avec les bénévoles qui les prennent en charge, pouvant relativement dégrader leur relation « *[...] Les mêmes jeunes [...] avaient été assez agressifs ce jour-là, enfin, se plaignaient beaucoup, remettant en question le travail qu'on faisait vis-à-vis d'eux, en disant « ouais, mais il y a, je ne sais pas où, à Arles, par exemple, les gens, ils ont leur papier plus facilement, etc. [...] Il y a aussi toute une part de fantasme sur le fait que dire « c'est mieux ailleurs » [...] Et donc, tout ça pour dire que ça peut créer à des moments des phases de tensions entre bénévoles et jeunes, et habitants, et que cette chose-là, elle s'est durcie à cause de la situation qui s'est durcie.* ». En ce sens, nous pouvons voir que la difficulté d'accès à une situation stable de ces jeunes, face à un système politique qui se durcit, engage de réelles conséquences à différentes échelles.

III. 2. Le climat politique crée un rapport de force

Face au système politique en vigueur, *P11* se positionne en tant que « victime », un terme qui conçoit la présence d'un conflit dans une relation de rapports de force : « *[...] Ce n'est pas la faute à Rosmerta, ce n'est pas la faute du département [...] Tout se passe là-haut. C'est l'histoire des finances [...] Nous on [...]est juste [...] Victime, c'est ça. [...] C'est l'histoire de l'extrême droite et gauche [...] Et du coup, les retombées, c'est nous, on prend les retombées. Sinon, on n'a rien à voir dans cette situation.* ». A notre question « *En ce moment [...] il y a beaucoup une montée aussi de l'extrême droite et de discours aussi qui peuvent être assez racistes, etc. Je ne sais pas si tu en as pris conscience et est-ce que toi, c'est quelque chose... Est-ce que tu le ressens aussi, toi ?* » il répond : « *Ouais, ouais, ouais. On avait appris ça il y a quelques mois, là. Ça, c'est des trucs qui nous ont beaucoup touchés, ça nous a abattus, quoi.* ». *P11* utilise le terme « d'abattre » illustrant clairement ce rapport de force.

Nous pouvons également remarquer qu'il associe cette notion de victime à la question des financements, problématique que nous avons abordé précédemment. Il cite également « l'extrême-droite » qui, nous le savons, promeut des mesures très restrictives sur la question de la migration.

III.3. Un climat politique déshumanisant

Le propos de *PI2*, quant à lui, se rapproche de celui de *PI1*, et met en avant un système politique qui déshumanise ses individus, en les considérant plutôt comme des chiffres : « *Et pour l'instant, je suis en train de faire des démarches aussi pour avoir la carte de résidence. Mais c'est complexe. [...] Parce qu'il n'y a pas de mérite dedans. Ils ne nous connaissent pas. Nous sommes traités par des chiffres et des données. Et ils ne s'intéressent pas à nos parcours. [...] Malgré tout, tout l'effort qu'on se concentre pour pouvoir s'intégrer et vivre sainement en paix. Souvent, tout est balayé par des notions, des élites politiques en cherchant leurs électeurs. Parfois, même c'est violent. Ils nous dénigrent. Il nous renvoie au sous-image. [...] Leur objectif, c'est de chercher les électeurs en divisant ou en dénigrant un groupe.* » À cela, il ajoute également la notion d'invisibilité pour se caractériser : « *Parce que tu n'as pas de papiers, tu n'existaient pas.* ». Par ailleurs, *PI2* explique la représentation erronée, voire déshumanisante, que le terme régulièrement employé « migrant » véhicule : « *Vous voyez même la notion migrant. [...] c'est ciblé. Parce que les migrants, c'est des oiseaux qui migrent. C'est des animaux en troupeau qui migrent. Même leur migration, c'est à leur service. C'est de l'intégration. De quitter une zone géographique pour aller se réfugier dans une autre zone géographique. [...] Et pourquoi un migrant, si j'ai le pouvoir d'être migré, moi je planerais partout dans le monde.* » Par son propos, *PI2* explique que la catégorisation attribuée par l'emploi du mot « migrant » fait écho à un déplacement d'animaux et définit de façon plus que limitante ce que font réellement ces individus. Ce terme, couramment employé dans le langage familier, médiatique et politique, viendrait alors presque corrompre la réalité de ces personnes.

Ainsi, l'ensemble de ces extraits mettent en lumière les répercussions que subissent directement les immigrants, liées au contexte et système politique dans lequel ils cherchent à évoluer : stress, tension, posture de victime, déshumanisation par les chiffres, sentiment d'invisibilité, emploi de termes dévalorisant. En ce sens, nous pouvons considérer que le climat politique actuel freine directement la démarche d'inclusion de ces immigrants, en les marginalisant, voire en manquant de considération. Comment s'inclure dans un système qui vous écarte ?

IV. Manquement des services de l'État en matière de prise en charge des immigrants

IV. 1. La création de structures associatives pour pallier ces manques

En quatrième lieu, nos enquêtes auprès de structures associatives comme CAJMA et Rosmerta, ont mis en lumière les difficultés, voire les manquements, des services publics de l'État en matière de gestion des immigrants. C'est sur ce constat, et face à un nombre de besoins non pris en charge, que CAJMA et Rosmerta se sont créées, comme l'explique par exemple *B1* en parlant de l'ASE « *En fait nous si on existe, au départ pour être très clair, c'est parce qu'il y a des manquements, des dysfonctionnements de la part de l'ASE. Si l'ASE fonctionnait normalement, on ne devrait même pas exister en fait. C'est parce qu'au départ, et*

de façon de plus en plus systématique, des moyens ont été retirés [...] à l'intérieur des départements, de l'aide sociale à l'enfance. Alors pas seulement d'ailleurs que pour les exilés, [...] il y a énormément de problèmes sur des mineurs qui sont d'origine française aussi, par manque de personnel, par manque de moyens, etc. C'est encore renforcé évidemment pour les exilés puisqu'il y a des questions de racisme, il y a des questions d'idéologie, etc. Donc nous [...] on est en guerre permanente avec l'ASE puisque régulièrement ils contestent les décisions des juges des enfances, ce qui est quand même assez incroyable d'ailleurs ». Cet extrait met aussi en lumière que le problème de l'ASE s'applique aussi, mais différemment, aux enfants français qui devraient être pris en charge par le dispositif. Si dans cet exemple de B1 cite l'ASE (qui relève des services départementaux) du département du Vaucluse, PI2 constate cette même réalité, cette fois-ci avec le département des Côtes-d'Armor, ce qui amène à penser que ce problème n'est pas isolé « [...] L'aide sociale à l'enfance ce sont les départements qui s'en occupent, [...] aujourd'hui c'est très très dégradé, [...] ils sont tous en sous effectif, donc leur petit jeu c'est d'éjecter un maximum de jeunes des dispositifs parce qu'ils [...] n'ont pas assez de moyens et de personnes pour remplir correctement leur mission d'accompagnement de ces jeunes là. »

IV. 2. La mise en lumière de procédures excluantes

Lors de notre entretien avec B1, il a également mentionné les procédures qu'il qualifie « d'illégales » de l'ASE et de la Préfecture lorsqu'ils ne prennent pas correctement en charge les mineurs non-accompagnés immigrants : « *Alors ce [...] qui s'est aggravé depuis deux ans on va dire, c'est que l'ASE a fermé ses portes carrément pendant quelques semaines à plusieurs reprises, c'est-à-dire qu'ils ont dit on n'en prend plus personne, c'est bon. Et ça on a pu analyser le fait que ce n'était pas parce qu'ils étaient complets, qu'ils n'avaient plus de place ou quoi que ce soit, mais pour des raisons vraiment clairement politiques. Et là la dernière chose, [...] apparemment dans certains départements maintenant, quand un jeune arrive à l'ASE, [...] les flics de la Nationale vont lui dire il faut que tu ailles à l'ASE, c'est la seule procédure à faire s'il n'est pas au courant. Donc on lui dit où c'est, il y va, il se présente, et normalement il devrait être dans un cas de fonctionnement normal de l'ASE, au moins mis à l'abri pendant 4 ou 5 jours, le temps que son évaluation soit faite. C'est-à-dire que l'ASE puisse déterminer s'il est mineur ou pas, d'où il vient, quels sont ses papiers, etc. Ça c'est dans la loi française, il doit être pris en charge ce temps-là pour que l'évaluation de son cas soit faite. Ce qui ne se pratique quasiment plus jamais maintenant. [...] Et donc la dernière chose que j'ai entendue [...] c'est que maintenant parfois quand un jeune arrive dans un bureau de l'ASE, ils ne prennent même plus la peine de quoi que ce soit, ils ont un stock [...] de billets de train tout près, donc il y a quelqu'un de l'ASE qui accompagne le gars à la gare et qui le met dans un train, en général pour des grandes villes, par exemple s'il arrive à Valence, on va l'envoyer à Lyon ou à Marseille, et puis il démerde quoi. Alors sachant que ces choses-là sont parfaitement illégales, [...] C'est l'ASE qui est dans l'illégalité en n'accueillant pas les jeunes, c'est la préfecture qui est dans l'illégalité en refusant de donner des titres de séjour alors qu'ils ont l'obligation de le faire selon un certain nombre de critères, évidemment, [...] ». En ce sens, son propos nous amène à penser que les institutions publiques relevant des collectivités territoriales comme services décentralisés de l'État, ne prennent pas en considération correctement les missions qui leur sont confiées à des fins d'intégration, d'inclusion des jeunes. De plus, B1 dénonce le traitement que Rosmerta a subi, notamment par des partisans de l'extrême droite : « *On a été traités par l'église, par la préfecture, par un certain nombre de gens pendant des années d'horribles gauchistes pratiquant des choses dans l'illégalité la plus complète, etc., et créant du trouble sur la voie publique, etc., ce qui**

nous a été accusé aussi de faire par des élus du Rassemblement national, qui ont envoyé un courrier au préfet dénonçant toutes sortes de choses nous concernant. [...] ce qui crée du trouble à l'ordre public, si on parle de ça, c'est plutôt quand des jeunes se retrouvent à la rue pendant des jours et des jours, et des nuits et des nuits, livrés à eux-mêmes et livrés à la prostitution, à tout ce que vous voulez, plutôt que nous qui les accueillons et les mettons à l'abri. [...] C'est un rapport de force, tout simplement. Donc, si personne ne fait rien, en général, la situation s'éternise, les gens se retrouvent avec des OQTF sur le dos, voilà ». B1 met en lumière un réel conflit mené par les partisans d'extrême droite face à leur structure accueillant les immigrés. Il démontre aussi un paradoxe : considérer que la structure qui abrite les immigrés (pour pallier le manque de prise en charge par les structures dédiées) crée du trouble à l'ordre public alors même qu'elle se charge que les jeunes soient recueillis pour ne pas errer dans la rue.

Par la mise en lumière de ce paradoxe, nous pouvons penser que le problème de ces partisans d'extrême droite, dans ce contexte, n'est pas tant la structure d'accueil, mais plutôt les personnes accueillies. Les récits de B1 mettent en avant une difficulté, voire parfois une absence, de prise en charge des mineurs isolés par les structures publiques dédiées. Cette situation, couplée à une relation conflictuelle entre structures associatives et des partisans politique d'extrême droite, permet de considérer un climat politique peu favorable à l'accueil et à l'inclusion des immigrés.

De plus, comme déjà évoqué précédemment, lors de notre échange, PI2 nous a partagé une expérience qui lui a couté injustement son exclusion du Département : « *Une bagarre avec un jeune qui m'a insulté sal nègre. Donc, c'est parti dans les délires. Et j'ai appelé les flics. Quand les flics sont arrivés, c'est moi qu'ils ont embarqué. Donc, j'ai eu une OQTF, obligation de quitter le territoire français. [...] Grâce à l'organisation du CAJMA, nous avons pu faire un recours auprès du tribunal administratif de Rennes. C'est là que les juges ont autorisé le préfet de me délivrer une carte de séjour* ». Cet exemple illustre d'une part une erreur de jugement de la part de la Police envers ce jeune qui était initialement victime, mais aussi le rôle qu'a joué l'association CAJMA pour rétablir la vérité et apporter justice à ce jeune en faisant recours, ce qui lui a permis par la suite d'obtenir une carte de séjour.

Ainsi, nous pouvons penser qu'un phénomène se dessine : en réponse aux difficultés des structures publiques telles que l'ASE pour la prise en charge des mineurs isolés, d'autres structures associatives se créent pour prendre en charge ces jeunes, et chercher un semblant de justice. D'une certaine manière, cela permet aux collectivités territoriales de déléguer leurs missions à ces structures, de manière officieuse, mais sans pour autant les soutenir financièrement à leur juste valeur (CAJMA) ou sans les soutenir du tout (Rosmerta). En ce sens, les manquements de l'ASE, de la Préfecture et des départements (qui représentent l'État) créent un frein au processus d'inclusion des immigrants et à la reconnaissance à valeur égale de ces individus, favorisant leur instabilité. Nous pouvons ainsi supposer que l'instabilité de la situation des jeunes ne favorise pas le développement de projets culturels à leur égard.

V. Le climat politique et ses effets limités

Dans un dernier temps, nos enquêtes ont également mis en avant que le contexte politique actuel n'était pas nécessairement un frein pour l'inclusion de ces immigrants. En

effet, *B2* explique que lors de la prise en charge des mineurs isolés, l'accès à leur scolarisation est assez facile et rapide : « *On a de la chance sur le département d'avoir une très bonne écoute de l'éducation nationale. Ce n'est pas le cas dans tous les départements. Donc, dès qu'ils arrivent, ils sont évalués au CIO, où il y a une personne qui est à la fois salariée du CIO, mais qui est aussi très impliquée dans l'association. [...] Donc, elle nous les prend rapidement. Et ils sont tous scolarisés rapidement. Ils sont extrêmement demandeurs de scolarisation. Et quasiment pour tous, à la fin de cette première année, voire d'emblée pour ceux qui ont été scolarisés avant, ils rentrent en lycée professionnel, soit en CAP, soit en bac pro.* ». À travers cet exemple, nous voyons que la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, des Côtes-d'Armor, et des services qui en relèvent, tel que le CIO (Centre d'Information et d'Orientation), prennent correctement en charge la scolarité des nouveaux arrivants, facilitant leur intégration et leur inclusion. En effet, l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, qui est en partie permis par la scolarisation, est l'un des premiers leviers d'inclusion pour les jeunes arrivants. Cela permet de créer des liens sociaux, lire des livres, comprendre l'actualité, trouver un travail, etc.

Nos enquêtes ont aussi permis de voir que les discours anti-migratoires divulgués par les médias dans le contexte politique actuel n'avaient pas forcément d'impact direct sur les projets culturels, comme l'explique *A2* « *Par rapport à ce genre de projet [...] qui vont un peu à l'encontre de la vague médiatique et politique plus globale en France de xénophobie, [...] on a été quand même assez préservés dans ce projet-là. Personne ne nous a emmerdés. [...] Au contraire, il y avait plutôt un bon accueil du projet, il y a eu des bons articles dans la presse.* ». Toutefois, elle explique aussi que bien qu'il n'y ait pas de freins directs, certains obstacles politiques persistent : « *On nous a dit aussi « j'ai adoré votre spectacle, il est magnifique, mais ça ne passera jamais au niveau de mon élu. » [...] Il n'y a pas eu de censure claire.* ».

Conclusion

En réponse à notre deuxième hypothèse, nous avons constaté que le contexte politique actuel pouvait effectivement être un frein aux objectifs d'inclusion et de cohésion sociale des adolescents immigrants, par plusieurs effets : le manque de moyens suffisant (financier, humain) pour les structures telles que l'ASE, et leurs conditions de prise en charge restrictives ; le sentiment d'incertitude, d'impuissance et de déshumanisation des jeunes face à ces mesures restrictives et comptabilisation par les chiffres ; le durcissement de certaines mesures politiques face à la question de la migration (Lois proposées par B. Retailleau, G. Darmanin) ; le manque de financement des structures associatives ; traduisant globalement un manque de considération de ces publics comme des individus, et non de simples chiffres. Par ailleurs, les discours anti-migratoires, véhiculés notamment par les partisans d'extrême-droite, se sont avérés être de vrais obstacles, notamment pour la mise à l'abri des immigrants, avec l'exemple de Rosmerta. Enfin, le contexte politique global qui affecte les structures sociales, impacte également la sphère artistique et donc le développement des projets à destination des jeunes immigrants. L'ensemble de ces constats permet ainsi de confirmer notre hypothèse.

Hypothèse 3 : Les effets de la pratique artistique sur les adolescents immigrants

Les ateliers artistiques renforcent le sentiment de légitimité des adolescents immigrants sur l'instant, mais n'offrent pas une véritable inclusion dans la société française. Les effets positifs de ces ateliers sont temporaires et ne garantissent ni un sentiment d'appartenance durable, ni une acculturation épanouissante.

I. Les bénéfices de la dynamique de groupe et de l'expression artistique

I.1. La création d'un commun

La pratique théâtrale agit comme moteur de création de commun et peut permettre d'atténuer les préjugés sur des jeunes issus de différents territoires. Au sein des ateliers, la diversité des statuts réguliers ou irréguliers s'efface progressivement pour laisser place à la nécessité de créer ensemble. *A1*, artiste de la compagnie Auguste, l'exprime suite à son expérience au sein d'un lycée à Mayotte : « *En fait, de toute façon, quoi qu'il arrive, à ce moment-là, on a une classe de théâtre entre quinze et trente élèves, disons, et qu'à l'intérieur, il y a peut-être des disparités entre des gens ayant des papiers et d'autres n'ayant pas, à peu près, moites-moites à chaque fois. De toute façon, la classe théâtre, le fait de monter un projet ensemble, chacun se sent responsable du groupe, il y a un vrai groupe qui se crée et ils deviennent en soi, le temps du stage théâtre ou le temps de l'année de l'atelier théâtre, une famille. Ils se connaissent très bien et c'est vrai que ça marche très bien. C'est sûr qu'il y a une harmonie qui se crée dans le groupe, chacun se respecte, etc., etc. Ils deviennent un vrai groupe, quelque chose de presque familial, finalement, qui se crée.* » Au-delà d'un groupe sans disparité, selon lui, les membres du projet installent de vrais liens, comparables à ceux d'une famille. Cette impression d'appartenance est évoquée dans d'autres témoignages, notamment celui de *PI2* : « *De se déplacer, d'aller vers l'autre et d'avoir un point commun. C'est la même chose quoi.* » ; « *Il n'y avait pas de jugement.* ». *PF*, ayant réalisé le même projet que *PI2*, nous exprime aussi sa satisfaction face à la création d'un groupe soudé : « *Je ne sais pas comment dire, mais il y avait vraiment une cohésion de groupe qui était inexplicable. Je ne sais pas comment expliquer, mais c'était... Enfin, on était vraiment un groupe hyper soudé et hyper entier.* » *E*, membre du CADA confirme que « *[...] l'art [...] ça réunit et ça montre qu'on est tous pareils, entre guillemets* ». C'est également des propos que l'on retrouve dans les témoignages des participants au projet *Coeurs Battants*: *PIA1* « *Ce projet m'a donné [...] de nouveaux amis* » ; *PIA3* « *Personnellement, ce projet m'a donné [...] la possibilité de travailler en équipe tout en m'amusant.* »

PF nous confie aussi qu'elle a pu, grâce à la liberté d'expression des ateliers, découvrir les témoignages des jeunes immigrants qui l'ont touchée et lui ont même apporté une remise en question personnelle : « *En fait c'était trop bien parce que tout le monde racontait ses histoires et tout. Grâce à ce projet aussi, on se rend compte de la chance que nous on a d'être nés où on est nés. Contrairement à eux, il y en a qui avaient vécu des choses affreuses. Il y en a un qui avait dû prendre un bateau, qui avait vu un de ses amis se noyer devant lui sans pouvoir rien faire. Et quand t'es confronté à ce genre d'histoire, et toi t'es là des fois. Après dans tous les cas, chacun vit ses choses différemment. Mais toi t'es là, tu pleures parce que t'as eu 12 ans en maths au lycée.* »

Les ateliers deviennent des espaces de paroles pour des jeunes qui ont vécu, pour la plupart, des expériences traumatisantes de migration comme nous l'explique *B1* : « *Le*

contexte du projet artistique, de la libération de la parole artistique, etc., en l'occurrence, et parce que je pense qu'ils avaient aussi peut-être un peu confiance en nous, a permis de libérer leur parole et je pense que, par rapport à ça, ça leur a fait beaucoup de bien. C'était un peu comme une séance de psy ou je ne sais pas quoi. D'ailleurs, ce qui est assez étonnant, c'est qu'après on leur a... Bon, sur le coup, on était extrêmement touchés et un peu embarrassés, et puis après on leur a dit « Mais vous êtes sûrs que vous voulez vraiment raconter ces souvenirs-là ? » quand il y aura le public, et en fait ils ont tous dit « Ben non, en fait non, on ne va pas raconter ça, on va raconter autre chose. » Mais toujours est-il qu'ils ont réussi à le dire à un moment, et que ça a au moins servi à ça. » Nous voyons que ce cadre intime peut permettre aux jeunes d'avoir envie de s'exprimer librement car ils se sentent en confiance et créent des liens. Cette dynamique de création de liens peut sortir du temps de l'atelier, comme l'indique PI2 : « ça crée des liens aussi avec les personnes qui nous accompagnent, les amis d'ici et tout. Et nous suivons. Quand on joue partout, tu vois qu'il y a des personnes qui t'accompagnent dans le CAJMA, sont présents. Tout ça, c'est une richesse abondante. » L'école, selon A1, est également un lieu de rapprochement parce qu'il permet de s'éloigner des enjeux sociaux et politiques extérieurs et donne place à l'inclusion de façon quasiment naturelle : « Et du coup c'est vrai que l'inclusion entre les Comoriens et les Mahorais, il y a un peu une guerre, il y a un peu une haine, qui par contre à l'école n'existe pas. Donc il n'y a pas ce besoin d'être inclus à l'école, dans le sens que l'école est assez sanctuarisée de ces conflits-là qui existent à l'extérieur. »

Cependant, lors des ateliers de théâtre, il peut y avoir une inégalité face aux divergences d'expériences de chaque participant, qui peut être un risque d'exclusion, selon A1 : « ...la façon dont je mène l'atelier fait que tout ça, c'est effacé. Mais dans certains ateliers, ça peut être, évidemment, une difficulté. Et ça peut être, du coup, un facteur d'exclusion dans un atelier qui est tout de suite basé sur des codes préétablis que n'ont pas quelqu'un qui vient d'ailleurs. Et là, ça peut être un facteur d'exclusion, tout à fait. Il faut faire attention à ça. ». Si l'artiste intervenant ne cherche pas à créer un espace où chacun se sent à égalité, les participants peuvent ne pas se sentir légitime de participer, ce qui serait un échec de l'objectif d'inclusion. Au contraire, une pratique plus libre laisse place à plus de convivialité et crée un vrai espace commun, comme nous l'explique PF : « C'était un peu comme des petits ateliers, après ça restait vraiment très proche de la pratique du théâtre qu'on avait de base au conservatoire. Peut-être un peu plus fun, beaucoup plus convivial etc. et un peu moins strict que ce que je connaissais déjà. Mais c'était vraiment beaucoup d'impros liées aux histoires de chacun. »

Nous avons analysé l'importance d'installer un climat de confiance auprès des jeunes afin d'instaurer un cadre prospère au relâchement, comme l'exprime PF : « C'était vraiment un mélange constant. Donc je pense qu'au fur et à mesure, eux, ils se sont aussi détendus. Parce que je pense qu'on avait une approche qui était assez bienveillante. Et on ne s'est jamais moqué d'eux ou quoi que ce soit. Et malgré tout, il y avait quand même un truc où on a beaucoup rigolé quand même. ». S'il pouvait y avoir des appréhensions, traduites par un sentiment péjoratif de honte comme nous confie PII, il s'est effacé grâce au soutien du groupe. Ce témoignage nous montre donc la nécessité des acteurs des projets (artistes, autres membres du groupe, etc) d'être attentifs aux sentiments de ces adolescents immigrants qui peuvent être de la crainte face à la nouveauté.

La force d'un projet collectif réside alors dans l'intensité du lien créé. Effectivement, E du CADA nous explique que les participants au projet *Coeurs Battants* se retrouvaient en dehors des temps d'ateliers, ce qui participait à leur intégration, notamment dans leur

nouvelle ville : « *Mais ils ont réussi quand même à créer un groupe, un vrai groupe. Tu vois, où ils se voyaient à l'extérieur. Quand ils allaient à l'Angerie ou à la Parade, ils se revoyaient là et tout ça. Donc ça a vraiment créé du lien. Et ils ont... Franchement, ils sont devenus amis, quoi. Ils se sont revus à l'extérieur, ils ont passé des moments, des soirées, des trucs comme ça. C'est chouette. Donc ça, c'était chouette, franchement, de pouvoir les réunir. Oui, carrément. Et puis surtout, pour participer à leur intégration, ici à Arles, c'est hyper important, tu vois.* ». A1 observe également que les élèves gardent un lien suite à leur expérience commune parce qu'ils ont éprouvé ensemble des émotions fortes : « *Il y a quand même les réseaux sociaux qui permettent de rester en lien et en contact et il me semble que la plupart des élèves, soit en se recroisant, ne sont pas vraiment très amis mais continuent quand même de garder un lien, parce qu'ils ont vécu des choses fortes ensemble.* »

Par ailleurs, une condition essentielle à la participation a été mise en avant : celle de faire le choix (ou non) de participer à un projet. Imposer le projet est une initiative contre-productive, comme nous l'explique P12 : « *Oui, surtout le côté dans la famille, ma première famille d'accueil. Elles voulaient m'imposer. Je ne voulais pas que quelque chose soit imposé. Et déjà, c'est réfractaire pour moi.* » Nous voyons ainsi qu'il est important de laisser le libre-arbitraire aux jeunes dans leur décision, ou non, de participer à un projet culturel au risque qu'ils ne s'impliquent pas du tout. De plus, la représentation du domaine du théâtre n'est pas la même dans tous les pays. Cette pratique peut être méconnue, voire dévalorisée selon les cultures, comme l'explique P12 en parlant du Mali : « *Mais en parallèle, ce n'est pas pareil. La notion même d'un comédien chez nous, il n'a plus de valeur. Oui, ils se démerdent quoi. Ils sont même considérés comme des fainéants.* ». Pour ces jeunes, participer à un projet théâtral peut ainsi demander un travail de réhabilitation culturelle afin de déconstruire des freins sociaux ancrés, et de légitimer la démarche artistique.

Pour les adolescents, les temps d'ateliers permettent la création d'un groupe de pairs, partageant des problématiques similaires. A2 nous raconte les échanges entre les jeunes lors du temps informels du projet *Herbes Folles et Macadam* concernant une période de stress commune liée à leur âge : « *Alors ça la rencontre qu'il y a eu entre les jeunes elle était assez forte. Nous en tant qu'intervenant on a pu y assister, On a pu voir comment ça évoluait dans l'année. Quand c'était les périodes une fois par mois ça restait gentil. Ça restait Oui souvent par exemple sur la pause déjeuner que tu vois comment tu vois les jeunes. Souvent la première partie de l'année t'as les jeunes migrants d'un côté les jeunes du conservatoire de l'autre. Et puis petit à petit ça se mélange. Petit à petit à la fin de la pause déjeuner ils écoutent la musique ensemble. Et puis ce qui est drôle c'est que plus les examens approchent aussi plus il y a l'expérience commune de stress de l'examen, du stress du bac du stress des machins qui est partagé en fait.* ». PF nous fait part de son souvenir lorsque le groupe avait adopté une musique, qui est devenue un symbole pour tous : « *Et en fait, il y avait une chanson qu'on chantait dans le spectacle, qui était une chanson en bambara, il me semble. Et du coup, on s'est tous mis à la chanter à la fin de la représentation. Et on l'a chantée, je pense, pendant au moins dix minutes, en boucle.* »

Les projets artistiques permettent aux adolescents de créer un espace commun d'expériences de vie, de souvenirs, bien qu'ils aient des cultures différentes, comme l'évoque B2 : « *Donc sur les thématiques de l'eau, du ciel, du vent, qui ont quand même permis d'exprimer des choses très fortes du style. Sur l'eau, il y a une jeune qui raconte ses vacances aux Rosaires [plage à Saint-Brieuc] avec ses cousins. Il faisait de l'optimiste. Il faisait beau. Le ciel était... La mer était claire sur le ciel, c'est Kadhi qui raconte sa traversée du Niger et ses premières nuits dans le désert. Et une petite jeune française qui raconte comment il*

regardait les étoiles filantes une nuit d'août. Donc cette première expérience a sûrement été extrêmement forte pour les jeunes qui y ont participé. ». Ici, nous observons que les thèmes de la nature, évoqués à travers la création théâtrale, amènent l'expression de souvenirs de France comme ceux de parcours migratoires, ce qui tisse une trame collective.

I.2. Renforcement de la confiance par l'expression de soi

Les ateliers de théâtre agissent comme un levier d'expression de soi et de construction de la confiance personnelle, selon *A1* : « *Donc, c'est un rapport à soi, une légitimité à prendre la parole, une légitimité à ressentir des choses, une légitimité à se montrer, à se faire voir, à exister. Et aussi, apprendre à écouter les autres, etc. C'est un peu ce cercle vertueux qui se met en place dans les ateliers de théâtre, complètement.* ». Cette répétition du terme de « légitimité » donne un sens à la liberté d'expression par la parole et le corps au sein d'un groupe attentif. *PI1* exprime également que le défilé lui a permis de ressentir cette légitimité d'être, qui s'est ancrée aujourd'hui dans sa mentalité : « *Il y a la confiance, mais là encore, ça te donne plus encore la confiance d'être ce que tu es, d'être ce que tu veux être. Et tu crois pas à cette mentalité. Moi, ma mentalité, c'est ça, quoi. C'est haut. Ouais. C'est plus haut, elle est plus loin.* »

Pour certains, l'acquisition d'un sentiment de confiance personnelle, à travers la progression du projet culturel, est frappante. *PF* retrace l'évolution d'élèves autrefois « *hyper enfermés, hyper timides... qui osaient pas parler en public* », qui progressivement étaient capables d'assumer des rôles très exposés : « *Je pense à un jeune qui s'appelait Ali. Au départ, lui, il parlait très très mal le français, mais vraiment très mal. Et il ne comprenait pas beaucoup. Et au final, dans le projet-là, il avait un des rôles les plus... Après, il n'était pas vraiment drôle, mais il avait un personnage qu'il interprétait trop bien et qui imitait Trump, en gros. Donc, ça devait être un personnage hyper imposant, qui devait vraiment parler très fort, presque à la limite de hurler. Du coup, lui, il a réussi à le faire à merveille, alors qu'au départ, c'était quelqu'un de hyper introverti, qui arrivait très peu à s'exprimer en français* » *PI2*, quant à lui, témoigne d'une prise de confiance personnelle par le biais du théâtre qui l'a aidé à maîtriser la langue française et donc à communiquer plus aisément : « *Et du coup, quand je suis arrivé au projet à Villa Carmélie, il y avait beaucoup d'autres jeunes et tout. Et grâce aux Herbes folles et Macadam, j'ai commencé à m'exprimer. Oui, à m'exprimer vraiment. Déjà, ça nous a aidé à articuler les mots à travers le théâtre. Et surtout les noms aussi. Et l'expression.* » Au-delà de la maîtrise du français, pour *PI2*, le théâtre est un outil qui permet d'obtenir une confiance en soi permettant d'être prêt à être confronté à l'adversité de la réalité : « *Le théâtre, il faut le prendre comme un outil. Pas que pour les jeunes migrants. Parce que à travers mes études, quand on parle de harcèlement scolaire, tout ça, souvent, où les jeunes sont dans une forme d'écran de famille, où ils sont paumés. À travers le théâtre, c'est un outil qui peut les guider. Vraiment, avoir confiance en soi pour ne pas être impacté par quelqu'un qui s'exprime ou qui associe la liberté de penser avec la liberté d'expression pour faire mal à quelqu'un* » . Le théâtre donne la possibilité de « *s'exprimer devant un millier de personnes, sans trembler* », comme le dit *PI2*, tout en communiquant autrement que par la parole.

A1 cite les exemples où la « *mimique* », le « *corps* », voire les « *sons* » peuvent remplacer un français hésitant, ce qui transforme l'atelier en espace de communication divers : « *J'ai eu dans un atelier, c'était à Caen, dans un collège, un Afghan je crois. Je ne sais plus de quelle nationalité il était, il ne parlait pas un mot de français, ni de Shimaoré, pour le*

coup. Et là, le théâtre l'aidait beaucoup, par mimétisme, par beaucoup de choses, à communiquer, à s'inclure avec les autres [...] Dans une classe primaire à Marseille, il y avait un petit, aussi, qui venait de Bosnie, qui ne parlait pas un mot. Et en fait, les ateliers de théâtre permettaient, par mimétisme, de communiquer avec les autres et de vraiment s'amuser, s'exprimer par les sons, etc. ». A2 nous a exprimé l'importance du corps dans la pratique du théâtre, comme un langage commun universel : « Il y a des choses qui touchent un peu à l'universel parce qu'on travaillait indépendamment de la parole, on travaillait le corps dans l'espace. Les corps sont des corps l'espace est l'espace les mouvements, juste nous on essayait on ne dessinait pas leurs mouvements leurs actions, on n'avait pas prise de toute façon là-dessus, on ne voulait pas en avoir mais on essayait de leur transmettre tout ce qui était de l'ordre du rythme de la direction de l'arrêt, comment un mouvement pouvait être soit flou, soit net, ce genre de technique-là en fait après qu'ils utilisaient eux et elles de leur manière propre pour rester là-dedans ». Effectivement, ce processus profite à ceux qui maîtrisent déjà la langue mais aussi à ceux qui, même en difficulté, parviennent à s'exprimer d'autres manières. A2 rappelle que « le corps parle », que « l'émotion circule au-delà des mots », que la diversité linguistique devient richesse. Elle demandait aux jeunes de s'exprimer sans corriger les accents ou standardiser la parole car pour eux « si tu sens le besoin de parler et que les mots en français ne viennent pas prends les mots qui te viennent en fait c'est pas grave ça passera, il y a des choses qui passeront quand même et tout et tout et donc on a quand même fait l'expérience sur certaines infos de ça et le groupe a été bluffé de voir que bah oui en fait on a pas compris les mots mais on a tous ressenti quelque chose parce que déjà on savait de quoi ça parlait c'était un thème commun et enfin voilà la manière de parler, la manière de se placer de regarder le public tout ça s'est accompli donc on a beaucoup travaillé là-dessus ».

Pour B2, la pratique théâtrale joue aussi un rôle salvateur et thérapeutique, notamment lorsqu'elle donne l'exemple d'une confidence d'un jeune, initialement replié sur lui-même, qui s'est dévoilé au fil des ateliers : « *Et un des jeunes qui a été très, très impliqué dans plusieurs des spectacles a, pour moi, vécu une expérience vraiment très importante pour sa vie. Et il a pu me dire, lors des présentations du spectacle, qu'avant ça, il était très inhibé, très renfermé, sur lui, et que le théâtre lui a permis de s'ouvrir et d'oser parler. Voilà. [...] Parce que pour lui, vraiment, il peut vraiment dire que le théâtre a été salvateur. Alors, pas isolé, parce que quand il est arrivé, il allait très mal. Ça a été compliqué avec ses premières familles. Il y a eu plusieurs déclencheurs. Il a trouvé une famille super dans laquelle il s'est senti bien. Et puis il y a eu théâtre, puis il y a eu la suivi psy. Enfin, tout ça, ça a été... Mais nous, on a vu complètement se transformer dans cette période-là.* ». A1 souligne avec ses expériences que « *le théâtre a eu un impact thérapeutique peut-être plus fort que des thérapies individuelles pour certains.* ».

Le projet de danse *Cœurs Battants* a aussi été un réel outil de confiance et d'expression de soi pour les participants. Ils mettent en lumière que la découverte de cette pratique leur a permis une nouvelle connaissance de leur corps et donc un nouveau regard sur eux-même. PIA1 indique que ce projet lui a donné plus confiance en lui : « *Ce projet m'a donné de l'énergie, plus de confiance en moi [...].* ». PIA3 expose à son tour cette notion d'énergie et de confiance à travers la pratique de la danse : « *J'ai beaucoup aimé l'énergie partagée, la créativité et la liberté d'expression que la danse permet. C'était un moment vivant et joyeux. [...] Personnellement, ce projet m'a donné plus de confiance en moi, une meilleure expression corporelle.* ». Elle ajoute que lors de son expérience, elle ressentait de la peur, mais grâce à la danse, elle s'en est détachée et a réussi à lâcher prise « *Au début j'avais un peu de peur de me tromper ou de ne pas réussir les mouvements, mais j'avais aussi*

beaucoup d'envie d'apprendre. Finalement, j'ai découvert que la danse est un excellent moyen de libérer ses émotions, de dépasser ses blocages et d'apprendre à lâcher prise. ». Cette crainte a été partagée par PIA4, et lorsqu'elle fut dépassée, c'est également un sentiment de confiance qui est apparu « *Ça m'a beaucoup aidé à avoir plus confiance en moi. J'avais souvent peur de me montrer devant les gens.* ».

Le théâtre ou la danse ont apporté aux jeunes une nouvelle vision d'eux-mêmes par la découverte d'une pratique qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont su se détacher du regard des autres, lâcher prise lors des ateliers et ont acquis une confiance en eux.

I.3. La pratique artistique comme échappatoire

Comme le souligne A1, pour de nombreux jeunes, le théâtre constitue « *des vrais moments un peu enchantés.* » Dans des contextes de précarité ou de violence, les ateliers agissent comme des espaces de respiration, la pratique artistique offre un moment à part-entière, loin d'une dure réalité : « *En tout cas, les ateliers théâtre que j'ai fait à Mayotte, ça reste les élèves scolarisés. Et c'est plutôt pour eux, en fait, à qui ça fait du bien, pour leur rapport à eux-mêmes. Parce qu'en fait, comme tu vis dans un climat de violence en permanence, c'est-à-dire que tu prends le bus, il y a une chance sur deux de te faire caillasser, etc. En fait, ces moments d'atelier artistique et d'expression artistique, finalement, un peu d'expression de soi, ça leur permet un peu de vider quelque chose qui relève de la résignation, de la résilience qu'ils peuvent y avoir chez ces élèves, etc. Et en fait, chez les collégiens, à partir du moment où on leur dit « Pensez à vous, respirez », il y en a beaucoup qui pleurent, mais pas de chagrin, un truc qui lâche. Ils sont quand même dans une pression de vie, une pression d'insécurité, une pression même familiale. Des fois, il y a beaucoup de violence intrafamiliale, etc. Donc, le moment de théâtre, au-delà de ça, il y a quelque chose de l'inclusion. Créer quelque chose un peu comme une vraie parenthèse pour soi et un moment où je peux m'exprimer. Et ça leur permet aussi d'un peu se décharger sur le plateau de la violence qu'ils vivent à l'extérieur.* » Nous retrouvons également cette idée avec le témoignage de PIA1 « *Pendant ce projet, je me sentais à l'aise et j'oubliais tous les autres problèmes.* » qui permet de voir que la pratique artistique fût pour elle une échappatoire.

Pour PII, ces moments lui ont permis une nouvelle perception de la vie, par le prisme d'un regard plus positif « *Bon, avec ce petit moment, moi, ça m'a permis de, voilà, de voir la vie autrement. Et puis voilà, j'ai profité, je profite. J'ai kiffé. Et puis voilà. C'est un beau souvenir quand même qu'on ne peut pas en finir entre nous. C'est des moments comme ça, ça fait plaisir.* » Ils ont été pour lui l'occasion « *de sortir du monde, de voir autre chose.* »

I.4. Un espace d'acculturation

La pratique artistique contribue à la transmission des codes sociaux et à l'apprentissage des valeurs portées par la société d'accueil des jeunes arrivants. E souligne que le cadre des ateliers de danse a permis d'aborder des sujets sensibles, dont la vision peut être différente selon les cultures, tels que l'homosexualité, l'égalité homme-femme : « *Parce qu'après, la danse, tu vois, ce qui s'est passé derrière, c'est que les hommes dansent, en dansant entre eux, il y en a qui ne voulaient pas. Oui, c'est ça. Ils l'ont fait pour eux. Et après, quand on a demandé de le refaire, justement, à Éphémère et tout, il y en a qui ont dit « Non, moi, je ne vais pas danser avec un autre homme, ça me dérange ».* tout ça. Donc, ça a

permis d'avoir... Tu vois, ça peut être aussi des sujets abordés, l'homosexualité, le fait que tu peux danser. Tu peux danser, ça n'a rien à voir avec ta sexualité... Après, ça ouvre à d'autres sujets, on va dire. L'égalité homme-femme. Après, il y a des trucs comme ça qui sont venus un peu sur le moment... Et qui ont permis... Alors après, voilà, sur ce temps de... Mais si tu veux, c'est des sujets maintenant qui peuvent... Tu vois, qui sont aussi importants pour comprendre un peu la vie en France et tout ça. Parce qu'il y en a certains, ils sont loin quand même de la culture occidentale, on va dire. » PF nous explique aussi qu'à plusieurs reprise le projet a permis d'ouvert des discussions autour du rapport entre les hommes et les femmes en France : « *Après, c'est dans leur culture, mais qui avaient des a priori sur la façon de traiter la femme et de voir la femme, etc. Et je sais que nous, on était en mode... Ben non, ici, ça se passe pas comme ça. Tu peux pas dire ça à une femme, tu peux pas faire ça. Parce qu'il y en a qui étaient quand même très... Très rentre-dedans aussi, un peu, en mode assez tactiles, à vouloir... En presque à t'inviter chez lui, etc. Et du coup, nous, on leur expliquait que ça se faisait pas comme ça. Après, ils ont compris plein de choses. Et ils sont toujours restés quand même eux-mêmes. Et toujours dans la bienveillance. On a toujours été dans l'échange avec eux. »*

Pour *PI1*, la pratique artistique en groupe lui a apporté une conscience sur la société, la capacité des êtres humains à vivre ensemble et à communiquer malgré leurs différentes origines et cultures : « *Ça, là, j'ai compris quelque chose. Ça m'a donné l'idée que, ouais, c'est vrai, peu importe ton continent, peu importe où tu viens, c'est vrai que vous pouvez cohabiter avec d'autres personnes. Avec du... [...] Ça m'a permis de comprendre beaucoup de choses de la vie. À part ceux qui ne veulent pas comprendre certaines choses, quoi. Voilà. Parce que j'ai été souvent aussi victime du racisme et tout. Mais bon, ça... C'est des gens, c'est la mentalité. Et voilà. Il y a des bons partout et il y a des mauvais. Donc il faut être positif et puis il faut prendre pour du bon côté.* » Enfin, dans cette idée de familiarisation avec la culture française, le témoignage de *PIA1* rejoint aussi cette idée : « *Ce projet m'a donné [...] l'acquisition de mots français au cours du projet et une meilleure connaissance de la culture française.* ».

L'ensemble des propos nous amène ainsi à voir que la pratique artistique est vecteur d'apprentissage de la société française à travers ses codes, ses valeurs, sa langue et sa culture de manière générale.

I.5. Le projet artistique comme ligne de conduite

Les jeunes immigrants arrivent souvent en France sans aucun repère, dans un nouveau contexte de vie où rien n'est fondé pour eux, ils doivent tout apprendre et tout construire. Participer à des ateliers de pratique artistique leur impose alors une discipline régulière qui structure leur trajectoire. Pour *PI2*, participer à un projet culturel lui a permis d'apprendre un savoir-vivre, avec la notion d'engagement : « *Souvent, ça nous a aussi éduqués à être ponctuels et à prendre son engagement.* ». Il confirme que son expérience a été similaire à d'autres adolescents dans la même situation que lui : « *Toutes les personnes dont je connais à travers le théâtre, que ce soit Cajma ou les jeunes migrants, je vais cibler, ils ont abouti à un projet d'intégration et ils ont intégré un objectif jusqu'à la fin de leur formation ou l'étude. [...] Ils n'ont pas... Ils ne se sont pas laissés divertir par autre chose. Donc, le théâtre peut donner ça, oui.* »

En outre, l'adolescent nous confie qu'avoir une pratique artistique peut donner un fil conducteur à des jeunes égarés, qui pourraient facilement se diriger vers de mauvaises

influences et pratiquer des activités néfastes pour eux. Le théâtre permet alors de s'impliquer dans une activité qui donne une structure dans une dynamique de découverte et d'intégration : « *Moi, je vois sur un autre aspect. Quand on accompagne les jeunes migrants qui arrivent dans leur intégration à travers des outils culturels comme ça. Ce qui va arriver après eux, c'est par leur observation qu'ils vont aussi anticiper leur intégration. Parce qu'il y en a beaucoup qui ont été empêchés malgré leur courage. Parce que déjà, tu dois tripler l'effort. Vous voyez, apprendre à parler, connaître les codes sociaux et tout. Et quand ils sont dégoûtés, ils sont perdus. Jusqu'à ce qu'ils vont s'orienter vers où? Vers l'argent facile. Ça et les jeunes qui vont arriver après. Et en utilise cette image là, Ouest France a fait beaucoup d'articles négatifs. [...] Mais à travers le théâtre, tu n'as pas ce temps-là pour consacrer à autre chose. »*

Le témoignage de *E* pointe aussi ce rôle d'ancrage dans une période de vie d'attente où le quotidien peut paraître comme un vide : « *Ça permet aussi aux gens de se réunir, de se rencontrer, de créer du lien, de ne pas être isolés. Parce que nous, comme on les héberge en diffus dans des apparts, ils sont isolés un peu chacun dans leur appart. Après, ils font chacun leur vie. [...]. En fait, là, on a servi plutôt à ces personnes-là qui étaient un peu en attente, qui s'ennuyaient un peu. Et ça permettait de proposer quelque chose* ». Il parle d'une solitude de ces jeunes que les porteurs de projets tentent de combler : « *Là, le but aussi de ces projets-là, c'est de sortir de l'ASE, sortir de la procédure, de l'aspect stressant, de l'attente, parce que souvent, c'est un temps d'attente [...] montrer que tu t'intéresses quand même à eux* ». L'entretien avec *A2* met en avant la même notion de régularité afin de combler un vide : « *il disait que le dimanche souvent ils avaient pas grand chose à faire et au final la journée était un peu longue et ils s'ennuyaient alors que là il y avait ce point de rendez vous ils savaient qu'ils allaient faire un truc avec d'autres gens et que ça allait aboutir à quelque chose ils disaient mais on pourrait avoir plus de dimanche trop bien du coup c'était ça aussi d'être engagés ensemble dans quelque chose ça les tenait voilà* ». *A1* ajoute que cette dynamique peut amener la réussite scolaire et l'inclusion sociale : « *En fait, tu t'inclus dans le groupe classe, du coup, après, ça favorise aussi la réussite scolaire, et ensuite, après, l'école, aussi, ça t'amène aussi sur des routes d'inclusion dans la société, de trouver ta voie.* ».

I.6. Des expériences au prisme d'un champ lexical positif

Dans les entretiens que nous avons effectués avec l'ensemble des immigrés ayant eu une expérience de pratique artistique, nous avons observé un champ lexical dominant, qui est celui de la joie, du plaisir de la découverte. *PI2* exprime, à travers ce champ lexical et des onomatopées, de la joie et une appréciation forte des projets : « *Mais vraiment, j'ai fait trois saisons. [...] Chaque saison était waouh. C'était super.* ». Il nous raconte ses souvenirs et ce qu'il a aimé dans le projet à travers des adjectifs d'émotions positives : « *Premièrement, le dynamisme du groupe. Ah oui, c'était drôle, ça faisait du bien.* » ; « *J'avais toujours hâte à la prochaine. Parce qu'il y avait une créativité et de l'invention. Et la joie aussi, quoi. Et surtout la joie présente. Vraiment, si tu étais dedans, waouh! La danse, on chantait, on se taquine. Il y avait la vie même, quoi.* »

PI1 nous confie son ressenti sur la représentation du défilé, partant d'un champ lexical de la crainte à celui de l'émerveillement et de l'appréciation : « *La première fois, il y avait beaucoup de monde et tout. C'était hallucinant. C'était magique. Vraiment, ça m'a permis aussi de voir autrement. Vraiment, ça me fait rire. [...] C'est vrai. J'avoue, j'ai kiffé. J'ai kiffé, ça s'est bien passé. Avec le stress, la première fois, c'est toujours comme ça. Dès que le*

premier passage s'est bien passé, ça y est. C'est parti. J'étais dans le truc. J'aime bien mon passage. En tout cas, c'est bien passé. » Il a vécu ce moment en groupe dans une atmosphère conviviale « *En tout cas, il y avait une bonne ambiance.* ». Nous pouvons noter sa satisfaction à travers le vocabulaire de la joie : « *je suis très content d'avoir participé aussi à ça. Et voilà, c'était très sympa, c'était très cool.* ».

Les quatre participants du projet *Cœurs Battants* emploient également un vocabulaire très positif pour qualifier cette expérience, nous avons prélevé un extrait de chaque témoignage : « *C'était une expérience extraordinaire pour moi [...] Ce projet était comme un rêve qui est devenu réalité. Il était rempli de moments de joie et de bonheur du début jusqu'à la fin.* » ; « *c'était l'une des meilleures expériences de ma vie. [...] C'était un moment vivant et joyeux* » ; « *j'ai été content dans ce projet. j'étais heureux et paisible après la danse.* » ; « *C'était une expérience formidable. Nous avons beaucoup appris, découvert différentes cultures et vécu une ambiance merveilleuse.* »

Ces nouveaux témoignages renforcent l'idée des bénéfices de la pratique artistique pour ce public et des effets positifs qu'ils leur ont apportés. Tous nos entretiens révèlent la difficulté des jeunes migrants à se reconnecter à soi, au collectif et la nécessité à instaurer la confiance, renforcer l'expression de soi pour s'inclure socialement, où les pratiques artistiques ont pu être un outil bénéfique à cet édifice. Tout de même, nous sommes conscientes que nos résultats ne sont pas représentatifs de tous les ressentis des jeunes migrants ayant participé à des initiatives de spectacle vivant, mais laissent percevoir des retours uniquement positifs par le biais de notre enquête.

II. Les bénéfices de la pratique artistique par la reconnaissance des autres

Dans un deuxième temps, les résultats de nos enquêtes mettent en avant l'idée que la pratique artistique s'est avérée être un moyen, pour ce public, d'acquérir une forme de reconnaissance des autres, nécessaire à leur processus d'inclusion.

II.1. La représentation publique comme levier comme l'invisibilité

En effet, réaliser un projet culturel avec d'autres jeunes, conduisant à une représentation publique a permis une ouverture, que ce soit des jeunes migrants vers les jeunes français, mais aussi des jeunes français vers les jeunes migrants, et tous ensemble se sont ouverts au public lors de la représentation, qui, lui aussi, a pu s'ouvrir à ces jeunes et à leur propos artistique. En ce sens, cela a conduit à sortir les jeunes d'une invisibilisation, sentiment déjà relaté dans les parties précédentes, comme le dit *PI2* « *Oui, oui, oui. J'ai beaucoup aimé ça aussi. Et les gens qui venaient nous regarder, qui nous donnaient la force, ils s'intéressaient à d'autres, quoi.* ». *BI* appuie également cette idée en parlant du projet *Les Beautés* : « *Donc là, pareil, c'était un mélange entre les habitants et les bénévoles, qui donc faisait comme un défilé, tout simplement. Et ça, ça s'est révélé d'une part très judicieux, si j'ose dire, sur le fond, parce que bien sûr qu'un des problèmes des habitants de Rosmerta, c'est que souvent, ils sont un peu invisibilisés de par leur situation de sans-papier, d'une part, et que comme par ailleurs, ils ont souvent vécu des traumatismes, ils ne sont pas toujours dans une forme psychologique éblouissante.* ».

Si cette visibilisation est permise grâce à la représentation publique, elle est également rendue possible par d'autres procédés. En effet, dans le cadre du projet *Cœurs Battants* réalisé

avec les demandeurs d'asile du CADA, le projet a été filmé et diffusé au cinéma en amont des projections. Cette diffusion publique a permis une autre forme de visibilisation car ici, le projet a été mis aux yeux du tout public, et donc pas seulement à un public déjà intéressé par la question migratoire, comme l'explique *E* : « *On a présenté le film. Donc, là, c'était ouvert au public. Il y a eu au moins 150 personnes, je pense, qui sont venues. C'était cool. Et puis, l'objectif de ce petit film, c'est quand même sensibiliser l'opinion publique aussi à l'accueil des migrants et à l'ouverture à l'autre, tu vois. C'est quand même ça, aussi* ». Par la mise en avant de ce film dans la sphère publique, la réalisation de ce projet a permis, d'une certaine manière, d'atteindre et de sensibiliser une tranche de la société, voire même l'opinion publique, en reprenant les termes de *E*.

De ce fait, briser l'invisibilité de ce public, en valorisant les individualités, à travers la participation à un projet artistique, permet de percevoir le public des immigrants sous un autre angle, un angle plus humain. Cela pourrait amener certaines personnes à réfléchir autrement sur la question de la migration, et à mieux penser ces migrants comme des personnes et non de simples chiffres, ou un simple « phénomène ». Pour rejoindre cette idée, *PII* nous expliquait que sa participation au projet *Les Beautés* lui a permis de gagner en confiance en lui, et par la suite de se sentir plus à l'aise de s'exprimer en public, ce qui l'a conduit à prendre la parole lors d'événements en tant que représentant des jeunes, conviant parfois plus de 1 500 personnes. À ces occasions, il a pu notamment prendre la parole sur son parcours, contribuant alors à sortir d'une invisibilisation « *Il y a des conseils où j'ai été, je suis allé parler devant plus de 1 500 personnes. [...] il y avait beaucoup de monde [...] avec le Parlement des députés et tout [...] On me dit si tu veux, on va écrire un discours. Non, non, non. Ce que je vous avais écrit, ça n'est pas venu de vous. Moi, c'est mon histoire, c'est de l'improvisation. Voilà, donc on s'habillait, j'ai dit ce qu'on voulait. Il s'est allé, bam, bam, la foule avec moi, j'ai fait jouer aussi la foule. J'ai expliqué mon histoire [...]* ».

De plus, les personnes immigrantes ont quasiment tous exprimé une joie à monter sur scène devant un public, comme le dit par exemple des participants au projet *Cœurs Battants*, *PIA1* : « *Danser devant plus de cinq cents spectateurs a été une expérience formidable.* », ou encore *PIA2* : « *J'ai dansé devant des centaines de personnes, j'étais très excité* ». Cela nous amène à penser que ces projets culturels sont de vrais moyens de briser l'invisibilité de ces publics marginalisés, ce qui peut conduire à deux effets positifs : l'opinion publique adopte un nouveau regard plus humain sur ce public, et les participants quant à eux se sentent mis en avant, venant alors rompre avec leur marginalisation et stigmatisation. *PF* rapporte cette idée : « *Et justement, ce qui revenait, c'est que ça leur avait permis de s'ouvrir aussi au monde d'une façon différente. Et ils disaient aussi qu'ils étaient hyper catégorisés dans le sens où eux, ils traînent par exemple souvent devant les champs [centre commercial], etc. Et c'était en mode juste nous, dans la culture, on est tout le temps dehors. Et ça ne veut pas dire qu'on est là en bande organisée, etc. Et du coup, ils étaient contents de faire aussi ce projet pour montrer que ce n'était pas ce que la majorité des gens pouvaient penser d'eux. C'était un peu une revanche.* »

De plus, comme l'explique *PF*, réaliser un projet avec des publics immigrants du même âge permet de se rapprocher d'eux, de mieux les connaître « *Il n'y avait pas d'attente par rapport à ça, je me suis dit que ça pouvait être hyper intéressant de travailler justement, de rencontrer des nouveaux gens, des gens qui n'ont pas les mêmes parcours que nous et qui ont des vies qui sont totalement différentes.* ». Cela amène donc à penser que ce rapprochement pourrait être le moyen de favoriser des liens et un intérêt pour l'autre, dans une société où ces publics sont souvent stigmatisés.

Par ailleurs, le simple fait de se déplacer pour se rendre au lieu d'ateliers, permet aussi de briser l'isolement institutionnel des jeunes immigrants, comme nous l'explique *PI2* à travers son expérience : « *Surtout, le point qui est plus intéressant et important sur le projet Herbes folles et Macadam, ça a été [...] le moment où les mineurs immigrants étaient ultra isolés. Que ce soit en accompagnement par le service de protection de l'enfance. On était entre les quatre murs dans les hôtels. Et ça, c'était ouvert à tout. Et du coup, parce qu'on faisait nos premières démarches envers nos accompagnants éducateurs, c'était qu'on voulait faire quelque chose d'activité physique ou culturelle. Mais parfois, c'était comme si tu réclamas quelque chose d'utopique. »*

II.2. La pratique artistique comme outil de légitimité personnelle

Les résultats récoltés lors de nos enquêtes nous ont permis de voir que la réalisation de projets culturels, par un public immigrant, pouvait leur permettre d'acquérir une reconnaissance des autres, permettant ainsi de se sentir plus légitime et reconnu. En effet, différents propos de *PI1* nous permettent d'arriver à cette idée, il explique par exemple qu'avant de faire le projet, il avait honte, mais qu'au final, la confiance que les bénévoles avaient en lui, et l'ambiance de la foule lui ont permis de se sentir à l'aise, et à sa place « *On a fait le défilé pour la première fois. J'avais un peu honte, mais bon, j'étais déjà dans le truc. - Pourquoi tu avais honte ? - Je ne sais pas, je n'ai jamais fait. C'était un peu gênant pour moi. Je n'avais pas l'habitude de faire ça. Je me disais, est-ce que je me posais des questions ? Est-ce que c'est comme ça ? Ils avaient confiance en moi. Non, tu peux être même mannequin. Pourquoi pas ? Je n'ai pas la taille pour être mannequin. Je n'ai même pas la démarche. Je ne suis pas fou. [...] Mais après, pour finir, j'ai défilé avec parce que c'était prévu pour ça [...] Mais après, j'ai vu la foule, qu'ils aimaient et tout. Et après, j'ai essayé de leur faire plaisir, comme je dis, j'ai fait du foot, j'ai fait de la gymnastique aussi, donc j'ai fait des pirouettes, des saltos, des trucs.* ». À travers son propos, on remarque une évolution de son état, passant d'un sentiment de honte, à celui de faire des acrobaties sur scène, qui illustre l'acquisition d'un sentiment de confiance permis en partie grâce au contact des autres.

Par la suite, il explique que des photos du défilé ont été affichées au Palais des Papes, qui est un lieu prestigieux et historique d'Avignon « *C'était un moment... Je regarde encore les images sur Insta. J'adore. On était bien habillés. [...] Là, je me joue une petite tête de star parce qu'il y a des photos accrochées au Palais des Papes à Avignon où on vient visiter pendant le festival* ». Le vocabulaire qu'il utilise avec le terme de « *star* » renvoie à une représentation personnelle méliorative qui permet de mettre en avant la confiance qu'il a en lui, le tout faisant écho à sa participation au projet *Les Beautés*. *PI1* mentionne ensuite le terme « *intégration* », pour qualifier ce projet, permettant ainsi d'établir un lien direct entre le projet culturel et la dynamique d'*intégration* « *Un challenge en même temps pour moi de l'intégration aussi. Ça fait partie de l'intégration. Si tu veux avoir ta place, tu veux t'intégrer, il faut faire ces petits trucs.* ». Le terme d'*intégration sociale* pour qualifier, cette fois-ci le projet *Les Beautés*, s'est également retrouvé dans le propos de *PIA2* : « *C'était un événement très important pour moi car : 1. Intégration sociale* ». *PI1* ajoute ensuite que « *Chaque fois quand je croise des bénévoles qui sont avec des amis ou qui ont toute leur famille, qui nous présentent comme ça, tu vois que vraiment tu as fait quelque chose d'important. Je ne m'attendais pas à ça, mais bon, c'est des choses positives que je garde, des souvenirs comme ça, ça fait plaisir vraiment. [...] Il y a d'autres que je ne connais pas, mais qui me connaissent aussi à travers ça, que j'ai reconnus en tout cas. Et vraiment il y a pas*

mal de choses qui ont changé, positivement quand même. [...] Par exemple la photographe aussi, lorsqu'on s'est rencontré avec des amis à elle, à Avignon, c'était au moment des retrouvailles. Elle m'a présenté à ses amis et tout, c'était des trucs comme ça émouvants. » Cela nous amène à penser que sa participation au projet culturel *Les Beautés* lui renvoie le sentiment d'avoir contribué à quelque chose d'important, grâce à la reconnaissance des autres. De manière symbolique, cela lui accorde une place dans la société. Enfin, il exprime clairement son sentiment d'inclusion vis-à-vis de la société française en affirmant « *Je suis français* », ce qui permet de penser que *PI1* se sent inclus.

Les professionnels qui ont travaillé avec ces jeunes expriment également que la reconnaissance des autres, notamment via le public, est un sentiment positif et valorisant pour les jeunes. Ce ressenti peut ainsi être, comme on le suppose, nécessaire dans leur processus d'inclusion et quête de légitimité. *A2* relate les propos des jeunes « *ils disaient « ça nous fait du bien d'être applaudis par des blancs », ils avaient dit ça au public, ils avaient dit « vous vous rendez pas compte de ce que ça fait d'être là devant vous et d'être applaudis d'un coup c'est hyper valorisant ».* *B1* rejoint également cette idée et reprend le terme de « *valorisant* » : « *Et se retrouver d'un seul coup sur un podium, habillés avec des super saps et tout ça, applaudis, acclamés, évidemment, c'était très valorisant pour eux et c'était très chouette. Et donc, tout ça pour arriver à ce que je voulais dire, c'est-à-dire que voir les mêmes jeunes qui un jour, quelques jours avant, étaient très excités, revendiquant beaucoup, d'un seul coup, totalement rayonnant dans leurs costumes de défilé, applaudis par le public, c'était super, c'est tout ce que je voulais dire. Et ça a été très gratifiant pour eux, ils étaient super contents, et c'est des choses comme ça qui permettent aussi de travailler sur l'intégration.* ».

Comme l'explique alors ces propos, nous voyons que la représentation publique du projet culturel est un moment fort pour les jeunes, vecteur de valorisation et gratification, qui sont des sentiments nécessaires pour être satisfait de soi-même, avoir confiance en soi. Ils sont essentiels, d'une part pour s'inclure, et d'autre part pour se sentir inclus, ce qui permet d'acquérir un sentiment de légitimation des autres. Enfin, pour compléter cette idée, les autres participants du projet peuvent également apporter cette reconnaissance, comme ce qui a été le cas de *PF*, qui emploie le terme de « *remarquable* » pour qualifier leur travail : « *Et en vrai, je pense que quand t'as jamais fait de théâtre de ta vie, faire ce qu'ils ont fait, c'est hyper remarquable.* ». Elle explique aussi que les représentations devant les familles à chaque fin d'atelier les ont sûrement « *aidés à se décoincer aussi un peu par rapport à ça.* », ce qui fait écho à une autre forme de reconnaissance pour ces jeunes, celles de leur famille (d'accueil) en tant que groupe primaire de substitution.

II.3. D'un projet artistique à de nouvelles opportunités

La représentation publique de ces productions artistiques, ou le simple fait de pouvoir rencontrer de nouvelles personnes, ont permis aux jeunes d'être mis en avant et d'être visible, ce qui les a ouverts à d'autres opportunités. *PI2* nous explique par exemple qu'après le projet *Herbes Folles et Macadam*, il a été intégré à un second projet de théâtre « *Donc, à travers ça aussi, j'ai participé à un spectacle de P. Riou sur l'injustice ou le non-respect des droits de l'homme pour les personnes étrangères en Europe. Oui, ça s'est passé à la Passerelle. Et c'était bien aussi. Parce que c'est grâce à Herbes en folie et Macadam que j'ai pu jouer ça sans difficulté. C'était à travers des témoignages [...] C'était super bien aussi.* ». Aussi, participer à la création théâtrale du projet *Herbes Folles et Macadam* lui a permis de s'ouvrir à de nouvelles pratiques artistiques, telle que l'écriture : « *Ça me manque beaucoup [en*

parlant du projet de théâtre]. *C'est pour ça que je continue à écrire. Même l'écriture que j'ai faite, ça vient de l'arrivée d'Herbes Folle et Macadam, car je n'osais pas avant d'écrire. C'est vrai. Mais maintenant, j'écris. [...] J'ai un projet. J'ai un ami, Loïc B. Là, j'avance. Donc, j'aimerais finaliser mon récit autobiographique avec lui parce que je fais des manuscrits et lui transcrit.* ». Cette ouverture se retrouve également dans l'expérience de *P11* qui, suite au spectacle *Les Beautés*, a fait la rencontre d'une personne lui ayant appris à mixer. Cela lui a permis de s'insérer dans d'autres sphères, il explique : « *J'ai approché des personnes qui faisaient ce travail. J'ai fait deux jours, trois jours avec une dame qui m'a appris aussi à mixer. Il y a des manifestations où on était invités, je partais de mixer, je partais de la musique. Même un bar qui m'avait appelé, j'ai fait une soirée au bar. Ils m'ont proposé de venir le week-end pour passer la musique. Je le fais juste pour le plaisir. [...] J'ai eu pas mal d'événements qui m'ont donné des opportunités.* ». Cette volonté se retrouve dans la parole des encadrants - bénévoles qui, à travers ces projets culturels, essayent de mobiliser et de faire découvrir d'autres aspects aux jeunes, comme le dit *B1* : « *Mais en tout cas, toutes ces fêtes, elles ont essayé à chaque fois d'impliquer les jeunes de Rosmerta dans ce qui était proposé, tant sur la partie programmation, on va dire, alors pas toujours complètement parce qu'évidemment qu'ils n'avaient pas forcément tous les outils pour décider ce qui était possible de programmer ou pas. Mais en général, chaque fois, ils ont par exemple préparé des DJ sets avec des morceaux qu'ils avaient envie d'écouter et sur lesquels ils avaient envie de danser à la fin des fêtes.* »

De plus, comme *P11* l'explique, il a pu avoir sa place dans les médias, pour parler du projet, ce qui contribue également à sortir de l'invisibilisation, comme vu précédemment : « *J'ai donné l'interview. J'ai vu l'interview dans les journaux, et je me suis dit, c'est quoi ça ? J'ai encore les journaux, j'ai encore les journaux, c'est des trucs comme ça, c'est émouvant. Je veux être ça. [...] En parlant de ça, j'ai eu la chance de passer à la radio, concernant ça, bien sûr. J'étais allé avec la responsable de Rosmerta aussi. On a été invité à la radio pour expliquer la situation, ce qui s'est passé. À l'époque, il y avait l'histoire d'extrême-droite, d'extrême-gauche, des débats. On a été invité à la lutte pour Rosmerta aussi. Comme je vous l'ai dit, c'était le porte-parole des jeunes. Après son discours, on m'a demandé, on m'a posé la question, on m'a donné la parole, j'ai fait la radio.* ». Il rapporte ainsi que cette expérience lui a permis d'accéder à d'autres espaces : « *J'étais ouvert à faire ce genre de trucs. Je faisais ça pendant mes... En tout cas, c'est des trucs qui m'ont permis de sortir du monde, de voir autre chose. J'étais beaucoup dans ça.* ». Toutefois, bien que ce projet lui ait permis d'être connu et d'être comme le porte-parole du projet, il précise tout de même « *J'avoue, c'est très chouette, mais ce n'est pas dans ce sens que je veux qu'on me connaisse. Mais bon, ça va. Ça se passe bien.* » ce qui met en avant le fait que cette reconnaissance n'est pas forcément celle qu'il attend vraiment.

II. 4. L'exemple d'une émancipation artistique

Notre échange avec *A1* nous a permis de prendre connaissance de l'histoire d'une jeune fille immigrante pour qui le théâtre s'est avéré être un levier concret d'inclusion. Pour garder son anonymat, nous renommons cette jeune fille *R* dans notre texte. Il nous explique que lors des cours de théâtre qu'il réalisait dans un lycée à Mayotte, *R*, jeune fille comorienne, n'avait pas la nationalité française, et a découvert une vraie passion pour le théâtre : « *R, sur l'année, elle avait découvert quelque chose dans le théâtre, elle avait compris quelque chose du jeu, mais pas juste de l'échappatoire, pas juste de l'atelier, au sens de on apprend plus ou moins, elle avait compris quelque chose du jeu, un peu plus... Elle a*

découvert une vocation ». Elle a souhaité concourir pour intégrer la classe préparatoire de l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Limoges, du Théâtre de l'Union, qui est dédiée aux Outre-Mer, qui ouvre au concours des Écoles Nationales Supérieures de Théâtre. Elle a donc passé le concours à Mayotte et a été acceptée par l'école pour un an à Limoges. Toutefois, puisqu'elle n'avait pas la nationalité française, ni de documents d'identité de son pays de naissance, elle ne pouvait pas aller en Métropole pour réaliser cette formation prestigieuse. Ainsi, *A1* et d'autres personnes ont soutenu financièrement la jeune fille pour qu'elle puisse retourner aux Comores, obtenir les documents officiels et un passeport pour lui permettre d'aller en Métropole. Le temps de traitement de son dossier, elle a dû commencer les cours en distanciel les premiers mois. Une fois arrivée en Métropole, elle a suivi la prépa intégrée à Limoges puis a passé des concours pour accéder aux Écoles Nationales Supérieure de Théâtre de Limoges, Paris, Lille, Marseille, Lyon, et a finalement été reçue au deuxième tour à celle de Montpellier. Pour information, il y a souvent deux à trois tours pour intégrer ces écoles sélectives, être reçue signifie qu'elle a pu accéder à la deuxième étape, mais elle n'a pas été admise au troisième tour. *A1* précise : « [...] ce qui est déjà extraordinaire, moi j'ai beaucoup d'amis qui ont passé, dont moi, 15 fois, 20 fois les concours qu'ils n'ont jamais eu. Elle a quand même réussi, et s'est complètement inclus dans la langue française, complètement inclus dans la société. ». Il est à noter qu'à Mayotte, les langues principales sont le Shimaoré et le Kibushi.

Aujourd'hui, cette jeune fille continue à passer des concours pour intégrer ces écoles tout en suivant des études en lettres modernes pour être professeure de français. Elle a demandé sa naturalisation, jusqu'à présent rejetée (au jour de l'entretien de *A1* le 14 août 2024), pour avoir des papiers définitifs et pas seulement une carte de séjour, ni un visa d'études. Ce sont des documents qu'elle possède déjà mais qui ne sont pas une garantie de son installation en métropole. Ainsi, *A1* déclare « l'émancipation artistique, elle a vraiment réussi à s'en sortir et à changer sa vie. [...] elle est complètement sortie de là d'où elle vient, à savoir, elle habite dans les Bangas, c'est les bidonvilles. [...] Et quand je lui ai posé la question [...] : « mais toi, tu aurais fait quoi si tu n'avais pas été prise à Limoges ? ». Elle m'a dit « Rien, je serais restée à la maison ». Elle aurait fait comme les autres, parce qu'elle ne pouvait pas aller à l'université à Mayotte n'ayant pas de papiers. *A1* nous expliquait au début de notre échange qu'une majorité des jeunes filles à Mayotte, n'ayant pas les papiers, doivent s'occuper de la maison et se cacher de la police aux frontières, « Et là, en fait, c'est vrai que grâce au théâtre, grâce à cette rencontre avec l'art, quelque chose qui n'était pas que de la pratique, mais quelque chose qu'elle a découvert en elle, [...] grâce à ça, l'émancipation artistique, elle a vraiment réussi à s'en sortir et à changer sa vie. ». Ainsi, *A1* parle d'une émancipation artistique, qui a permis à cette jeune fille de sortir d'une forme de précarité et de réellement s'inclure dans la société française : « le théâtre a permis, on ne sait pas encore la suite, mais presque une véritable inclusion en termes d'acquisition de papiers [...] et puis même de trouver sa place dans la société et de trouver ce qu'elle aime, simplement, complètement. Elle-même, en tant que citoyenne, j'ai envie de dire. »

Ainsi, cet exemple concret nous montre comment la pratique du théâtre a pu être un réel vecteur d'inclusion pour cette jeune fille, à travers un processus d'émancipation sociale et grâce à la découverte de sa vocation pour le théâtre. Grâce au soutien de plusieurs acteurs (*A1*, professeure, inspectrice...), elle a pu intégrer légalement la Métropole, d'apprendre la langue française, de suivre des études, etc. Bien que nous supposons que ce cas de figure soit rare, il démontre tout de même un lien effectif entre pratique artistique et inclusion dans la société, et représente donc une réponse importante dans notre recherche.

III. La pratique artistique et ses effets limités

Bien que l'analyse des entretiens réalisés auprès des participants et intervenants des ateliers de théâtre met en lumière des effets positifs, ces derniers restent limités par rapport à l'inclusion sociale durable des adolescents migrants. Si les ateliers artistiques renforcent le sentiment de légitimité et de confiance en soi le temps d'un projet, ces effets semblent temporaires et fragiles.

III.1. Le projet artistique comme « parenthèse enchantée »

Les ateliers artistiques seraient plutôt de l'ordre d'une « parenthèse enchantée », c'est-à-dire des moments uniques d'expression collective où les jeunes vivent des souvenirs marquants et parfois, voient naître des vocations, mais sur une durée limitée. Comme le formule A1 : « *C'est-à-dire que moi, j'ai parfaitement conscience que l'atelier va offrir vraiment quelque chose de l'ordre de parenthèses enchantées, de bons souvenirs sur l'année, un an, deux ans, trois ans, selon le temps de la scolarité, mais que pour beaucoup, ça s'arrête après.* » Il rappelle qu'un projet est éphémère, et que ce n'est pas celui-ci « *qui va changer leur vie, leur donner accès à des papiers* ». Selon A1, l'atelier apporte un bien-être et une confiance en soi mais il ne constitue pas un levier de transformation : « *Ça donne un bon moment humain. Ça peut aussi donner du bien-être, de la confiance en soi, mais ça ne va pas changer le monde non plus, il ne faut pas se leurrer [...] Ça peut être un tremplin ou un échappatoire très ponctuel. Tu vois, un tremplin dans le sens que, pour certains, ça va aussi leur donner confiance, leur donner des ailes pour s'en sortir, se diriger vers quelque chose de l'ordre de l'artiste, l'émancipation artistique, l'expression de soi, etc. Prendre confiance, prendre place. Pour d'autres, ça va être un échappatoire, le temps des deux heures d'atelier, des trois heures. Un échappatoire aussi essentiel pour l'équilibre, pour le bien-être psychologique, tout ça.* »

Pour E, le temps limité du projet ne permet pas une démarche profonde d'intégration : « *Sur un projet, c'est trop beau, c'est trop court pour que vraiment, tu vois, ils fassent vraiment une démarche d'intégration et d'insertion* ». Cependant, il estime que l'objectif essentiel est atteint lorsque les jeunes osent s'exprimer et « *se sentent effectivement légitimes à dire des choses et à être ici.* ». Mais le sentiment d'avoir sa place dans ce temps imparti ne garantit pas toujours une appartenance durable. Il insiste sur la notion de régularité et de long terme pour que cette inclusion existe réellement : « *Il faudrait que ça soit vraiment sur du long terme pour que ça facilite. Mais c'est les cours de français qui facilitent beaucoup l'intégration. Un truc comme ça qui va être régulier, tu vois.* ».

PF nous partage un vécu similaire lorsqu'elle évoque les ateliers comme un temps de convivialité mais qui est rattrapé par les contraintes du quotidien de chacun : « *On avait fait des petits goûters à la fin d'année, etc. Quand on était tous dans l'horloge, souvent, c'était plus compliqué de se voir. On était toujours très contents de se retrouver les dimanches et manger ensemble. Après, on échangeait ensemble, on rigolait ensemble. Après, c'était pas... En fait, c'est ça qui était bizarre, c'est que même si on était ultra proches au théâtre, etc., dans la vie de tous les jours, on faisait pas forcément des choses ensemble, quand même. C'est vrai que ça, c'est un peu un contre-insigne, mais bon.* ». Ce décalage illustre la fragilité du lien relationnel qui s'était construit autour du projet.

III.2. Question de la personnalité : des effets inégaux

L'impact des ateliers sur les jeunes immigrés semble dépendant des personnalités individuelles de chacun. Certaines jeunes trouvent dans l'art un outil pour l'expression de soi ou la confiance, et d'autres un simple moment d'évasion. *A1* évoque le théâtre parfois comme un « *tremplin* », parfois comme un « *échappatoire très ponctuel* ». Nous pouvons prendre l'exemple d'un jeune, mentionné par *PI2*, illustrant un effet paradoxal : « *C'est quelqu'un qui est timide, vu qu'il n'est pas là, ça veut dire que malgré tout le théâtre n'a pas pu casser cette timidité. Mais pourtant, il est drôle sur scène.* ». En effet, le projet a été une directive libératrice pour lui, mais n'a pas suffit à dépasser certains blocages personnels hors du contexte de la pratique artistique. *B2* rappelle que les réactions peuvent être variées selon « *les personnalités* ». Ce propos est appuyé par *B1* qui nuance une généralisation quand il en explique que l'investissement dans un atelier « *est aussi très lié aux personnalités de chacun d'entre eux. En tout cas, clairement, il y en a qui sont plus intéressés, déjà. Tout simplement par le fait d'être confronté à des rencontres avec des artistes ou à participer à tel ou tel projet. Et il y en a qui sont, par nature, moins enclins à faire ce genre de démarche-là. Après, il y en a aussi qui parfois ont un peu tiré la patte au départ et puis finalement se révèlent à l'intérieur de la pratique artistique.* » Par ailleurs, lors de nos entretiens, *PI1* et *PI2* se sont tous les deux qualifiés de « *curieux* » ce qui permet de penser que l'engagement dans un tel projet, et les effets inhérents touchent peut-être plus les personnes ouvertes à la découverte. Le théâtre est alors un élément révélateur intermittent car il n'a pas de portée universelle ou systématique.

III.3. Une fragilité des liens sociaux

Même si la création du lien social est indéniable pendant le projet, elle se dissout rapidement hors de son cadre. La plupart des participants constatent que les rapprochements ne continuent pas. Pour *PI2* « *c'est le point négatif aussi, c'est qu'on ne garde pas les liens. Après, on est dispersé.e* ». Selon lui, cette difficulté est liée à une appréhension culturelle : « *Nous, on appréhende, comment on peut dire, de créer ou de tisser des liens envers eux. Parce que notre culture a souvent fait qu'en forçant trop... on ne force pas d'être amis avec quelqu'un ou créer des liens avec quelqu'un.* » Parallèlement, il nous présente aussi son ressenti face au regard des jeunes français : « *Et de l'autre côté, les jeunes d'ici aussi, ils ont un point de regard sur nous aussi. Donc, il y a quelque chose, il n'y a pas de transparence.* » Il évoque une potentielle réticence de leur part à créer du lien, qui aurait entraîné un manque de spontanéité dans leurs relations. Mais ce point de vue est à nuancer avec celui de *PF* qui nous a exprimé un regret du fait de ne pas avoir partagé plus de moments avec le groupe de jeunes de l'association CAJMA (dont *PI2* faisait partie) : « *Mais le truc que je regrette un peu, c'est de ne pas avoir fait plus de choses avec eux, et de ne pas avoir créé encore plus à côté du projet.* ».

Les rythmes de vie des adolescents immigrés (en quête de repères) et ceux des adolescents français (déjà installés) rendent la continuité des liens difficiles à envisager. Ajoutons que les aprioris des deux groupes l'un sur l'autre et sur leurs modes de vie distincts peuvent aussi être un frein puisqu'ils sont à l'origine d'un éloignement automatique à des connexions sincères. Pour *PI2*, durant *Herbes folles*, ce manque de liens est « *le côté dommage qu'on n'a pas peut-être tissé des relations pérennes. C'est le côté très dommage. Ça ne peut pas impacter. C'est ça le problème. Ça résiste. Peut-être. Certaines, ça les a apporté*

beaucoup de choses. C'était ça l'objectif. Mais autrement, si ça crée des liens ça peut créer autre chose. Ça serait une continuité. ». Le lien social peut être très fort le temps d'un projet mais il ne s'installe pas dans la durée.

III. 4. La pratique artistique : une option face à d'autres priorités

La pratique artistique n'est pas un élément prioritaire dans les parcours migratoires. Effectivement, en six ans du projet *Herbes Folles et Macadam* proposé aux jeunes de CAJMA, une vingtaine de jeunes ont participé sur 186 selon B2. Elle nous explique que « *l'urgence* » de ce public est ailleurs : « *c'est la mise à l'abri, la scolarisation, la santé et la juridique. Mais si on peut faire plus, on fait plus.* ».

Au-delà de la pratique en elle-même, les ateliers sont souvent vécus comme un espace temporaire d'expression, mais le quotidien finit par rattraper les participants, ce qui réduit l'engagement à moyen et long terme. PF remarque que peu de jeunes continuent le théâtre, pour des raisons souvent liées à leur projet professionnel ou leur éloignement géographique : « *Après, il y en a quand même très peu qui ont continué. Mais parce qu'il y en a plein qui étaient dans des apprentissages à l'extérieur de Saint-Brieuc, donc c'était aussi peut-être plus compliqué pour eux de venir.* ». PII, lui, nous explique qu'il a été pris de doutes lors de sa pratique à Rosmerta, liés à des difficultés administratives face à la régularisation de sa situation en France : « *Et après aussi, il y avait ce côté administratif par rapport à ma situation, qui fatigue un peu mentalement, qui ne savait pas comment ça allait se passer, donc quelque part, ça se manifestait aussi, c'est dans ce cas aussi.* »

A2 a vu des jeunes contraints par des éléments externes à ne pas continuer le projet malgré leur volonté durant les ateliers : « *Ils allaient pas bien quoi. Ils avaient du mal à se projeter, à tenir sur leur engagement, sur la durée, à se dire qu'ils allaient arriver jusqu'au bout. Il y avait un truc comme ça, un truc de l'ordre de l'épuisement quoi. C'était assez questionnant. Et puis à côté de ça, les séances se passaient très bien en fait. C'était super bien. C'était quelque chose qui était extérieur au projet, qui faisait que ces jeunes là arrêtaient..* ». B2 nous partage également le parcours d'un adolescent, initialement impliqué dans le projet, mais qui fut dépassé par d'autres éléments importants pour construire sa vie en France : « *On a eu un autre [...] qu'on a accueilli quand il avait 15 ans, et c'est un jeune qui a fait partie du premier spectacle, et qui a impressionné tout le monde, [...] sauf qu'effectivement, lui, il a dû faire deux fois, et puis la troisième année, il a décroché, mais je pense qu'il avait trop de choses dans la tête, il avait des soucis avec ses papiers, il avait envie et besoin d'indépendance.* ».

Le mode de vie des adolescents immigrés nécessite d'être en mouvement constant face aux urgences d'inclusion passant par le statut administratif, l'apprentissage de la langue, des codes de la citoyenneté française, ce qui peut être un frein puissant à une pratique artistique, estimée comme éloignée des priorités du quotidien.

III.5. La pratique artistique : un maillon parmi d'autres dans les dynamiques inclusives

La pratique artistique fait partie dans un ensemble d'éléments, elle ne peut être ni un départ ni une finalité à l'inclusion sociale. B1 insiste sur le fait qu'un projet artistique ne peut

pas s'auto-suffir à une intégration sur le long terme : « *Et après, savoir si un projet artistique de cet endroit-là peut vraiment contribuer à l'intégration sur du long terme, je trouve que c'est très difficile de répondre à cette question parce que ça dépend tellement d'autre chose, ça dépend tellement du contexte général dans lequel ils se trouvent, que c'est compliqué. Ce que je ne voudrais pas, c'est qu'on puisse penser que c'est la solution à tous les problèmes qu'ils ont. Ça peut les aider à des moments, ça peut être quelque chose qui va déclencher quelque chose, mais un peu comme n'importe qui, si j'ose dire, [...] je pense que c'est un peu pareil que pour n'importe quel public.* ». Le projet donne un sentiment d'appartenance ponctuel mais il ne devient important qu'à partir du moment où il s'inscrit dans une chaîne d'actions comme l'apprentissage du français, l'accompagnement au quotidien dans les démarches administratives et l'institutionnalisation des repères sociaux et culturels.

PI2 insiste sur l'importance de la langue : « *Et en espérant que l'intégration ici sera favorable par la langue, par la différence de culture, il y a des vides extérieurs dont je parle.* » Ce propos est renforcé par *E* qui explique que les cours de français structurent davantage la création de groupe : « *le groupe, c'était quand même pas mal de personnes qui participaient aux cours de français. Parce qu'en fait, c'est ceux qui viennent le plus souvent. C'est ceux que tu vois le plus. C'est avec eux que c'est plus facile aussi, tu vois, de communiquer, d'échanger. [...] Mais c'est les cours de français qui facilitent beaucoup l'intégration. Un truc comme ça qui va être régulier, tu vois.* »

Une autre réflexion fait surface lorsque *PF* constate que « *le théâtre c'est quand même très élitiste comme domaine. Malgré tout, les gens qui réussissent là-dedans, c'est souvent le même type de personnes.* ». Cela interroge la capacité d'une pratique théâtrale à inclure entièrement dans une société, lorsque ce domaine est lui-même peu accessible à toute la population de cette société.

Pour une majorité de jeunes, d'autres domaines que celui de la culture sont essentiels à leur inclusion. Effectivement, la priorité reste le sport pour son accessibilité et sa capacité à intégrer rapidement comme l'expriment *PI2* et *PII*. *PI2* a automatiquement pratiqué un sport de combat, activité qui a failli lui faire refuser le projet théâtral : « *Au début, je ne voulais pas en fait. Car je venais juste de m'engager à faire la boxe, la savate, la boxe française. Et côté sport, j'aime beaucoup. [...] Parce que la boxe, je trouvais quelque chose à la Savate Française, dont l'équipe déjà était tellement bien à l'aise, intégrée* ». *PII*, de son côté a vu en premier lieu le foot comme moyen d'inclusion, qu'il qualifie « *d'universel* » dépassant toutes difficultés liées à des différences d' »éthique culturelle » : « *Le foot, c'est l'un des jeux les plus pratiqués au monde, les plus suivis aussi. Par exemple, tu peux ne pas connaître quelqu'un aujourd'hui mais dès que vous vous rencontrez sur un rectangle vert, ça crée quelque chose. Il y a un lien. On peut pas jouer au foot ensemble sans se connaître [...] Je pense que le foot, c'est l'un des moyens de l'intégration. Voilà. C'est incroyable. [...] C'est un peu comme un langage universel où tout le monde peut faire une même activité sans se connaître et ça crée des liens de toute façon.* » *B2* confirme que le sport est l'activité la plus fréquente à CAJMA : « *La demande des jeunes est plus au niveau du sport. Beaucoup au niveau du sport. 80% de foot et quelques-uns sur d'autres sports du basket.* »

Tout comme le sport, le domaine de la cuisine apparaît comme un vecteur important dans l'inclusion. Pour *PII*, sa véritable intégration s'est accomplie par la curiosité, l'ouverture à la culture française, effectuée surtout à travers la cuisine : « *Montrer qu'il y a quelque chose. Parce qu'on ne voulaient pas de nous. Lorsqu'on est arrivés, ils ne voulaient pas de nous. Montrer que tu es sérieux. Tant que tu montres que tu as ta place, il faut le prouver aussi. En travaillant, en faisant des gestes positifs. Dans tout ça, on s'entraîne. Il est*

intéressé par la culture. C'est dans ce sens que j'ai choisi la cuisine. Ce n'est pas comme si j'avais toujours envie d'être cuisinier. [...]. La France concernant la nourriture, la cuisine, ce n'est pas mal. »

Selon *E*, le théâtre doit s'envisager dans la globalité d'un parcours : « *Mais un projet comme ça, oui, c'est... Moi, ce que je suis content, c'est que ça a permis de faire un groupe. Oui. Et puis surtout, ça donne de la visibilité, en fait, à l'accueil des personnes, tout simplement, tu vois. Mais c'est plus ce qu'on va faire derrière, ce qu'on a fait avant.* ». Il explique que lors des projets, les jeunes prennent le plaisir d'être ensemble, les moments joyeux sont précieux mais ne suffisent pas à un réel impact individuel : « *C'est pas ça individuellement qui va permettre... Non, pas tout seul comme ça. Parce que eux, finalement, ouais, ils ont témoigné. Ils ont pu dire, voilà, le film, il est beau. [...] En fait, ils ont retiré plus du plaisir à être ensemble. Est-ce qu'ils ont mesuré vraiment l'impact que ça avait derrière ? On en a parlé, mais je sais pas s'ils ont vraiment mesuré cet impact-là. Par contre, pour eux, ça a été un moment sympa. Ils ont passé du temps ensemble. Ils se sont occupés. Tu vois, ils ont eu des moments de rire, de joie, de tout ça.* ». Le côté éphémère de la pratique artistique et des moments partagés montre que ces effets positifs peuvent être moindres s'ils ne sont pas nourris par un contexte d'inclusion supplémentaire.

Conclusion

Nos entretiens révèlent que les ateliers artistiques sont des espaces de légitimation, d'expression et de confiance, mais que leurs effets restent temporaires. Ils sont limités par la durée des projets et par les trajectoires individuelles qui nécessitent souvent de traiter d'autres priorités pour une bonne intégration en France. La pratique du spectacle vivant apparaît alors comme une composante complémentaire, non suffisante, du processus d'inclusion. En effet, la langue, l'accompagnement institutionnel, l'expérience d'autres loisirs (sport, cuisine) et la capacité à tisser des liens pérennes jouent un rôle plus central pour une acculturation et une appartenance véritable à la société française.



©Cyrielle Voguet, *Les Beautés*, Avignon 2024 (figure 10)

Conclusion de la recherche et prolongement

À travers notre recherche, nous avons interrogé le rôle des politiques culturelles, du climat politique actuel et des effets des pratiques artistiques, pour l'inclusion des adolescents immigrants en France. Grâce à notre enquête de terrain menée auprès de douze sujets et trois projets culturels différents, nous avons répondu à nos trois hypothèses.

Dans un premier temps, nous avons constaté que les objectifs des politiques culturelles prônant une démocratisation culturelle, par l'accès à tous à l'art et à la culture, restent en réalité limités en ce qui concerne les adolescents immigrants. En effet, ces jeunes sont confrontés à plusieurs freins structurels lorsque concevoir un accès totalement démocratisé et égalitaire de la culture semble provenir plus d'un imaginaire que d'une réalité. En parallèle, certaines structures réalisant des projets culturels à destination des adolescents immigrants peuvent être financées par les fonds publics. Toutefois, la réduction du budget alloué au Ministère de la Culture tend à créer un climat qui menace la pérennité de ces initiatives et ne permet pas d'affirmer que les politiques culturelles sont un levier pour le développement des projets culturels destinés à ce public.

Dans une seconde partie, nous avons questionné le rôle et les effets du climat politique actuel, confronté à une montée en popularité de l'extrême-droite, sur la démarche d'inclusion des adolescents immigrants en France. Nous avons ainsi vu que de nombreux obstacles politiques entravent de manière directe ou indirecte leur processus, notamment lié au sous-financement des structures sociales de prise en charge. De nombreuses conséquences découlent de ce manque, affectant directement les immigrants : leur accueil, leur santé mentale, leur statut, leur stabilité, leur vulnérabilité. L'État, s'il n'est pas un levier, représente plutôt une gêne importante à la démarche d'inclusion de ces jeunes, à travers son désengagement et son manque de considération. À cela s'ajoute le climat anti-migratoire, promulgué principalement par les partisans d'extrême droite, qui augmente cette tension politique. La sphère artistique s'avère également dépendante du contexte politique migratoire, notamment à travers la notion de bénévolat. En ce sens, nous pouvons confirmer que le contexte politique et le climat anti-migratoire sont des freins à l'inclusion des adolescents migrants et aux projets qui leur sont destinés.

En troisième partie, nous nous sommes intéressées au rôle et aux effets des pratiques artistiques sur les adolescents migrants dans leur démarche d'inclusion. Nous avons ainsi vu que, pour ces publics, la pratique artistique, principalement celle du spectacle vivant, s'est avérée être un véritable moyen pour renforcer leur estime personnelle, nécessaire à leur inclusion. De plus, ces projets ont été vecteurs de valorisation et de gratification dans un contexte où les jeunes éprouvent un vrai besoin de construction de leur identité. Le projet artistique émet des bénéfices doubles : le simple fait de créer un groupe a été un réel tremplin pour construire des liens sociaux, partager des points communs et acquérir la reconnaissance des autres. Le propos artistique, quant à lui, a permis la libération de l'esprit et du corps, tout en étant un moyen de se questionner sur son rapport aux autres. Par ailleurs, appartenir à un groupe a permis aux jeunes immigrants en pleine adolescence de laisser place à leurs mécanismes d'identification et de différenciation, essentiels pour la formation de leur identité. Ainsi, d'une certaine manière, ce nouveau collectif se propose comme une substitution aux groupes de pairs que ces jeunes n'ont pas pu amener avec eux dans leurs parcours. Bien que les membres du projet n'aient pas forcément la même culture, codes, représentations que celles des adolescents immigrants, le sentiment de faire groupe et de créer du « commun » semble être un premier point d'accroche pour que les jeunes puissent vivre

leur adolescence. Toutefois, cette troisième partie a également permis de mettre en lumière le caractère temporaire de ces effets, illustré par la métaphore de la « parenthèse enchantée », ce qui nous permet enfin de répondre à notre problématique : Comment les pratiques artistiques, notamment celles du spectacle vivant, peuvent-elles contribuer à l'inclusion sociale des adolescents immigrants en France, dans un climat politique migratoire sous tension ? Ces initiatives culturelles parviennent-elles à rendre compatibles acculturation et intégration, ou sont-elles confrontées à une réalité plus complexe et limitante ?

Les pratiques artistiques, notamment celles du spectacle vivant, favorisent la construction identitaire des jeunes adolescents, et sont de réels leviers pour consolider leur confiance en eux, leur sentiment de légitimité et d'appartenance à un groupe. En ce sens, nous pouvons affirmer que la pratique artistique, pour les adolescents immigrants, est une étape nécessaire pour qu'ils puissent s'épanouir personnellement. Cependant, la pratique artistique ne peut être une fin en soi, et ne peut aboutir, seule, à une véritable inclusion dans la société. La pratique artistique est précieuse en tant qu'expérience humaine, mais est insuffisante pour garantir une acculturation profonde, un sentiment d'appartenance durable et n'améliore pas concrètement le statut administratif des adolescents immigrants. Il s'agirait alors de considérer la pratique artistique comme un maillon dans le processus d'inclusion, bien qu'elle ne puisse ni être un point de départ (comme peut l'être celui de parler la langue française), ni une finalité. Il en revient toutefois à penser que le climat anti-migratoire risque de s'accentuer, et de créer de plus gros écarts entre les immigrants et leur inclusion. De plus, le contexte politique actuel en matière de culture s'est affaibli, et amène des inquiétudes quant au développement de tels projets. Enfin, pour ce qui est de la question centrale de l'inclusion, il semble que cette notion soit plus utopique que réaliste, notamment en ce qui concerne les adolescents immigrants. Comme nous l'avons vu, ces derniers sont continuellement catégorisés, que ce soit par les discours médiatiques et politiques, bien que les projets culturels tendent à briser ce processus. Parler d'inclusion semble donc injuste car cela renvoie à une société où ni les normes et ni les catégories ne peuvent être sujet de distinction ou de jugement de valeur. Ainsi, le terme d'intégration semble finalement être le plus juste pour qualifier l'insertion des immigrants dans notre société. Ce terme illustre en effet un espace commun : la société, dans laquelle un groupe adhère, mais reste toutefois un groupe à part entière. Sans garantir à eux seuls une intégration complète, les projets culturels jouent un rôle important : ils offrent aux adolescents immigrants la possibilité de se sentir légitimes dans la société, amorçant ainsi le passage d'immigrant à immigré, une étape symbolique vers une intégration en devenir.

Par ailleurs, nous sommes conscientes que notre étude présente des limites et qu'un approfondissement serait nécessaire afin d'enrichir les connaissances de notre sujet. Nous avons donc identifié ces limites et pensé à de nouvelles pistes de réflexion. Nous pouvons alors évoquer les difficultés à trouver des personnes (professionnels, jeunes immigrants, artistes) disponibles pour répondre à notre enquête par rapport à nos objectifs de méthodologie initial. En ce sens, notre recherche n'est pas totalement représentative. Par exemple, une grande partie des structures sociales que nous avons contactées expliquent que le domaine de la culture ne fait pas partie de leur mission prioritaire, en raison d'un manque de temps et de financement nécessaire.

D'autres limites se sont imposées à notre terrain, comme la question de la temporalité. Pour étudier des projets artistiques et culturels sur une longue durée, il est nécessaire de mener une enquête allant de quelques mois à une année entière pour évaluer une réelle progression, ou non dans le quotidien des adolescents. Cette disponibilité régulière semble

incompatible avec certains délais de recherche universitaire qui demandent un temps plus court et des déplacements (exemple du stage) ce qui complique un approfondissement des données qualitatives. Aussi, d'un point de vue géographique, notre terrain d'enquête, mené sur trois territoires, ne permet pas une représentativité globale des dynamiques d'inclusion des adolescents immigrants en France. Les politiques culturelles françaises sont en partie décentralisées. L'investissement et le budget diffèrent donc d'un département à un autre, notamment selon l'investissement des collectivités territoriales.

Nous savons également que nos résultats auraient pu être enrichis par une plus grande diversité de nos méthodes d'enquête et de nos publics. En effet, une enquête immiscée directement au sein d'ateliers de pratiques artistiques, par des observations et des entretiens menés pendant les projets aurait été pertinente pour pouvoir analyser davantage la communication entre les participants et les ressentis « à chaud » découlant de leur pratique. Cependant, aucune réponse n'a été favorable à notre présence lors de ces moments.

De plus, nous aurions aimé confronter le point de vue de nos enquêtés (professionnels, artistes, bénévoles au sein du secteur social) avec celui des institutions publiques régulièrement mentionnées (ASE, préfecture, élus) afin d'élargir notre analyse sur les conflits institutionnels. Il aurait également été intéressant de pouvoir échanger avec des jeunes immigrants n'ayant pas eu l'occasion, ou simplement n'ayant pas voulu, participer à des projets artistiques afin de pouvoir analyser les similitudes et différences de leur sentiment d'inclusion avec celui de notre public, en guise de contre-exemple.

Nos études et nos entretiens ouvrent plusieurs pistes de réflexion pour compléter notre sujet et le poursuivre vers d'autres angles de recherches. Nous avons remarqué que les participants aux projets culturels sont principalement des garçons, ce qui pose alors la question du genre dans l'inclusion de ces adolescents immigrants. Aussi, la question de la langue française a été évoquée lors de tous nos entretiens, ce qui nous amène à nous interroger sur l'importance de son degré d'apprentissage et d'expression pour des possibilités d'intégration. Un autre questionnement s'impose lorsqu'il s'agit d'interroger la capacité réelle de la pratique théâtrale à favoriser l'inclusion sociale des adolescents migrants en France, alors même que son accessibilité est inégale pour la population française, si nous citons à nouveau *PF* : « *le théâtre c'est quand même très élitiste comme domaine* ». La pratique théâtrale se confronte alors à ses propres limites comme capital culturel installé et institutionnalisé depuis des décennies au sens de Pierre Bourdieu¹²⁷, remettant en question son pouvoir d'être un espace ouvert et moteur d'inclusion pour tous, notamment parce qu'il véhicule un habitus culturel spécifique excluant certaines classes sociales d'une société. De ce fait, questionner d'autres disciplines artistiques (art visuel, cinéma, littérature) à titre de la comparaison avec le théâtre, sur la question de l'inclusion des adolescents immigrants en France semblerait pertinent. De plus, s'interroger que les pratiques sportives, ou l'art culinaire, et leurs capacités d'inclusion serait aussi intéressant, notamment, car ce sont des domaines régulièrement ressortis lors de nos entretiens.

¹²⁷ Bourdieu, P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.

Bibliographie

- Amin, A. (2005). L'intégration des jeunes Français issus de l'immigration : Le cas des jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane et turque : Maghreb, Moyen-Orient et Turquie. *Connexions*, 83, 131-147. <https://doi.org/10.3917/cnx.083.0131>
- Ariès, P. (1960). L'enfance et la vie familiale dans l'ancien régime. *Seuil*.
https://www.persee.fr/doc/rfso_0035-2969_1960_num_1_4_5867
- Belkacem, L. et Chauvel, S. (2020). Introduction Comment traiter de la question du culturalisme dans l'encadrement de la jeunesse ? *Agora débats/jeunesses*, 84(1), 41-51.
<https://doi.org/10.3917/agora.084.004>
- Berchet, C. et Jusot, F. (2010). L'état de santé des migrants de première et de seconde génération en France Une analyse selon le genre et l'origine. *Revue économique*. 61(6), 1075-1098.
<https://doi.org/10.3917/reco.616.1075>
- Berry, J. W., Kim, U., Power, S., & Young, M. (1989). Acculturation attitudes in plural societies. (traduit en français) <https://psycnet.apa.org/record/1989-32604-001>
- Bernardini, M., & Giambartolomei, A. (n.d.). Chapitre 6 - L'adolescence comme phase de transition. Métamorphoses possibles et impossibles. *Anorexie et boulimie, le temps suspendu : Individu, famille et société* (p. 97-112) <https://www.cairn.info/publications-de-Andrea-Giambartolomei--670491.htm>
- Bordiec, S. (2014). La culture comme vecteur d'ancrage dans le social. Des travailleurs sociaux dans un dispositif d'accès gratuit aux sorties culturelles. *Le Sociographe*, 47(3), 111-119.
<https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2014-3-page-111.htm>
- Boubakour, S. (2010). L'enseignement des langues-cultures : dimensions et perspectives. *Synergies Algérie*, 9, 13-26. <https://gerflint.fr/Base/Algerie9/boubakour.pdf>
- Bourdieu, P. (1979). La Distinction. Critique sociale du jugement. *Éditions de Minuit*.
- Bourdieu P. Le sens pratique. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 2, n°1, février 1976. L'État et les classes sociales. pp.
43-86. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_1_3383
- Bouquet, B. (2015). L'inclusion : approche socio-sémantique. *Vie sociale*, 11(3), 15-25.
<https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0015>
- Boursier, A., & Seoane, A. (2024). Les discours de haine contre les migrants : une stratégie politique. Hermès, *La Revue*, 94(2), 95-100.
<https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2024-2-page-95?lang=fr>
- Coslin, P. G. (2019). *Psychologie de l'adolescent* (5e éd.). Dunod.
<https://www.dunod.com/sciences-humaines-et-sociales/psychologie-adolescent-2>
- Corsaro, W. A. (1997). The sociology of childhood. *Pine Forge Press*.
<https://doi.org/10.4000/lectures.18849>
- Cuche, D. (2009). « L'homme marginal » : une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora. *Anthropologie et Migrations*, 25(3), 13-31.
<https://journals.openedition.org/remi/4982>

Crépin, C. Octobre, S. (dir.), *Enfance et culture. Transmission, appropriation et représentation. Politiques sociales et familiales*, n°108, 2012. pp. 131-133.
https://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2012_num_108_1_2697_t11_0131_0000_1

Creux, G. (2014). Les travailleurs sociaux à l'épreuve de la question artistique. *Vie sociale*, 5(1), 185-202. <https://doi.org/10.3917/vsoc.141.0185>

Dahan, C. (2013). Les adolescents et la culture. *Cahiers de l'action*, 38, 9-20.
<https://doi.org/10.3917/cact.038.0009>

Donnat, O. (2015). *Les inégalités culturelles. Qu'en pensent les Français ? (1-)*. Département des études, de la prospective et des statistiques. <https://books.openedition.org/deps/939>

Dubé, M. & Belhadj-Ziane, K. (2020). Médiation, art et inclusion sociale des femmes : l'expérience des « Moments Créatifs » au Musée d'art contemporain de Montréal. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(1), 24-39. <https://doi.org/10.7202/1069912a>

Erikson, E. H. (1950). *Childhood and society*. W. W. Norton & Company.

Florence, J. (2005). Une scène pour l'adolescent : l'école du jeu. *Études théâtrales*, 34, 11-20.
<https://doi.org/10.3917/eth.034.0011>

Galland, O. (2017). *Sociologie de la jeunesse*. (6e éd.). Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.galla.2017.01>

Gourmelon, M. (2018). L'art-thérapie en soutien et complément... à l'accompagnement éducatif et psychologique de mineurs étrangers en situation de précarité. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 97(1), 45-60. <https://doi.org/10.3917/read.097.0045>

Güngör, D. (2023, février). Immigration et acculturation à l'adolescence. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*. Belgique.
<https://www.enfant-encycopedie.com/immigration/selon-experts/immigration-et-acculturation-ladolescence>

Hall, G. S. (1904). *Adolescence: its psychology and its relations to physiology, anthropology, sociology, sex, crime, religion and education*. D. Appleton & Company.
<https://doi.org/10.1037/10616-000>

Hamel, S. (2011). Compte rendu de [Francis Loser, *La médiation artistique en travail social : enjeux et pratiques en atelier d'expression et de création*, Genève, Institut d'études sociales (IES) Éditions, 2010, 272 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 24(1), 175-178.
<https://doi.org/10.7202/1008228ar>

Jamet, D. et Lafiandra, B. (2023). « Crise migratoire » et discours politique d'extrême droite en France : 2015-2019. Analyse sémantique des discours de Marine Le Pen. Mots. *Les langages du politique*, 131(1), 119-144. <https://doi.org/10.4000/mots.30959>.

Jaunait, A., & Chauvin, S. (2013). Intersectionnalité. Dictionnaire. *Genre et science politique* (pp. 286-297).
<https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-286.htm>

Lachal, J., Rodriguez, J., & Moro, M. R. (2022). *La dépression chez les adolescents migrants*. *Annales médico-psychologiques*. EM-Consulte.
<https://www.em-consulte.com/article/1549052/resume/la-depression chez-les-adolescents-migrants>

Martiniello, M. Recherche sur les arts, la culture, la migration et le changement: un défi (trans)disciplinaire pour les études sur les migrations internationales (traduit du français). CMS 10, 7 (2022). <https://doi.org/10.1186/s40878-022-00281-5>

Mercier, O. (2017). Expériences théâtrales à Alexandrie auprès de population locale et réfugiée : un éveilleur de conscience politique ? *Égypte/Monde arabe*, 15, 125–146. <http://journals.openedition.org/ema/3672>

Morin, E. (1962). L'esprit du temps. *Seuil*.
https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1962_num_4_3_1111_t1_0305_0000_1

Octobre, S. (Dir.). (n.d.). Enfance & culture. Transmission, appropriation et représentation. *La Documentation française*, series: « questions de culture », 2010, 230
<https://doi.org/10.4000/lectures.1304>

Poirrier, P. (1997). Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2, 110-111. https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1998_num_57_1_3736_t1_0175_0000_3

Poirrier, P. (2018, 20 août). La politique culturelle. *Vie-publique.fr*.
<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/269603-la-politique-culturelle>

Quentel, J.-C. (2011). L'adolescence aux marges du social.
https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/ta_49_ladolescence_aux_marges_du_social_internet1.pdf

Ravez, C. (2019). L'interculturel à l'école : quels cadres de référence ? (Dossier de veille n°129). *Institut français de l'éducation*, ENS de Lyon.
https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DS-Veille/dossier_interculturel.pdf

Rogers, R. (2001). Thiercé (Agnès). – *Histoire de l'adolescence (1850-1914)* [Compte rendu]. *Histoire de l'éducation*, 89, 157-159.
<https://journals.openedition.org/histoire-education/864>

Roussillon, R. (2010). *Précarité et vulnérabilité identitaire à l'adolescence*. Adolescence, 28(72-2), 241-252.

Ward, J. (2014). Introduction. Question sociale, questions artistiques. *Vie sociale*, 5(1), 7-10.
<https://doi.org/10.3917/vsoc.141.0007>.

Velandia-Coustol, C.-R., Navas-Luque, M., & Rojas-Tejada, A.-J. (2018). Le Modèle Amplifié d'Acculturation Relative (MAAR). État des lieux et perspectives de recherche. *Revue européenne des migrations internationales*, 34(2), 299-317. <https://doi.org/10.4000/remi.11433>

Sitographie

Acte à Cie dans la Cité. (n.d.). *Le théâtre d'improvisation : libération créative et développement personnel*. Consulté le 10 octobre 2025 sur :
<https://acteaciedansacite.fr/le-theatre-dimprovisation-liberation-creative-et-developpement-personnel/>

Artcena. (2025, juillet 16). *Près de la moitié des collectivités ont baissé leurs budgets culturels en 2025*. Consulté le 10 octobre 2025 sur :
<https://www.artcena.fr/fil-vie-pro/pres-de-la-moitie-des-collectivites-ont-baisse-leurs-budgets-culturels-en-2025>

ArtTShow. (n.d.). *Théâtre : Histoire, définition et caractéristiques*. Consulté le 13 octobre 2025 sur :
<https://arttshow.fr/theatre>

Association La Cimade [France]. (n.d.). *Qu'est-ce qu'un migrant*? Consulté le 13 octobre 2025 sur
<https://www.lacimade.org/faq/qu-est-ce-qu-un-migrant/>

Bureau International de l'Immigration [OMS]. (n.d.). *Définition d'un migrant selon la loi*. Consulté le 13 octobre 2025 sur <https://www.iom.int/fr/definition-dun-migrant-selon-loi>

CAJMA22. (2024). *Assemblée générale 2024 : présentation PowerPoint*. CAJMA22. Consulté le 10 octobre 2025 sur :
<https://www.cajma22.fr/wp-content/uploads/2024/02/CAJMA22-AG-2024-Diaporama.pdf>

Conseil économique, social et environnemental (CESE). *Les métiers de la cohésion sociale*. Consulté le 13 octobre 2025 sur
https://www.unafo.org/app/uploads/2022/07/2022_12_metiers_cohesion_sociale.pdf

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme [France]. (2024). *Rapport 2024 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*. Consulté le 13 octobre 2025 sur
<https://www.cncdh.fr/publications/rapport-2024-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenophobie>

Conseil départemental de Vaucluse. *Annuaire des élus*. Consulté le 10 octobre 2025 :
<https://www.vaucluse.fr/information-transversale/annuaire-des-elus-315.html>

Convention de Genève relative au statut des réfugiés [Suisse]. (1951). Consulté le 13 octobre 2025 sur
https://www.ofii.fr/wp-content/uploads/2020/07/Convention_de_Geneve.pdf

CNRTL – Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. *Légitime*. Consulté le 10 octobre 2025 sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/l%C3%A9gitime>

Culture Action Europe. (2018). *La valeur et les valeurs de la culture* (résumé). Consulté le 13 octobre 2025 sur :
<https://cultureactioneurope.org/wp-content/uploads/2018/02/La-Valeur-et-les-valeurs-de-la-culture-resum%C3%A9.pdf>

Département des Bouches-du-Rhône. *Les élus de la majorité et leurs délégations*. Consulté le 13 octobre 2025 sur :
<https://www.departement13.fr/mon-departement/linstitution/lassemblee-departementale-et-les-elus/les-elus-de-la-majorite-et-leurs>

Dicopart (2013). *Légitimité*. Consulté le 10 octobre 2025 sur : <https://www.dicopart.fr/legitimite-2013>

Dictionnaire Larousse [France]. (n.d.). *Immigrer*. Consulté le 1 octobre 2025 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigrer/41706>

Dictionnaire Larousse [France]. (n.d.). *Migrer*. Consulté le 1 octobre 2025 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/migrer/51401>

Dictionnaire Larousse [France]. (n.d.). *Inclusion*. Consulté le 1 octobre 2025 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281>

Dictionnaire juridique (Serge Braudo). *Légitimité*. Consulté le 10 octobre 2025 : <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/legitimite.php>

Direction de l'Information Légale et Administrative [France]. (n.d.). *Vos droits : réfugiés et demandeurs d'asile*. Consulté le 13 octobre 2025 sur <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31037>

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) Bas-Rhin. (n.d.). *L'intégration des primo-arrivants*. Consulté le 12 octobre 2025 sur <https://www.bas-rhin.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Travail-et-emploi/Insertion-dans-l-emploi/L-integration-des-primo-arrivants>

Encyclopædia Universalis. *Assimilation sociale* Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/assimilation-sociale/>

Fondation de France. (n.d.). *La création artistique, moteur d'inclusion sociale*. Consulté le 10 octobre 2025 sur <https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-culture-et-creation/la-creation-artistique-moteur-d-inclusion-sociale>

France. *Loi du 22 mars 1841 relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines ou ateliers*. (1841). Consulté le 13 octobre 2025 sur https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/loi_22_mars_1841-2.pdf

FranceArchives. (2006). *Culture ; Cabinet et services rattachés au Ministre ; Fonds d'intervention culturel (1969-1986)* [Fonds d'archives]. Archives Nationales. Consulté le 10 octobre 2025 sur https://francearchives.gouv.fr/fr/authorityrecord/FRAN_NP_005050

FranceArchives. (2024, décembre 23). *Stratégie interministérielle des archives 2025-2029*. Consulté le 13 octobre 2025 sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/949149933>

France 3 Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Départementales 2021 : Martine Vassal renforce sa majorité à la tête des Bouches-du-Rhône*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://france3-regions.franceinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/departementales-2021-martine-vassal-renforce-sa-majorite-a-la-tete-les-bouches-du-rhone-2156332.html>

Gouvernement français. (2025, juillet 21). *L'Été culturel 2025 : des animations gratuites pour les vacanciers*. info.gouv.fr. Consulté le 13 octobre 2025 sur <https://www.info.gouv.fr/actualite/lete-culturel-2025-des-animations-gratuites-pour-les-vacanciers>

Grand Dictionnaire Terminologique (GDT). Office québécois de la langue française. *Inclusion*. Consulté le 11 octobre 2025 sur : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26560999/inclusion>

Grand Dictionnaire Terminologique (GDT). Office québécois de la langue française. *Sentiment d'appartenance*. Consulté le 11 octobre 2025 sur :
<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17011354/sentiment-dappartenance>

Groupe SOS. *CADA Arles*. Consulté le 13 octobre 2025 sur :
<https://www.groupe-sos.org/structure/cada-arles/>

Ifop. (2024). *Balise d'opinion #283 : Le regard des Français sur l'immigration*. Ifop. Consulté le 6 octobre 2025, sur
<https://www.ifop.com/article/balise-dopinion-283-le-regard-des-francais-sur-limmigration/>

Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS). (2007). *L'accès à la culture des plus défavorisés* [Rapport].
<https://sites.ensfea.fr/escales/wp-content/uploads/sites/7/2009/03/2007-igas-acces-la-culture-pdf.pdf>

Inspection générale des affaires sociales (IGAS). *Pour une mobilisation collective en faveur des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance*. Consulté le 13 octobre 2025 sur
<https://www.igas.gouv.fr/pour-une-mobilisation-collective-en-faveur-des-jeunes-sortant-de-laide-sociale-lenfance>

Institut Convergences Migrations (ICMigrations, CNRS), *Le mythe du grand remplacement*. Consulté le 13 septembre 2025 sur
<https://www.icmigrations.cnrs.fr/wp-content/uploads/2022/03/DM-Fiche-2-Mythe-grand-replacement.pdf>

Institut National de la Statistique et des Études Économiques [France]. (n.d.). *Les immigrés et leurs descendants*. Consulté le 8 octobre 2025 sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#onglet-1>

Institut National de la Statistique et des Études Économiques [France]. (n.d.). *Activité, emploi et chômage des immigrés*. Consulté le 8 octobre 2025 sur
<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Activite-emploi-et-chomage-des-immigres>

La Cimade. *Qu'est-ce qu'un migrant*? Consulté le 13 octobre 2025 :
<https://www.lacimade.org/faq/qu-est-ce-qu-un-migrant/>

Les maisons de la culture (1973) (Centres régionaux d'action culturelle) *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 593(7), 1-28. <https://doi.org/10.3917/cris.593.0001>.

L'Observatoire. (n.d.). *L'Art peut-il être utile au Social*? Revue Observatoire. Consulté le 6 octobre 2025 sur
<https://revueobservatoire.be/L-Art-peut-il-etre-utile-au-Social>

Légifrance (1998). *Article 140 - Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions*. Consulté le 13 octobre 2025 sur
https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000033975712

Légifrance. (2025). *Code civil, section 1 : De l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant* (Article L. 223-1-1).
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000006189958/#LEGISCTA000038723901

Légifrance (2025) *LOI n° 2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration*. Consulté le 10 octobre 2025 sur :
<https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000047079143/>

Le marché de l'inclusion. *Qu'est-ce que l'inclusion ?* Consulté le 12 octobre sur :
<https://lemarche.inclusion.gouv.fr/ressources/quest-ce-que-linclusion/>

Le programme d'Éric Zemmour. *Programme officiel*. Consulté le 10 octobre 2025
<https://programme.ericzemmour.fr/>

Mairie d'Avignon. *Le Maire d'Avignon*. Consulté le 10 octobre 2025 sur :
<https://www.avignon.fr/ma-mairie/le-maire>

Mairie de Saint-Brieuc. (n.d.). *Le maire*. Consulté le 12 octobre 2025 sur :
<https://www.saint-brieuc.bzh/action-publique/conseil-municipal/le-maire>

Ministère de la Culture. *Pass Culture*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://pass.culture.fr/>

Ministère de l'Intérieur. (n.d.). *Demandeur d'asile*. Consulté le 10 octobre 2025 sur :
<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Documentation/Definitions/Glossaire/Demandeur-d-asile>

Ministère de l'Intérieur [France]. (n.d.). *Résultats des élections législatives et présidentielles 2017, 2022, 2024*. Consulté le 16 septembre octobre 2025 sur :
2017 : <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives-2017/FE.php> ,
2022 : <https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives-2022/FE.php> ,
2024 :
https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/legislatives2024/ensemble_geographique/index.php ,
Présidentielle 2022 :
<https://www.archives-resultats-elections.interieur.gouv.fr/resultats/presidentielle-2022/FE.php>

Ministère de la Justice. Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. (2024). *Mission nationale mineurs non accompagnés : Rapport annuel d'activité 2023*. Consulté le 20 septembre 2025
https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/rapport_mmna_2023.pdf

Ministère de la Justice [France]. (n.d.). *Mineurs non accompagnés : mise à l'abri, évaluation, orientation*. Consulté le 15 août 2025 sur
<https://www.justice.gouv.fr/justice-france/justice-mineurs/mineurs-non-accompagnes-mise-labri-evaluation-orientation>

Ministère de la Culture [France]. (n.d.). *Histoire du ministère : 60 ans d'action en 500 dates*. Consulté le 26 septembre 2025
<https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaitre/Decouvrir-le-ministere/Histoire-du-ministere/Ministere-de-la-Culture-60-ans-d-action-en-500-dates#/vendredi-2-janvier-1959-Ministere-de-la-Culture-60-ans-d-action-en-500-dates>

Ministère de la Culture. (n.d.). *Repère théâtre*. Histoire des arts. Consulté le 10 octobre 2025 sur :
<https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/Fiches-reperes/Theatre>

Ministère de la Culture [France]. (n.d.). *Spectacle vivant (musique, danse, théâtre...)*. Consulté le 13 octobre 2025 sur
<https://www.culture.gouv.fr/themes/spectacle-vivant#:~:text=Selon%20l'article%20L.,du%20spectacle%20percevant%20une%20r%C3%A9servation%20%9D>

Ministère de la Culture. (n.d.). *Spectacle vivant*. Consulté le 10 octobre 2025 sur :
<https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-centre-val-de-loire/nos-secteurs-d-activite/spectacle-vivant-musique-danse-theatre-pole-creation>

Observatoire de la Culture [France]. (n.d.). *Construction historique des politiques culturelles*. Consulté le 13 octobre 2025 sur <https://www.observatoire-culture.net/dossier/construction-historique-politique-culture/>

Organisation internationale pour les migrations (OIM). *Définition d'un migrant selon l'OIM*. Consulté le 13 octobre 2025 sur : <https://www.iom.int/fr/definition-dun-migrant-selon-loim>

Organisation des Nations Unies. (1951). *Convention relative au statut des réfugiés* (Convention de Genève du 28 juillet 1951). Entrée en vigueur le 22 avril 1954. Consulté le 10 octobre 2025 sur : https://www.ofii.fr/wp-content/uploads/2020/07/Convention_de_Geneve.pdf

Organisation des Nations Unies. (2019, novembre 11). L'art peut être bénéfique pour la santé, tant physique que mentale (OMS). *ONU News*. Consulté le 10 octobre 2025 sur : <https://news.un.org/fr/story/2019/11/1055841>

Organisation Mondiale de la Santé [OMS]. (n.d.). *Santé des adolescents*. Consulté le 13 octobre 2025 sur https://www.who.int/fr/health-topics/adolescent-health#tab=tab_1

Organisation Internationale pour les Migrations [OMS]. (n.d.). *Arts et santé pour les personnes déplacées de force*. Consulté le 13 octobre 2025 sur https://cultureactioneurope.org/wp-content/uploads/2022/07/WHO_Arts-and-Health-forcibly-displaced-people-pdf

Pass Culture. (2025). *Les effets du pass Culture - Étude sur les cohortes sortantes*. Consulté le 9 octobre 2025 sur :

<https://pass.culture.fr/ressources/analyse-effets-pass-culture>

Pass Culture. (2025, octobre 7). *Réforme du pass Culture*. Consulté le 9 octobre 2025 sur : <https://pass.culture.fr/actualite/reforme-du-pass-culture>

Préfectures et Régions. (2023, août 31). *Recueil R93 2023*. Consulté le 9 octobre 2025 sur : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/irecontenu/telechargement/108639/817720/file/Recueil-r93-2023-131_31%20ao%C3%BBt%202023.pdf

Rabier, C. (n.d.). Brève histoire des lieux du théâtre. *Essentiels BNF*. Consulté le 10 octobre 2025 sur : <https://essentiels.bnf.fr/fr/article/96e68706-88d4-4d4c-b649-6b039bab9ed9-breve-histoire-lieux-theatre>

Rosmerta Avignon. *Bilans Rosmerta 2023*. Consulté le 13 octobre 2025 : <https://rosmerta-avignon.fr/wp-content/uploads/bilans-ROSMERTA-2023-complet.pdf>

Savoie, A., Émond, A.-M., Gagnon-Bourget, F. et Gosselin, P. (dir.). (2016). *Actes du Colloque sur la recherche en enseignement des arts visuels, Université de Montréal 2014*. Montréal : CRÉA Éditions, coll. Livres et actes. <http://erudit.org/livre/artsVisuels/2014/index.htm>

Sénat. (2023). *Projet de loi de finances pour 2025 : Culture (rapport n° 24-144-38)*. Consulté le 10 octobre 2025 sur :

<https://www.senat.fr/rap/l24-144-38/l24-144-3810.html>

Service-Public.fr. (2025, mars 12). *Quel est le titre de séjour délivré à un mineur étranger isolé à sa majorité ?* Consulté le 11 octobre 2025 sur : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31037>

Théâtre Bordeaux. (2025). *Les bienfaits méconnus du théâtre sur la santé mentale*. Consulté le 3 octobre 2025 sur :
<https://www.theatrebordeaux.com/actualites/les-bienfaits-meconnus-du-theatre-sur-la-sante-mentale.html>

Utopia 56 [France]. (2024, avril). *Recensement national MNA refusés ou en recours*. Consulté le 27 septembre 2025 sur
<https://utopia56.org/wp-content/uploads/2024/04/Recensement-national-MNA-refuses-ou-en-recours-CNJED-090424.pdf>

Unité de l'UNICEF [France]. (n.d.). *Rapport sur les adolescents et la protection*. Consulté le 27 septembre 2025 sur
https://unicef.hosting.augure.com/Augure_UNICEF/r/ContenuEnLigne/Download?id=E7E4F1FA-F0B5-4F64-B6AE-60C6807D1930&filename=Rapport-unicef_BD.pdf

Vie-publique.fr. (2024). *École : les lois Ferry de 1881 et 1882*. Consulté le 3 octobre 2025 sur :
<https://www.vie-publique.fr/fiches/293492-ecole-les-lois-ferry-de-1881-et-1882>

Ville d'Arles. *Le Maire d'Arles*. Consulté le 13 octobre 2025 sur :
<https://arles.fr/la-mairie/le-maire-et-les-elus/le-maire/>

World Health Organization. (2022). *Arts and health: Supporting the mental well-being of forcibly displaced people*. Culture Action Europe.
https://cultureactioneurope.org/wp-content/uploads/2022/07/WHO_Arts-and-Health-forcibly-displaced-people-.pdf

Webographie

Marine Le Pen, invitée exceptionnelle des 20 ans des Grandes Gueules sur RMC. *YouTube*.
Disponible sur : <https://youtu.be/-RBhzPKEu0E?t=952> (à partir de 15 min 52)

Table des figures

Figure 1	Photographie 1 <i>Les Beautés</i> , Avignon	7
Figure 2	Photographie 1 <i>Herbes Folles et Macadam</i> , Saint-Brieuc	7
Figure 3	Schéma 1 <i>Intégration versus inclusion : deux approches très différentes!</i> , Ligue de l'enseignement	24
Figure 4	Schéma 2 <i>Arts and health : supporting the mental well-being of forcibly displaced people</i> , OMS	28
Figure 5	Photographie 2 <i>Herbes folles et Macadam</i> , Saint-Brieuc	32
Figure 6	Photographie 2 <i>Les Beautés</i> , Avignon	32
Figure 7	Tableau d'anonymisation des répondants à l'enquête	36
Figure 8	Photographie <i>Coeurs Battants</i> , Arles	44
Figure 9	Photographie 3 <i>Herbes folles et Macadam</i> , Saint-Brieuc	44
Figure 10	Photographie 3 <i>Les Beautés</i> , Avignon	78

Table des annexes

Annexe 1 - Entretien exploratoire CAJMA	1
Annexe 2 - Entretien semi-directif Compagnie L'Artère	2
Annexe 3 - Entretien semi-directif Rosmerta	3
Annexe 4 - Entretien semi-directif CADA	4
Annexe 5 - Entretien semi-directif <i>PII</i>	5
Annexe 6 - Entretien semi-directif <i>PF</i>	6
Annexe 7 - Entretien semi-directif <i>PI2</i>	7
Annexe 8 - Questionnaire	8

Annexe 1 - Entretien exploratoire CAJMA

Guide entretien exploratoire - PDV Association Association CAJMA

CAJMA

Jeunes migrants accueillis dans familles françaises qui se relayent + sont suivis par l'asso sur questions santé, insertion, pratiques culturelles et sportive

<https://www.cajma22.fr/qui-sommes-nous/>

Point important : autour de la question de l'inclusion, ces jeunes progressent déjà dans un environnement qui leur transmettent des normes, références culturelles etc françaises, donc question de l'inclusion n'est pas la même par exemple que si on parle de jeunes migrants qui grandissent dans leur environnement familial de base (et donc qui ne leur transmet pas des codes de la société française) → intéressant de pouvoir comparer les deux situations

Idée que vu que l'association suit ces jeunes sur un temps long, les professionnels peuvent potentiellement voir leur évolution/ l'impact que les pratiques culturelles peuvent avoir sur la trajectoire de vie de ces jeunes

OBJECTIFS :

Mise en place des ateliers

- savoir comment se déroule un atelier artistique (organisation, acteurs, etc)
- savoir quelle est la liberté de l'association dans ces projets ? quelles contraintes ?
- savoir quelle est la place de l'aspect “artistique et culturel” dans ces projets ? Plus du social ou plus de l'artistique ?

Question des politiques culturelles

- savoir quels types de financeurs financent ces projets ? (Ministère de la Culture, mairie, pass culture... ?) → lien avec politiques culturelles
- savoir s'il est “facile” ou non de mobiliser des artistes pour travailler auprès de ces publics ?

Question acclimatation et ressentis des jeunes

- savoir quels sont les enjeux et ressentis des migrants face à ces propositions ? (pleurs, désintérêt, difficultés, etc)
- savoir s'il y a des différences dans l'appréhension de l'atelier selon sexe, âge, origines et parcours des jeunes
- savoir si les professionnels de l'asso voit une évolution chez les jeunes liés aux pratiques culturelles, en matière d'inclusion ou autre ?

Question contexte politique

- savoir si le contexte politique actuel impacte ou risque d'impacter ces projets ?

QUESTIONS :

À propos d'elle :

- Pouvez-vous vous présenter ? (peut-être : comment elle vit son métier?)
- Pouvez-vous nous parler de l'association (ancienneté, objectifs, profils des jeunes, financements de l'asso, etc)
- Quelles relations entretenez-vous avec ces jeunes ? Posture ?

Mise en place des ateliers

- Pouvez-vous nous expliquer comment s'organise et se déroule les ateliers artistiques que vous mettez en place ? (organisation, acteurs, planning, moyens, etc)
- Amenez-vous des intervenants extérieurs dans vos ateliers ? Si oui, pourquoi ? Est-ce "facile" ou non de mobiliser des artistes pour travailler auprès de ces publics ?
- Dans ces ateliers, selon vous, quelle place occupe la dimension artistique ? Est-ce plutôt une vocation sociale ? artistique ? culturelle ? socioculturelle ? humanitaire ? de loisir ? autre ?
- Quelles contraintes rencontrez-vous dans la mise en place de ces projets ?

Question acclimatation et ressentis des jeunes

Quels sont vos retours sur ces projets ? Êtes-vous satisfaite des ateliers, des résultats ?

- Quels sont pour vous les principaux enjeux liés à ce public pendant les ateliers ?
- Quels sont les ressentis des migrants face à ces propositions ? (joie, pleurs, désintérêt, difficultés, etc) → demander 1 ou 2 expériences concrètes. Comment réagissez-vous ?
- Selon vous, y a-t-il des différences dans l'appréhension de l'atelier selon le sexe, l'âge, origines et parcours des jeunes ?
- Selon vous, avez-vous remarqué une évolution chez les jeunes liés aux pratiques culturelles, en matière d'inclusion ou autre ? Comment savoir si c'est lié aux pratiques culturelles ou pas à autre chose ? Quels sont les retours qu'on vous fait sur les jeunes en matière d'inclusion, d'acclimatation, d'épanouissement, etc (du pdv des jeunes, des familles, des artistes)
- La langue est-elle est barrière?

Question des politiques culturelles

- Quels types de financeurs participent à vos projets ? (Ministère de la Culture, mairie, Pass Culture... ?)
- Avez-vous des demandes/contraintes de ces financeurs par rapport aux politiques culturelles ? Des objectifs à réaliser ? Que pensez-vous de ces politiques culturelles en question ?
- Dans quelle mesure disposez-vous d'une liberté dans ces projets ? (choix des artistes ? budget ? thématiques abordées ? publics ? etc)

Question contexte politique

- Que pensez-vous du contexte politique actuel en France sur la question de la migration ?
- Selon la réponse, quels impacts / ressentis / peurs vis à vis de son travail, des jeunes, des ateliers ?

Conseils :

→ contextualisation : nous sommes conscientes que ce thème peut peut-être “braquer” les jeunes et nous ne voulons surtout pas qu’ils se renferment ou les mettre dans des cases.

- Selon vous, quelle est la meilleure posture que l’on devrait adopter pour questionner ces publics lors d’entretiens individuels, de groupe ? (vocabulaire ? façon de parler ? façon de se placer dans l’espace ?)
- Comment aborder la question de l’inclusion ?
- Y a-t-il des profils que vous connaissez qui pourraient oui ou non être prêts à répondre à nos questions ? que pensez-vous de la barrière de la langue pour nous ?

Prévoir des relances par le factuel : avez-vous des exemples ? etc

Prévoir des questions ou thématiques de relance

“Est-ce qu’on peut revenir là dessus?”

Question factuel autour personne : son cursus, parcours scolaire etc

Annexe 2 - Entretien semi-directif Compagnie L'Artère

Entretien semi-directif - PDV Artistes Compagnie L'Artère

Introduction

Merci de prendre le temps de répondre à cet entretien axé sur votre expérience artistique, vos observations et votre point de vue sur la médiation auprès des jeunes participants, migrants ou non, dans ce projet.

1. Parcours et engagement artistique

- Pouvez-vous vous présenter brièvement (nom, parcours artistique, rôle au sein de la compagnie L'Artère) ?
- Qu'est-ce qui vous a amené à travailler avec la compagnie et à participer à ce projet ?

2. Objectifs du projet

- Comment décririez-vous le projet *Herbes folles et Macadam* dans ses grandes lignes ?
- Quels étaient, selon vous, les objectifs principaux du projet (artistiques, sociaux, éducatifs, citoyens...) ?
- Quelle était la part d'initiative et de liberté laissée aux artistes dans la conception et la mise en œuvre des ateliers ou des créations ?

3. Mise en place et déroulement des ateliers

- Pouvez-vous décrire l'organisation concrète des ateliers (rythme, modalités, rôle de chacun, collaborations extérieures...) ?
- Avez-vous rencontré des défis ou des contraintes spécifiques (institutionnelles, logistiques, pédagogiques, relationnelles...) ?
- Selon vous, comment s'articulent la dimension artistique et la dimension sociale ou culturelle dans ces ateliers ?

4. Lien avec les participants et dynamique de groupe

- Comment s'est faite la rencontre entre les jeunes migrants, les jeunes du conservatoire et l'équipe artistique ? Quelles ont été vos premières impressions ?
- Avez-vous observé des différences de rapport à la pratique artistique, des incompréhensions ou, au contraire, des points d'ancrage communs ?
- Comment la dynamique de groupe a-t-elle évolué au fil du projet ? Voyez-vous des moments clés ?
- Pour vous, la langue ou les codes culturels ont-ils été un obstacle ou un moteur dans les interactions ? Comment avez-vous adapté votre posture artistique ou pédagogique ?

5. Impact sur les jeunes et sur les artistes

- Quels effets avez-vous perçus chez les participants au fil des séances (évolution, confiance, expression, intégration...) ?
- En quoi ce projet a-t-il pu, selon vous, favoriser ou non l'inclusion des jeunes migrants dans le groupe et plus largement dans leur environnement ?
- Cette expérience a-t-elle eu un impact sur votre propre rôle d'artiste, vos représentations ou vos pratiques ?

6. Financements, partenariats et politiques culturelles

- Qui étaient les partenaires et les financeurs de ce projet ? Cela a-t-il influencé le contenu ou la forme artistique ?
- Avez-vous ressenti des contraintes ou des opportunités liées au contexte des politiques culturelles ou à la demande institutionnelle ?

7. Regards critiques et perspectives

- Existe-t-il un moment, une scène, une anecdote marquante dans le projet qui vous a particulièrement frappé·e ?
- Quels sont, selon vous, les principaux atouts et les principales limites de ce type de démarche ?
- Quels conseils donneriez-vous à d'autres artistes amenés à conduire un projet similaire, notamment avec un public migrant ?

8. Enjeux actuels et posture professionnelle

- Le contexte politique ou social récent a-t-il impacté votre travail ou le déroulement du projet ?
- Quelle posture adoptez-vous pour faciliter le dialogue et l'inclusion, notamment lorsque des questions sensibles émergent ?
- Selon vous, comment mieux accompagner les jeunes, mais aussi les artistes, dans ce type de démarche interculturelle ?

Annexe 3 - Entretien semi-directif Rosmerta

Guide entretien semi-directif - PDV Association Rosmerta

ROSMERTA, Lieu d'accueil de mineurs isolés et familles en exil, centre social et culturel autogéré à Avignon

Résumé rdv au téléphone :

Rosmerta est une association qui fonctionne de manière collégiale, qui s'occupe de jeunes mineurs isolés/réfugiés, sur tout un panel de volets : accueil, scolarisation, demande de papiers, etc. L'association a été montée par des intermittents du spectacle (donc de base lien évident culture - inclusion). L'importance étant la dimension culturelle, l'échange, l'intégration. Depuis sa création en, l'association s'est beaucoup développée, ils ont changé de bâtiment. Avant, ils squattaient un ancien bâtiment et depuis 2020/2021 ils ont acheté une maison, qui est un peu plus petite, c'est une maison-centre de projets. Rosmerta est très connue sur le territoire et même aux alentours (par exemple nous au Suds à Arles, on a déjà travaillé avec eux). Ils s'occupent en tout de près de 60 personnes depuis 5 ans.

Les jeunes participent à plusieurs projets culturels :

- Festival d'Avignon
- Musique Jazz, résidence puis restitution
- Projet festival "C'est pas du luxe" → financé par la fondation Abbé Pierre = idée d'un festival avec des spectacles qui font le lien avec la précarité
- Projet avec une metteuse en scène, "les beautés" = défilé de mode avec 3 passages :
 - Habits bleu/blanc/rouge : revendication d'être français comme les autres
 - Habits selon le métiers qu'ils voudraient faire plus tard
 - Habits traditionnels

= Moment très beau et drôle, qui a permis leur mise en valeur, car au quotidien effacé de la société, quotidien galère et bcp de stress.
- Prochainement vont partir sur un projet de fresque murale avec des artistes, qu'ils vont construire collectivement
- Un plasticien avait proposé aussi de travailler avec les jeunes, faire des parcours dans la ville, en travaillant avec le lieu "la Siri" (à Avignon qui lui s'appuie sur aide de la Drac pour les "publics empêchés")

Par rapport à l'État, Rosmerta a plutôt un rapport unique : sont passés d'un squat à un lieu de vie plus établi, ce passage n'arrive pas souvent, c'était très stressant. Mais ce qui est positif, c'est qu'ils sont repérés comme un exemple de ce qui peut marcher. Ils ont vraiment 0 financement public et fonctionnent grâce aux dons des personnes, des associations et des fondations. Tant qu'ils auront cette politique d'aide à ceux qui sont rejetés, considérés comme des sous-hommes, ils n'auront jamais de financements public, car ça va contre les principes de ce que veut l'état.

Par rapport à notre approche, il est important de prendre en compte les différences culturelles : ce qui est évident pour moi ne l'est pas forcément pour eux.

Exemple bien : Lycée Mistral à Avignon a réalisé un reportage sur Rosmerta, il y a dû y avoir une adaptation des deux cotés !

Exemple pas bien : Lycée à Aix qui a dit “oui on arrive on aimerait faire des shooting photo” → bah non c'est pas possible

NOS 3 HYPOTHÈSES :

- Les politiques culturelles en France, comme le Pass Culture et l'EAC, visent à favoriser l'inclusion sociale et l'accessibilité à toutes et tous à l'art et la culture, mais ces objectifs ne sont pas atteints en ce qui concerne le public des adolescents migrants.
- Le contexte politique de ces dix dernières années et les discours médiatiques anti-migratoires sont des obstacles pour le développement des objectifs d'inclusion et de cohésion sociale des adolescents migrants des projets culturels concernés.
- Les ateliers artistiques renforcent le sentiment de légitimité des adolescents migrants sur l'instant, mais n'offrent pas une véritable intégration dans la société française. Les effets positifs de ces ateliers sont temporaires et ne garantissent ni un sentiment d'appartenance durable, ni une acculturation épanouissante.

OBJECTIFS :

Idée que vu que l'association suit ces jeunes sur un temps long, les professionnels peuvent potentiellement voir leur évolution/ l'impact que les pratiques culturelles peuvent avoir sur la trajectoire de vie de ces jeunes

Mise en place des ateliers

- savoir comment se déroule un atelier artistique (organisation, acteurs, etc)
- savoir quelle est la liberté de l'association dans ces projets ? quelles contraintes ?
- savoir quelle est la place de l'aspect “artistique et culturel” dans ces projets ? Plus du social ou plus de l'artistique ?

Question des politiques culturelles

- savoir quels types de financeurs financent ces projets ? (Ministère de la Culture, mairie, pass culture... ?) → lien avec politiques culturelles
- savoir s'il est “facile” ou non de mobiliser des artistes pour travailler auprès de ces publics ?

Question acclimatation et ressentis des jeunes

- savoir quels sont les enjeux et ressentis des migrants face à ces propositions ? (pleurs, désintérêt, difficultés, etc)
- savoir s'il y a des différences dans l'appréhension de l'atelier selon sexe, âge, origines et parcours des jeunes
- savoir si les professionnels de l'asso voit une évolution chez les jeunes liés aux pratiques culturelles, en matière d'inclusion ou autre ?

Question contexte politique

- savoir si le contexte politique actuel impacte ou risque d'impacter ces projets ?

QUESTIONS :

À propos de lui :

- Pouvez-vous vous présenter ? (parcours et ancienneté)
- Pouvez-vous nous parler de l'association (ancienneté, objectifs, profils des jeunes, financements de l'asso, etc)
- Quelles relations entretenez-vous avec ces jeunes ? Posture ?

Mise en place des ateliers

- Dans ces ateliers, selon vous, quelle place occupe la dimension artistique ? Est-ce plutôt une vocation sociale ? artistique ? culturelle ? socioculturelle ? humanitaire ? de loisir ? autre ?
- Est-ce "facile" ou non de mobiliser des artistes pour travailler auprès de ces publics ? Sont-ils rémunérés ou bénévole ?
- Pouvez-vous nous expliquer comment s'organise et se déroule les ateliers artistiques que vous mettez en place ? (organisation, acteurs, planning, moyens, etc)
- Quelles contraintes rencontrez-vous dans la mise en place de ces projets (financements?) ?

Question acclimatation et ressentis des jeunes

Quels sont vos retours sur ces projets ? Êtes-vous satisfaite des ateliers, des résultats ?

- Quels sont pour vous les principaux enjeux liés à ce public pendant les ateliers ?
- Quels sont les ressentis des migrants face à ces propositions ? (joie, pleurs, désintérêt, difficultés, etc) → demander 1 ou 2 expériences concrètes. Comment réagissez-vous ?
- Selon vous, y a-t-il des différences dans l'appréhension de l'atelier selon le sexe, l'âge, origines et parcours des jeunes ?
- Selon vous, avez-vous remarqué une évolution chez les jeunes liés aux pratiques culturelles, en matière d'inclusion ou autre ? Comment savoir si c'est lié aux pratiques culturelles ou pas à autre chose ?
- Comment évaluer cette inclusion ? il y a t-il des effets concrets, par exemple du pdv du niveau scolaire, de l'apprentissage de la langue, du comportement ? OU ses effets sont plus intériorisés (ex : prise de confiance en soi, confiance en les autres, etc) ?
- La langue est-elle une barrière?

Question des politiques culturelles

- Aucune aide publique, pourquoi ? Quels rapports avec l'État ? État peut-il être un frein ?
- Que pensez-vous de ces politiques culturelles en matière d'inclusion, du respect des droits culturels, dans votre situation ?
- Dans quelle mesure disposez-vous d'une liberté dans ces projets ? (choix des artistes ? budget ? thématiques abordées ? publics ? etc) État peut-il être un frein ?

Question contexte politique

- Que pensez-vous du contexte politique actuel en France sur la question de la migration ?
- Selon la réponse, quels impacts / ressentis / peurs vis à vis de son travail, des jeunes, des ateliers ?

Conseils :

→ contextualisation : nous sommes conscientes que ce thème peut peut-être “braquer” les jeunes et nous ne voulons surtout pas qu’ils se renferment ou les mettre dans des cases.

- Selon vous, quelle est la meilleure posture que l’on devrait adopter pour questionner ces publics lors d’entretiens individuels, de groupe ? (vocabulaire ? façon de parler ? façon de se placer dans l’espace ?)
- Comment aborder la question de l’inclusion ?
- Y a-t-il des profils que vous connaissez qui pourraient oui ou non être prêts à répondre à nos questions ? que pensez-vous de la barrière de la langue pour nous ?

Prévoir des relances par le factuel : avez-vous des exemples ? etc

Prévoir des questions ou thématiques de relance

“Est-ce qu’on peut revenir là dessus?”

Question factuel autour personne : son cursus, parcours scolaire etc

Annexe 4 - Entretien semi-directif CADA

Guide entretien semi-directif - PDV Association Rencontre avec CADA Arles

CADA, Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (Cada) est un établissement spécialisé pour l'hébergement des demandeurs d'asile durant le temps d'examen de leur demande.

NOS 3 HYPOTHÈSES :

- Les politiques culturelles en France, comme le Pass Culture et l'EAC, visent à favoriser l'inclusion sociale et l'accessibilité à toutes et tous à l'art et la culture, mais ces objectifs ne sont pas atteints en ce qui concerne le public des adolescents migrants.
- Le contexte politique de ces dix dernières années et les discours médiatiques anti-migratoires sont des obstacles pour le développement des objectifs d'inclusion et de cohésion sociale des adolescents migrants des projets culturels concernés.
- Les ateliers artistiques renforcent le sentiment de légitimité des adolescents migrants sur l'instant, mais n'offrent pas une véritable intégration dans la société française. Les effets positifs de ces ateliers sont temporaires et ne garantissent ni un sentiment d'appartenance durable, ni une acculturation épanouissante.

QUESTIONS :

- Pouvez-vous vous présenter ? (parcours et ancienneté)
- Pouvez-vous nous parler de l'association (ancienneté, objectifs, profils des jeunes, financements de l'asso, etc)
- Quelles relations entretenez-vous avec ces jeunes ? Posture ?

Mise en place des ateliers - atelier Cœurs Battants avec Cécile Combaret et Tarek

- Qui a eu l'idée du projet ? Comment s'est-il monté ? Quels financements ? Pour qui (âge) ?
- Facile de mobiliser les personnes ? Combien en tout ?
- Est-ce une particularité de votre structure qu'il y ait la dimension de projet artistique ?
- Est-ce plutôt une vocation sociale ? artistique ? culturelle ? socioculturelle ? humanitaire ? de loisir ? autre ?
- Est-ce "facile" ou non de mobiliser des artistes pour travailler auprès de ces publics ? Sont-ils rémunérés ou bénévole ?
- Quelles contraintes rencontrez-vous dans la mise en place de ces projets (financements?) ?

Question acclimatation et ressentis des jeunes

- Quels sont les ressentis des jeunes face à ces propositions ? (joie, pleurs, désintérêt, difficultés, etc) → demander 1 ou 2 expériences concrètes.
- Selon vous, y a-t-il des différences dans l'appréhension de l'atelier selon le sexe, l'âge, origines et parcours des jeunes ?

- Selon vous, avez-vous remarqué une évolution suite à ce projet culturel, en matière d'inclusion ou autre ?
- Comment évaluer cette inclusion ? il y a t-il des effets concrets, par exemple du pdv du niveau scolaire, de l'apprentissage de la langue, du comportement ? OU ses effets sont plus intérieurisés (ex : prise de confiance en soi, confiance en les autres, etc) ?

Question contexte politique

- Que pensez-vous du contexte politique actuel en France sur la question de la migration ?
- Selon la réponse, quels impacts / ressentis / peurs vis à vis de son travail, des jeunes, des ateliers ?

Annexe 5 - Entretien semi-directif *PII*

Guide entretien semi-directif Ado immigrant 1

Jeune de 18 ans qui a participé au projet culturel *Les Beautés* en 2024
Lundi 15 septembre à 19h sur WhatsApp

1. Présentation personnelle

- Tu pourrais te présenter un peu ? Dire ton prénom, nom, ton âge, et d'où tu viens ?
- Tu es arrivé à Avignon il y a combien de temps ? Qu'est-ce qui t'a amené ici ?

2. Parcours actuel

- Aujourd'hui, tu fais une formation, c'est bien ça ? Tu peux nous dire dans quel domaine, ce que tu apprends, ce que tu aimerais faire plus tard ?
- Quel est ton statut maintenant en France ?

3. Passage à Rosmerta

- Comment tu as connu Rosmerta ?
- Tu es resté combien de temps à Rosmerta ?
- Tu gardes quel souvenir de ce moment-là ?

4. Le projet “Les Beautés”

- Tu as participé au projet de défilé “Les Beautés” l'année dernière. Tu peux expliquer un peu ce que vous avez fait ?
- Qu'est-ce qui t'a donné envie d'y participer ?
- Tu t'attendais à quoi au début ?

5. Ressenti et expérience

- Pendant les ateliers, comment tu t'es senti ?
- Est-ce qu'il y a eu des moments qui t'ont marqué ?
- Qu'est-ce que tu as particulièrement aimé dans ce projet ?
- Y a-t-il des choses que tu aurais voulu faire autrement, ou ajouter ?
- Est-ce qu'il y a une personne pendant le projet (animateur, autre participant) qui t'a marqué ? Pourquoi ?
- Est-ce que ça t'a permis de te faire des amis ? Vous êtes encore proche aujourd'hui ?

6. Effets un an plus tard

- Un an après, est-ce que tu repenses encore à ce projet ?
- Tu dirais qu'il t'a apporté quoi, personnellement ? (confiance, expression, plaisir, lien avec les autres...)

7. Envie de recommencer

- Tu aurais envie de refaire un projet artistique comme celui-là ? Pourquoi ?

- Si tu pouvais proposer un projet pour les jeunes de Rosmerta, tu imaginerais quoi ?
- Qu'est-ce que tu dirais à un autre jeune qui hésite à faire un projet comme celui-là ?

8. Autres expériences

- Tu as déjà participé à d'autres projets artistiques ou collectifs ? Tu peux nous en parler ?

9. Culture, expression et sentiment d'appartenance

- Tu as déjà entendu parler du Pass Culture ? Est-ce que tu l'as utilisé ?
- Tu as parfois l'impression d'être "entre deux cultures" ? Si oui, comment tu vis ça ?
- Tu te sens à l'aise aujourd'hui en France ? Il y a des choses qui t'aident à te sentir "chez toi" ?
- L'art (dessin, théâtre, musique, mode...) c'est quelque chose qui te parle en général ? Ou tu as découvert ça avec le projet ?

10. Les projets culturels : une priorité ?

- En ce moment, quelles sont les choses les plus importantes pour toi ? (Apprendre le français, trouver un travail, rencontrer des gens...)

Annexe 6 - Entretien semi-directif *PF*

Guide entretien semi-directif Participante française

1. Présentation rapide

- Tu pourrais te présenter rapidement ? Ton âge, ce que tu fais actuellement ?

2. Le projet de théâtre

- Tu as participé à un projet qui rassemblait des jeunes du conservatoire et des jeunes migrants. Tu peux nous raconter un peu le projet ?
- C'est toi qui a choisi d'intégrer ce projet ? Comment as-tu été informée ?

3. La rencontre entre les deux groupes

- Avant que ça commence, tu t'étais fait une idée de ce à quoi ça allait ressembler ? Tu avais des attentes ou des appréhensions ?
- Comment s'est passée la rencontre entre les jeunes du conservatoire et les jeunes migrants ?
- Est-ce que tu as senti des différences de culture, de manière de s'exprimer, de rapport au théâtre ? Comment as-tu vécu avec ça ?
- Est-ce que vous avez eu des moments où vous avez pu vraiment échanger, discuter entre vous en dehors des exercices ?

4. L'évolution du groupe

- Tu as remarqué une évolution dans la manière dont les jeunes migrants ont pris leur place dans le projet ?
- Est-ce que tu as vu des changements chez eux au fil des ateliers (plus de confiance, plus d'expression, plus d'aisance...) ?
- Tu as senti qu'ils se sentaient de plus en plus inclus dans le groupe ?
- Et toi, est-ce que cette expérience a changé quelque chose dans ton regard sur eux ou sur leur situation ?

5. Le théâtre comme espace de rencontre

- Tu penses que le théâtre, dans ce contexte, a permis de créer des ponts entre les deux groupes ?
- Qu'est-ce qui, selon toi, a aidé à créer du lien entre tous ? (la pratique artistique ? l'ambiance du groupe ? les encadrants ? le temps passé ensemble ?)

6. Une expérience marquante ?

- Est-ce qu'il y a un moment pendant le projet qui t'a particulièrement marquée ?
- Est-ce qu'une personne ou une rencontre t'a touchée ou fait réfléchir ?

7. Bilan personnel

- Est-ce que tu penses que ce genre de projet peut aider des jeunes migrants à mieux s'intégrer en France ? En quoi ?

Annexe 7 - Entretien semi-directif *PI2*

Guide entretien semi-directif Ado immigrant 2

A participé au projet *Herbes Folles et Macadam*.

Jeudi 25 septembre à 15h en présentiel

1. Présentation personnelle

- Tu pourrais te présenter un peu ? Dire ton prénom, nom, ton âge, et d'où tu viens ?
- Tu es arrivé à Saint-Brieuc il y a combien de temps ? Qu'est-ce qui t'a amené ici ?

2. Parcours actuel

- Aujourd'hui, tu fais quoi ?
- Quel est ton statut maintenant en France ?

3. Passage à CAJMA

- Comment tu as connu CAJMA ?
- Tu es resté combien de temps à CAJMA ?
- Tu gardes quel souvenir de ce moment-là ?

4. Le projet "Herbes en folies"

- Tu as participé au projet Herbes en Folies. Tu peux expliquer un peu ce que vous avez fait ?
- C'était en quelle année ?
- Qu'est-ce qui t'a donné envie d'y participer ?
- Tu t'attendais à quoi au début ?

5. Ressenti et expérience

- Pendant les ateliers, comment tu t'es senti ?
- Est-ce qu'il y a eu des moments qui t'ont marqué ?
- Qu'est-ce que tu as particulièrement aimé dans ce projet ?
- Y a-t-il des choses que tu aurais voulu faire autrement, ou ajouter ?
- Est-ce qu'il y a une personne pendant le projet (animateur, autre participant) qui t'a marqué ? Pourquoi ?
- Est-ce que ça t'a permis de te faire des amis ? Vous êtes encore proche aujourd'hui ?

6. Effets un an plus tard

- Un an après, est-ce que tu repenses encore à ce projet ?
- Tu dirais qu'il t'a apporté quoi, personnellement ? (confiance, expression, plaisir, lien avec les autres...)

7. Envie de recommencer

- Tu aurais envie de refaire un projet artistique comme celui-là ? Pourquoi ?

- Si tu pouvais proposer un projet pour les jeunes de CAJMA, tu imaginerais quoi ?
- Qu'est-ce que tu dirais à un autre jeune qui hésite à faire un projet comme celui-là ?

8. Autres expériences

- Tu as déjà participé à d'autres projets artistiques ou collectifs ? Tu peux nous en parler ?

9. Culture, expression et sentiment d'appartenance

- Tu as déjà entendu parler du Pass Culture ? Est-ce que tu l'as utilisé ?
- Tu as parfois l'impression d'être "entre deux cultures" ? Si oui, comment tu vis ça ?
- Tu te sens à l'aise aujourd'hui en France ? Il y a des choses qui t'aident à te sentir "chez toi" ?
- L'art (dessin, théâtre, musique, mode...) c'est quelque chose qui te parle en général ? Ou tu as découvert ça avec le projet ?

10. Les projets culturels : une priorité ?

- En ce moment, quelles sont les choses les plus importantes pour toi ? (Apprendre le français, trouver un travail, rencontrer des gens...)

Annexe 8 - Questionnaire

Questionnaire écrit WhatsApp - CADA projet Cœurs Battants 01/10 au 05/10

Questions :

- peux-tu me dire ce que tu as apprécié dans ce projet ?
- qu'est ce que ce projet t'a apporté personnellement ?
- comment tu pourrais décrire ton expérience (peurs, envies, apprentissages...) ?